

RAPPORT FINAL D'UN PROJET DE RECHERCHE PRFU

TITRE du projet

*Spatialité du topique « Algérie » dans le
discours. Pragmatique inférentielle.*

Etablissement : Université d'Alger 2, Abou El kacem saâdallah
Institution de recherche: Laboratoire Etudes de pragmatique inférentielle
EPI Lab
Filière : Langue française
Domaine de recherche : Pragmatique inférentielle.

Chef du projet : _____ Grade

Immoune Youcef Professeur

Equipe de recherche _____ Grade

- **NABTI Karima** MCA
- **KARRAH Lamia** MCA
- **MOSTEFAI Seif Eddine** Doctorant
- **ARAB Ismail** Doctorant
- **BOUHALI Belkheir** Doctorant

Code du projet

H04L01UN160220200001

Octobre 2023

Identification du projet :**Structure de rattachement : Laboratoire EPI LAB**

Département de français

Faculté des langues étrangères

Université d'Alger 2, Abou El Kacem Saâdallah

Codification du projet : H04L01UN160220200001**Durée du projet :(4 ans) à partir du 01.01.2020****Chef du projet :Pr Youcef IMMOUNE (Professeur)****E-mail :youcefimmoune@yahoo.fr****Intitulé :Spatialité du topique « Algérie » dans le discours.**

Pragmatique inférentielle.

Planning

| | |
|---|---|
| 1^{er} année (2020) | Réflexion méthodologique : construction du corpus ou des données exploitables extraites de l'archive Production bilan+ article |
| 2^{ème} année (2021) | Réflexion méthodologique : construction du corpus ou donnée exploitables extraites de l'archive. Dévider de la clôture du corpus : problème de saturation. Méthodologie d'analyse : unités d'analyse ; niveaux d'organisation, dimension constitutives |
| 3^{ème} année (2022) | Procéder à des analyses sur corpus déterminer les hypothèses ontologiques. Déterminer les hypothèses contextuelles. |
| 4^{ème} année (2023) | Modélisations à partir des descriptions : - Schèmes cognitifs - Schèmes de structuration sémantico-pragmatiques - Parcours interprétatifs et organisation discursive Bilan général. Publication d'un ouvrage collectif. |



Introduction

Ce présent bilan PFRU de l'équipe de recherche « Spatialité du topique « Algérie » dans le discours couvre les quatre années d'activités à partir de 1-1-2019 au 31 octobre 2023. Il retrace le cheminement de la réflexion menée au sein de l'équipe, depuis la formulation du projet.

Durant l'année 2019-2020, les membres de l'équipe se sont attelés à circonscrire le socle théorique en référence à la pragmatique référentielle et à la spatialité dans le discours. L'état de l'art sur les deux problématiques est dense par une bibliographie très riche. Le travail a consisté durant l'année universitaire 2019-2020 à procéder à des lectures suivies de synthèses de lectures et à choisir le paradigme épistémologique dans lequel pouvait s'inscrire la problématique du projet.

Ce travail a fait l'objet de conférences dans le cadre d'un séminaire ouvert au-delà de la composition de l'équipe pour une explicitation de nos intentions de recherche et de nos orientations épistémologiques.

Durant les deux années 2020-21 et 21-22, tout en poursuivant cet effort de lecture et de synthèse sur les notions connexes ou dérivées du socle de base de départ, l'attention a été focalisée sur les aspects méthodologiques. L'effort a été porté sur la démarche méthodologique d'ensemble à adopter pour définir les contours conceptuels et discursifs de l'archive à recueillir (typologie des textes, critères de sélection) et les contours du corpus (typologie des observables à analyser, critères d'identification, de caractérisation et d'ordonnement).

Ce travail a fait l'objet d'une publication, présentant et les éléments théoriques et méthodologiques qui président à la construction empirique, méthodique et raisonnée de l'archive et du corpus, modélisés en guise de conclusion par des schématisations qui dessinent les contours de cohérence entre notions théoriques et dimensions langagières dans lesquels s'insèrent les faits de langage issus de l'archive et du corpus. C'est ce qui nous a permis de fixer les problématiques et de définir au mieux le projet.

Durant l'année 2022-2023, les efforts ont été orientés vers l'analyse. Notons que des analyses ont été produites durant les années précédente pour tester l'opérabilité de certaines notions de spatialité. Les sujets abordés lors de l'analyse sont définis par le travail de problématisation effectué conséquemment à la discussion théorique et méthodologique. Il en a résulté 2 orientations analytiques : a) la spatialité discursive et sa dimension identificatrice ; la spatialité discursive et sa dimension actionnelle.

Cela a débouché sur des travaux aux contours bien définis en cours de finalisation pour certains et en cours de publication pour d'autres. L'état de ces analyses est présenté dans le rapport de recherche qui va suivre.

Par souci de complétude et de cohérence, le rapport de recherche, fait l'objet d'une présentation rédigée sous forme de mémoire. C'est l'ébauche d'une publication sous la forme d'un ouvrage collectif.

Enfin, le bilan contient cette introduction récapitulative, le rapport (état de la recherche menée sur le plan conceptuel, méthodologique et analytique) et la documentation relatives aux travaux publiés ou les conférences des membres de l'équipe, ainsi que l'état de formation inspirés par l'équipe et matérialisée dans des mémoires de master et des projets de thèses.



Rapport scientifique



Table des matières

INTRDUCTION

DISCUSSION THEORIQUE

I. Pragmatique inférentielle : principes épistémologiques et applications

1. De la linguistique la sémantique
2. De l'énonciation la discursivité
3. De la pragmatique inférentielle : principes de pertinence

II. Spatialité dans le discours : enjeux épistémologiques

Introduction

1. De l'ontologie spatiale : épistémologie plurielle
2. Du langage de spatialité : langue et discours
3. Du traitement pragmatique et inférentiel du langage de spatialité

DISCUSSION DES FONDEMENTS METHODOLOGIQUES

III. Spatialité du topique « Algérie » dans le discours : réflexions méthodologiques et problématisation.

Introduction

1. Mise au point conceptuelle de la notion d'archive dans le cadre d'une approche empirique en Analyse du discours
 - 1.1. Modèle de construction de l'archive : paramétrage d'un système d'énoncés (textes)
 - 1.2. Autour de l'archive du topique « Algérie » : dynamique et échelle de configuration et e reconfiguration.
2. Mise au point conceptuelle de la notion de corpus dans le cadre d'une approche empirique en AD
 - 2.1. Modèle de construction du corpus ou le corpus comme objet d'étude en soi
 - 2.2. Autour du corpus du topique « Algérie » : phénoménologie et discursivité
Espace et spatialité : dialectique ontologique et phénoménologique
Spatialité et langage
3. Mise en perspective de l'analyse : synthèse et problématiques
 - Le modèle archivistique
 - Le modèle de corpus
 - Le modèle du corpus d'analyse de la spatialité du topique « Algérie » dans le discours

PREMIER GROUPE D'ETUDES

IV. Constructions sémantiques des propositions définitionnelles des termes spatiaux du topique « Algérie »

Problématiques et axes d'analyse

1. Détermination géographique : le terme « pays »
2. Le terme « pays » en tête de la proposition

3. La locution « en Algérie... » : thématization et focalisation
4. Circonstants : thématiseurs contextuels et cadrages référentiels
5. Le topic « Algérie » entre mécanismes discursifs de spatialisation : être spatialisant, être spatialisé

DEUXIEME GROUPE D'ETUDES

V. Discursivité et portée sociocognitive de la spatialité discursive du topic « Algérie »

1. Unité de discours : les titres et les effets de sens en discours
2. Collocations discursive : « espace » et « Algérie »
3. Collocations discursive : « terre » et « Algérie »

TROISIEME ENSEMBLE D'ETUDES

VI. Equivalences des déterminations autour du topic « Algérie »

1. Immanence linguistique et spatiale
2. Glissement de l'immanence spatiale ontologique au continuum historique de terme « Algérie »
3. Occultations historiques et voix discordantes

QUATRIEME ENSEMBLE D'ETUDES

VII. Spatialité, saillance et identité du topique « Algérie » dans le discours : dimension sociocognitive et pragmatique inférentielle

1. Saillance et scalarité dans l'approche de la spatialité discursive du topique « Algérie »
 - 1.1. Scalarité en général : sémantique et pragmatique
 - 1.2. Quelques faits de scalarité en particulier : discussion terminologique
 - Emploi des adjectifs
 - Emploi des superlatifs
 - Emploi des modificateurs
2. Saillance et cadrage référentiel et textuel du topique « Algérie » OU le nom propre
 - a. Algérie continent
 - b. Algérie force de frappe
 - c. Algérie, porte de... , la métaphore
3. Métaphore et spatialité « Algérie porte de... »

DISCUSSION THEORIQUE

- **Cadre épistémologique général : la pragmatique inférentielle**
- **Cadre épistémologique général de la spatialité du/dans le langage et son intégration la pragmatique inférentielle**



I. Pragmatique inférentielle : principes épistémologiques et applications

1. De l'énonciation et de la discursivité

La linguistique et la sémantique formelles sont ainsi fondées sur l'univocité et la transparence du sens et ses modèles explicatifs se justifient dans ce cadre épistémologique de l'invariance tributaire de l'uni dimensionalité formelle du sens. Face à aux pratiques effectives de la langue qui se rapportent aux objets parole-discours, la sémantique formelle laisse non résolues des problématiques de sens relatives aux faits de polysémie des mots, l'ambiguïté des expressions, les malentendus, l'implicite, le non-dit, etc. Un autre paradigme épistémologique, ayant pour objet d'étude complexe et multi dimensionnel, constitue le cadre d'analyse et de modélisation, où ces phénomènes acquièrent leur statuts théoriques d'objets d'étude. Cela, sur la base de ruptures épistémologiques quant au schéma de communication et au primat du message informatif mis en cause.

« mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation. Le discours, dit-on, qui est produit chaque fois qu'on parle, cette manifestation de l'énonciation, n'est-ce pas simplement de la "parole"?—il faut prendre garde à la condition spécifique de l'énonciation : c'est l'acte même de produire un énoncé et non le texte d'un énoncé qui est notre objet. Cet acte est le fait du locuteur qui mobilise la langue pour son compte. (...) Le locuteur s'approprie l'appareil formel de la langue et il énonce sa position par des indices spécifiques, d'une part, et au moyen de procédés accessoires, d'autre part. » (Benveniste, 1985: 80-82, cité par Baylon & Mignot, 1991: 89)

« L'énonciation peut dans un premier temps être abordée selon son versant psychologique ou cognitif, comme processus de mise en œuvre de la parole. À cet égard, nous distinguerons trois modalités distinctes qui peuvent participer au processus de mise en œuvre de l'activité signifiante : du côté du sujet avec le paradigme de l'enaction (ou cognition incarnée), le préconstruit (dans le cadre de l'analyse du discours), et l'énonciation (la prise en compte du sujet, à partir des travaux de Benveniste).» (Julien Longhi, 2012)

« (...) le discours peut être conçu comme une extension de la linguistique, ou comme symptôme d'une difficulté interne de la linguistique (particulièrement dans le domaine du sens), rendant nécessaire le recours à d'autres disciplines». (Michel Arrivé, 1986: 233)

« Du discours, je donnerai avec Ricoeur la définition suivante : quelqu'un dit quelque chose à quelqu'un selon des règles (phonétiques, lexicales, syntaxiques et stylistiques), formule qu'on peut expliciter par un certain nombre de polarités : événement et signification, identification singulière et prédication générale, acte propositionnel et acte illocutionnaire, sens et référence, référence à la réalité et référence aux interlocuteurs. » (Philippe Lacour

« (...) le discours c'est la structure profonde du texte auquel il assure la linéarité. L'investigation du discours n'est possible que par l'intermédiaire des traces laissées dans le texte-performance. » (Rovența-Frumușani, 2004: 67)

Nous appréhendons le discours comme l'objet d'un autre paradigme épistémologique des sciences du langage, à savoir la parole. Il s'agit, de notre point de vue, dans un souci d'édification et à partir de la première opposition langue-parole, d'adopter cette approche pour retenir la notion de discours comme objet de parole et objet d'étude de linguistiques du discours, précisément de pragmatiques du discours, distinctes des linguistiques de la langue.

Discours : objet complexe

L'introduction du discours comme objet d'étude en sciences du langage se justifie sur le plan épistémologique par le fait qu'il : a) doit répondre aux besoins d'analyse de phénomènes langagiers ancrés, en dehors de la sphère phénoménologique de la langue (aspects logico-formels stricts) ; b) doit correspondre à des faits de langage susceptibles de conceptualisation et de généralisation (objet scientifique) ; c) susceptible d'être intégré, sur le plan scientifique, dans un cadre épistémologique pouvant rendre compte de sa complexité (objet complexe) à même de rationaliser sa compréhension.

Discours : épistémologie du complexe

Dans le champ des sciences du langage, il y a lieu de distinguer ainsi deux grands paradigmes épistémologiques. Le paradigme du simple auquel appartient l'objet-langue et le paradigme du complexe auquel appartient l'objet-discours. Le paradigme du simple a pour objet la langue, objet abstrait obtenu par décision épistémologique (scientifique) à l'aide de ce qui est désigné par procédé de réduction : la langue comme objet abstrait forgé par le linguiste pour conceptualiser le langage dans sa dimension formelle et logique susceptible de déboucher sur des théories linguistiques de type explicatif (causalité). La parole, autre dimension du langage, a été exclu du raisonnement scientifique en raison de sa complexité (multidimensionnel et plurifactoriel) et surtout en raison de son caractère individuel (supposé au départ). Sur la base effectivement de ces arguments, notamment le dernier, la parole ne peut être constituée en tant qu'objet de science.

Toujours attachés à l'épistémologie scientifique, dans laquelle il est impératif d'inscrire les objet d'étude en sciences du langage, et s'il est incontournable d'admettre le caractère multi dimensionnel de la phénoménologie du langage (pratiques effectives du langage articulées à toutes les dimensions constitutives des comportements humains et sociaux, manifestés simultanément dans leur intégralité), il devient nécessaire, cependant, de contourner l'objection du caractère individuel de la parole et d'affirmer son caractère social (voire universel!) pour la constituer comme objet de science, généralisable, et donc objet de théorie.

Dans ce sens, le discours (équivalent de parole) est postulé comme objet de science sur la base des constats confirmant son caractère social: a) au-delà de la stabilité formelle et sémantique (logique et dénotative) formalisable dans le cadre de la langue-phrase, il est constaté que les interlocuteurs gèrent de façon conventionnelle ou intuitive l'instabilité que suggère l'hétérogénéité formelle et sémantique (connotation, polysémie, implicite, métaphores, etc.) qui caractérise fondamentalement les pratiques effectives du langage (discours) ; b) les interlocuteurs gèrent sur les mêmes bases aussi les faits dits « problèmes de communication (malentendus, quiproquos, etc.), longtemps rejetés par la sémantique formelle, comme accidents, défauts ou au mieux explicables moyennant la restitution des formes logiques sous jacentes dont elles constituent des formes dérivées.

Cette compétence de reconnaissance par les interlocuteurs de formes langagières, en dehors du cadre strict de la phrase et de gestion de la communication, et donc d'intercompréhension, dans le cadre de la complexité, et donc de l'hétérogénéité, de la phénoménologie du discours, institue ce dernier comme objet d'étude scientifique. Le programme de recherche, qui en découle, est de décrire et de modéliser cette compétence.

Discours : procédés

C'est dans ce sens, que parmi les nombreuses définitions contradictoires qui lui sont attribuées, et c'est une gageure de vouloir en restituer la cohérence, on retiendra, ici, les axes théoriques suivants : la linguistique de l'énonciation (E. Benveniste) et la pragmatique (théorie des actes de langage, pragma-linguistique (Ducrot), pragmatique inférentielle (Sperber et Wilson, Moeschler) et la sémantique interprétative (F. Rastier).

La notion de discours relève d'une démarche qui s'appuie sur un point de vue heuristique. C'est d'abord un concept s'ouvrant sur un paradigme d'une pensée scientifique. C'est ce que l'on a vu précédemment.

Ensuite, sur le plan matériel, on dira que le discours renvoie aux pratiques langagières pluri sémiotiques et effectives des interlocuteurs en situation concrète de communication (orale ou écrite) pour la gestion de leurs affaires (toutes dimensions confondues). A partir de là, on dira qu'il s'agit d'un procès ou d'un processus, plutôt que de produits finis et stables. S'il est possible que certains de ces produits (types de textes, types d'interactions) fassent l'objet de catégorisations sociales, bien que difficiles à formaliser sous ces formes finies vu leur extrême instabilité, la recherche scientifique s'oriente vers la description et la modélisation des procédés qui conduisent à la formation de ces produits.

Ce sont ces procédés qu'il faut expliciter pour apprendre selon quels hypothèses sociocognitives agissent, de façon partagée (intercompréhension), les interlocuteurs pour produire des séquences langagières (de tailles variables) pour se rendre manifestes et interpréter leurs intentions de communication.

Ce sont ces procédés, à même d'aboutir à l'intercompréhension, dans le cadre de l'hétérogénéité constitutive des pratiques langagières, qu'il y a lieu de formaliser et d'échafauder ainsi des théories. Théories rappelons-le du complexe, dont l'objectif n'est pas celui d'expliquer (causalité) qui nécessite la réduction à une seule dimension des faits étudiés, mais de comprendre des relations entre faits hétérogènes et multidimensionnels (paradigme de compréhension) ; comprendre leurs fondements sociocognitifs.

2. De la pragmatique inférentielle : principe de Pertinence

La pragmatique inscrit les faits de langage au de-là du paradigme logico-formel de l'analyse linguistique et sémantique. Elle les inscrit dans le paradigme de la parole et en tant que tel ils relèvent du contenu. Peirce inscrit la problématique du signe dans la relation entre un objet et un interprétant. A partir de Benveniste ou la linguistique de l'énonciation, est affirmé le pouvoir structurant d'une subjectivité qui établit les rapports de modalisation et de référentialisation entre le signe et un *Je*, un *ici* et un *maintenant*. Ducrot, défendant une

pragmalinguistique théorisant pour l'implicite et le non-dit, établit les rapports entre le signe et ses présupposés et ses insinuations.

La théorie des actes de langage, initiée par Austin, formalisée par Searle et poursuivie par Vanderveken, ouvre le champ d'investigation sur la dimension actionnelle du langage dans le cadre générale d'une théorie de l'intentionnalité. Sur la base critique de l'illusion descriptive et donc de la mise en crise du message informatif, sont mis en exergue la force illocutoire et de l'intentionnalité du faire à travers le dire et l'indirection de l'acte du langage en rapport à des considérations sociocognitives. La dérivation illocutoire reposent sur la combinatoire des opérations de calculs interprétatifs et la prise en charge de considérations d'obligations sociales.

Grice, à travers les concepts de « indices de contextualisation », d'« effets contextuels », reconsidère le fonctionnement du langage et de la communication intersubjective sur la base d'opérations mentales appelées « implicatures » et « explicatures ». Ce recadrement est théorisé par D. Sperber et D. Wilson sous le concept directeur de « Pertinence », par opposition à celui de cohérence. J. Moeschler et A. Reboul, à travers des dizaines d'ouvrages, donnent un essor et des développements substantiels au concept Pertinence.

La pragmatique inférentielle s'inscrit dans le paradigme de la pertinence et œuvre comme le souligne Moeschler à « établir une méthode scientifique pour l'analyse du discours ». Le paradigme de la pertinence postule la communication verbale comme « (...) en effet non seulement codique (ou linguistique), elle est inférentielle. » (Moeschler). Grégoire Witerstein (2008) en donne la définition suivante : « Par pragmatique **inférentielle** on entend la partie de la pragmatique qui s'intéresse aux **aspects non sémantiques** du sens d'un énoncé et qu'il est possible d'en déduire de façon **non logique**. » La pragmatique inférentielle et la théorie de la pertinence travaillent dans le cadre de la « logique naturelle », par opposition à la logique formelle, à travers le concept d'« inférence non logique » ou implicature qui est posé comme un terme descriptif et non explicatif.

Ainsi la Théorie de la pertinence vise à « décrire le sens assimilé aux intentions informatives que le destinataire, par interprétation, arrive à conjecturer. » (L. de Saussure). Il s'agit d'accéder aux conjonctures intuitives des sujets parlants en produisant ou interprétant du sens. Ce dernier relève sous cet angle de mécanismes de calcul qui implique des opérations de contextualisation. L'analyse consiste à découvrir le sens et poser le mécanisme de calcul. Ainsi, le rapport texte et contexte est revisitée sous un angle non déterministe, dans la mesure où les données textuelles sont posées comme produisant, par des marques à relever dessinant un parcours interprétatif, leur conditions contextuelles d'acceptabilité.

La Pragmatique du discours, inférentielle et cognitive, revient à une interprétation des énoncés pour accéder par la description objective à une signification non naturelle. Les présupposés de cette démarche s'appuie sur le postulat du fonctionnement de la cognition humaine qui consiste à maximiser la pertinence. Dans ce sens, le discours ou le régime discursif relève d'une communication consiste en une suite non arbitraire d'énoncés allant selon un parcours qui va des intentions locales à l'intention globale. Ce cheminement est effectué en fonction d'hypothèses qui se forment et se configurent de façon processuelle

correspondant à des processus de contextualisation rendant pertinent la compréhension des énoncés, par anticipation (hypothèses anticipatoires). Sperber et Wilson (1993) détermine l'universalité de ces hypothèses comme suit :

- H1 : Chaque énoncé a une variété d'interprétations possibles : combinaison possibles du contenu explicite, du contexte et des implicatures. Interprétations compatibles avec l'information encodée linguistiquement.
- H2: Toutes ces interprétations ne sont pas simultanément accessibles à l'auditeur (lecteur) : désambiguïsation, hypothèses contextuelles, implicatures nécessitent davantage d'effort de récupération (contre le principe de pertinence)
- H3 : Les auditeurs sont équipés d'un critère unique et très général pour évaluer les interprétations dans l'ordre où elle viennent à l'esprit.
- H4 : ce critère est assez puissant pour exclure toutes les interprétations sauf une, de telle sorte que lorsqu'il a trouvé une interprétation qui le satisfait, l'auditeur n'a plus à chercher : il n'y aura jamais plus d'une.

Le principe de Pertinence remet en cause le caractère par défaut des maximes logico-formelles de Grice. Cela amène à ne considérer que les « implicatures conversationnelles », généralisées ou particularisées, qui relèvent du processus qui consiste à violer les maximes et à les exploiter, selon la démarche suivante :

« Un énoncé, dans une interprétation donnée, est optimalement pertinent si et seulement si:

- a) Il produit suffisamment d'effets contextuels pour justifier l'attention de l'auditeur ;
- b) Il ne contraint pas l'auditeur à un effort de traitement non motivé pour produire ces effets. » Sperber et Wilson
- c) Interprétation = calcul = activité de raisonnement = séquences d'interprétations = produire des inférences.
- d) Evolution de l'environnement cognitif du destinataire énoncé après énoncé de manière dynamique à travers le temps.
- e) Description : état cognitif initial, intermédiaire, final, lié à la production d'inférences = enrichissement.
- f) Lister les opérations à réaliser (procédures) ».



II. Spatialité dans le discours : enjeux épistémologiques

L'intitulé du présent chapitre (Spatialité dans le discours : enjeux épistémologiques) renvoie à la réflexion menée pour délimiter les contours et les enjeux de la notion de spatialité dans le champ des sciences du langage. Plus précisément, il s'agit d'un travail d'explicitation des possibilités d'inscription des objets d'étude dans le cadre heuristique de la pragmatique inférentielle.

Pour motiver le choix de la spatialité ou le discours de/sur la spatialité comme objet d'étude, il y a lieu de s'appuyer et de convoquer l'argument avancé par Klein et Nüse (1993) mettant en exergue le double avantage que revêt l'étude de la spatialité : « informer sur la structure et les fonctions de la langue [du discours] dans un des domaines les plus importants... » ; « éclairer sur une catégorie fondamentale de la cognition humaine [la spatialité] ».

Au vu de la documentation réunie en vue de construire ce projet (plus de 250 références, soit une bibliographie de 20 pages et c'est une recension non exhaustive) et exploitée partiellement, l'objet « spatialité » s'avère comme un objet complexe impliquant la nécessité d'articuler des dimensions et des problématiques de divers ordres, constituant ainsi un défi scientifique des plus intéressants : dimension ontologique (l'identité de l'espace en soi), langagière (langue et discursivité de la spatialité), cognitive (schèmes mentaux organisant la connaissance sur l'espace) et d'autres dimensions particulières qui peuvent surgir une fois confronté aux spécificités des corpus traités. Il s'agit donc d'exposer les enjeux épistémologiques et méthodologiques qu'implique l'étude de la spatialité à travers des considérations ontologiques, puis langagières et enfin considérer dans quelle mesure la pragmatique inférentielle constitue un cadre d'analyse adéquat.

1. De l'ontologie spatiale : épistémologie plurielle

D'un point de vue philosophique, donc ontologique, l'Espace, comme son corolaire le Temps et en rapport à l'Etre, sont données comme entités fondamentales de l'existence. Autrement dit, l'existence de toute chose et de tout Etre n'est concevable que déterminés dans le Temps et l'Espace dans un rapport de précédence et de prééminence. Au vu de la conscience acquise de tout cela, les rapports homme/espace et société/espace (être individuel ou social) revêtent, comme le dit Maloutas (1998), un intérêt particulier. Patrick Juignet (2015) manifeste cet intérêt, donc la primordialité de la problématique de la spatialité pour l'homme et l'homme savant par la question majeure : « comment accéder au réel ? ». Donc comment accéder à la saisie du temps et de l'espace ?

Cette conscience procède, comme le rappelle Maloutas, d'une « intuition pure », en ce sens que l'espace-temps précède toute « intuition sensitive ». Autrement dit, l'espace-temps échappe à la « capacité analytique appliquée au matériel provenant de nos sens ». Patrick Juignet définit cette intuition dans le cadre de la dichotomie « réalité vs réel ». La notion de

Réel correspond à l'existence d'un « monde auxquels participent les êtres humains, mais qui ne dépend pas d'eux », « ne dépend pas de la connaissance des hommes, n'obéit ni à ses croyances, ni à ces volontés ». On comprend par-là que l'homme, à travers ses facultés et ses réalisations, n'a pas prise sur le Temps et sur l'Espace mais plutôt à des espèces d'avatars du temps et de l'espace.

Cela a une conséquence heuristique importante et permet de dire, dans les termes de Maloutas, que la relation homme-espace n'était pas d'emblée de l'ordre de la « connaissance conceptive » (conception, théorisation), mais elle était d'abord de l'ordre, selon les termes d'Heidegger, de l' « engagement direct », signifiant par-là une spatialité humaine et sociale vécue, liée à « des modes d'existence », à travers « la manipulation et l'utilisation des objets ». C'est cette relation que Patrick Juignet formalise dans la notion de *Réalité* (vs *Réel*), comme entité empirique liée à « notre expérience, nous engageant par notre apport à sa construction. On comprend par-là qu'il est impossible à la conscience de l'homme, dans sa condition humaine et sociale, d'accéder directement au Temps et à l'Espace. L'Espace, en l'occurrence constitue ainsi une entité existentielle indépendante de lui, qui le détermine et qui échappe à sa conscience analytique. C'est ainsi que l'homme construit, dans les conditions empiriques de son existence, son temps et son espace.

En cela, la pensée spatiale correspond à une évolution : historiquement, elle a évolué d'une certaine appréhension des lieux (espaces précis relevant de la réalité), vécus comme « espaces vitaux » vers le concept *Espace*, « objet séparé de la pratique sociale ». Le débat, instauré dans les sciences humaines et sociales (donc dans les sciences du langage), est fondé sur la critique apportée à une conception absolue de l'espace, dont se réclament les sciences exactes dans le sillage des philosophie logicistes, en faveur d'une conception « relative », où l'espace est pensé dans la dimension des relations qu'il implique : « une série de coexistences » selon la formule de Leibniz, entre divers objets et entre l'homme-société et les objets.

Ainsi, compte tenu de la complexité des phénomènes accessibles à travers lesquels il peut être observé, l'espace ne peut être, du point des sciences H et S, comme entité « absolue » et « préexistant » où « se placent les objets, activités et rapports » et où l'homme se pose comme « observateur objectif », accédant à l'espace comme « vérité objective », par le biais de méthodologies relevant de l' « objectivisme » et de l' « empirisme ».

Il est plutôt à considérer sous l'angle du rejet de la dichotomie « sujet-objet » (donc approche intégrative de sujet-objet) prévalant en sciences, ramenant l'espace (la spatialité) aux conditions historiques et sociales et de son exercice, consacrant le principe formulé en ces termes : « Tout espace est en fait un espace produit » (Maloutas). Il s'agit de révéler les « traces » et les « termes » généraux du matérialisme historique à la base du « passage de la spatialité humaine dont le concept descriptif est le « lieu » vers la spatialité sociale dont le concept descriptif est « l'espace ». En somme, à la trace d'une spatialité « humaine historiquement et socialement informée ». Il s'agit, comme le souligne Patrick Juignet, de « penser le réel grâce à la réalité dans une relation de « nécessité » et d' « interdépendance ». Autrement dit, faire des hypothèses sur le *Réel* à partir des connaissances établies au sujet de la *Réalité*, sur la base d'une hypothèse selon laquelle le réel (ce qui existe) marque la réalité (vécu) et que cette dernière porte des indications, des indices sur le premier.

C'est dans ce sens que Maloutas prône, dans le cadre des SHS, une humanisation de la géographie ou une géographie humaniste, en s'appuyant sur la force analytique du marxisme, les subtilités du **structuralisme** (constructionnisme ?) à l'aide d'une méthodologie réaliste.

Patrick Juignet projette la réflexion dans le cadre d'une « ontologie prudente », « locale » et « implicite » (donc non absolue, non générale, non explicite). Locale dans la mesure où il s'agit de s'occuper de secteurs précis en s'appuyant sur les sciences empiriques. Implicite dans la mesure où à partir de la diversité constitutive de la réalité, on ne peut que projeter la diversité du réel, qui correspond à l'idée de « champ du réel » ou « formes d'existence ». Klein et Nuse, évoquant la structure de l'espace, signalent son caractère protéiforme en ces termes : « l'espace des philosophes n'est pas celui des physiciens, l'espace des psychologues n'est pas celui des anthropologues ». Autrement dit, pour une « meilleure garantie d'adéquation au réel », les SHS s'attèlent à produire des connaissances qui « nous disent implicitement (indirectement) quelque chose sur le monde. »

2. Du langage de spatialité (langue/discours)

François Rastier (2004), ramenant la discussion au champ de la sémantique, situe celle-ci dans un cadre ontologique pluriel. Rompant en cela avec l'ontologie unique par un processus de « dé-ontologie ».

Klein et Nuse parlant précisément de « l'expression de la spatialité » dressent le constat suivant : « Toutes les langues ont développé un riche répertoire de moyens permettant d'exprimer la référence spatiale. C'est pour cette raison que l'on devrait s'attendre, en analysant le langage spatial, à découvrir un système possédant une organisation simple et claire. Il n'en est rien. »

Ontologie unique, correspondant aux sciences dites « sciences de l'objectivité », qui détermine une certaine tradition linguistique fondée selon lui sur des préjugés que sont : « l'ontologie est préalable à la sémantique ». Ainsi, l'ontologie et donc la sémantique sont fondée sur le préalable de l'Etre (donc le NOM) sur le faire (donc le VERBE). Delà, découlent les concepts suivants : l'Etre-nom (vs faire-verbe) ; la substance (vs accidents) ; l'unicité (vs multiplicité) ; intemporalité (vs temporalité) ; l'invariance (vs la variation).

Quant à l'ontologie plurielle, elle revient à envisager de parler de réseaux sémantiques dans le cadre d'une linguistique de corpus (approche empirique). Celle-ci implique : « diversité sémiotiques des textes » ; « corrélations complexes entre contenus et expressions » (plurivocité, équivocité) ; « incidences constituantes du contexte ».

Linguistique du corpus qui revient par ailleurs à se reconnecter avec la linguistique (littérature) comparée sur la base de la variabilité foncière des langues et des mondes représentés (Sapir, Hjelmslev, Coseriu).

Klein et Nuse, en référence à l'expression spatiale, avancent la notion d' « espace perceptif ordinaire », jugé comme « concept important lorsqu'on décrit les structures spatiales dans les langues naturelles. » et impliquant par-là l'idée que « si l'on veut comprendre la référence spatiale dans les langues, il faut adopter des conceptions très différentes de l'espace. »

Cela conduit à rompre avec la tradition logico-grammaticale et le cognitivisme orthodoxe concevant la langue comme nomenclature de lexique-choses postulé comme même par tout le monde et concevant la structure linguistique (lexicale en l'occurrence) comme dérivant d'une structure ontologique.

Cette rupture ou cette dé-ontologie, dans le sillage des écrits de Rastier, revient à envisager la linguistique comme ayant « pour objet les langues et leur comparaison, des discours et leur comparaison. Dans ce cadre les implications épistémologiques et méthodologiques consistent à : abandonner la référence, le statut logico-linguistique du signifié (non logique et psychologique), la solidarité des plans du langage (sa/se) et procéder par une définition différentielle entre sa et se. A ce titre le signifiant acquiert toute importance : « alors que le cognitivisme, dit Rastier, se veut résolument matérialiste, il est paradoxal qu'il ne traite pas véritablement l'aspect matériel du langage.

La sémantique interprétative se consacre donc à « définir des relations non logiques ; des relations actantielles ; des relations textuelles complexes. Relations établies dans le texte et qui varient avec le discours et les genres ; en vertu de cela, il devient impossible de projeter un ordre ontologique. Cela, d'autant plus que « dans les textes, dit Rastier, le contexte est constituant : à chaque actualisation le sens change. Autrement dit, chaque application (étude de corpus) détermine un régime de pertinence. Ce que Klein et Nuse confirment en ces termes : « nous ne devons pas seulement nous fonder sur des concepts spatiaux différents mais nous devons également tenir compte du fait qu'au fil du discours, nous passons sans problème d'une définition de l'espace à une autre. »

3. Du traitement pragmatique et inférentiel du langage de spatialité

Dans quelle mesure il est possible de traiter la question de la spatialité dans le discours ? Passer de la phrase à l'énoncé ? En quoi la pragmatique inférentielle peut constituer un cadre heuristique pour développer des descriptions et des modélisations des opérateurs spatiaux et des procédés de spatialisation ?

D'abord, exploitons les hypothèses retenues du débat instauré sur le plan ontologique et sémantique :

- La spatialité envisagée dans le cadre d'une ontologie implicite, impliquant un accès indirect à la spatialité par l'examen des indices de la réalité par le biais d'hypothèses inférentielles.
- Spatialité comme objet complexe, relevant d'une conceptualisation relative : conduite cognitives non logiques.
- Discursivité spatiale comme phénoménologie procédurale : comment accéder au *Réel* en se fondant sur l'apport de construction de la spatialité ?
- Spatialité comme expression de la pensée sociale : de la représentation symbolique interprétative (vécue, expérience humaine et sociale) à une représentation figurative (sociale, abstraction)

Ces hypothèses d'ordre ontologiques et langagières concordent avec le programme de recherche en pragmatique inférentielle dans les termes suivants.

Winterstein (2008) avance la définition suivante de la pragmatique inférentielle : « Par pragmatique inférentielle, on entend la partie de la pragmatique qui s'intéresse aux aspects non sémantiques du sens d'un énoncé et qu'il est possible d'en déduire de façon non logiques. »

A partir de là, on peut avancer les hypothèses suivantes concernant les directions d'investigation qui peuvent être engagées :

- La spatialité est une représentation sociocognitive de l'espace à sa construction discursive.
- Sur la base du principe qu'il faille tracer une frontière entre ce qui fait partie du contenu et ce qui relève de l'inférence, l'expression de la spatialité relève d'un langage indiciel renvoyant à la partie du contenu non dite, appelée implicature.

Ces remarques doivent concorder avec le principe de pertinence qui s'énonce par les parcours interprétatifs décrits ainsi : « La sémantique (type, forme linguistique, informations) fournit une représentation qui sert d'entrée au module pragmatique qui calcule les inférences attachées à l'énoncé. »

En termes de spatialité, cela se traduit par le fait de dire que l'information sur la Réalité (lieux) permet de construire (par inférence) l'information sur le Réel (l'Espace).

Cette « signification non naturelle relève de l'interprétation des énoncés », pour cela il devient nécessaire de décrire la signification et à ce titre les inférences se veulent descriptives ».

Ainsi, la signification en générale et celle de la spatialité en particulier résultera de la conjonction de l'intention informative telle qu'elle peut être déterminée par l'intention communicative. Autrement dit, la signification spatiale relève davantage d'une interprétation que d'une propriété définitoire.

Dans le même sens, Moeschler définit l'interprétation comme la « construction d'hypothèses contextuelles pertinentes pour la construction des hypothèses anticipatoires. Cela est nommé signification procédurale et en termes de spatialité on peut dire que la signification spatiale résulte de procédés discursifs qui produisent suffisamment d'effets contextuels pour justifier l'attention de l'auditeur ou du lecteur dans le pôle de la compréhension, sans le contraindre à un effort de traitement non motivé pour produire ces effets.

Selon Louis de Saussure, les procédures renvoient aux opérations de raisonnement, codée dans des expressions particulières, qui déclenchent le processus d'interprétation sémantique et pragmatique en tant que calcul. Pour ce qui est de la spatialité, il s'agit d'identifier ces unités propositionnelles bien formées qui sélectionnent des contextes dans un environnement cognitif donné. Ainsi, l'expression et la signification spatiales relèvent du discours en ce sens où elles s'organisent selon des schémas non arbitraires (donc motivés).

On envisage ainsi l'expression de la spatialité dans le discours comme relevant de la construction d'une cognition spatiale par le partage d'hypothèses en les rendant manifestes

à l'autre : hypothèses d'ordre encyclopédiques, actantielles (actions) et normales (normatives).

En nous inspirant de Moeschler, il y a lieu de dire que les connotations spatiales peuvent provenir de l'interaction entre la signification de la phrase (logico-formelle), des facteurs cognitifs généraux, des critères de cohérence avec le principe de pertinence. Cette cohérence consiste à sélectionner un enrichissement informatif minimal, c'est-à-dire le plus petit et le plus accessible pour produire un résultat acceptable.

L'acceptabilité revient à relier : a) la satisfaction de la saturation du sens au niveau linguistique pour envisager l'enrichissement pragmatique ; b) la satisfaction de la concordance entre les hypothèses qui construisent l'intention communicative et les hypothèses qui construisent la compréhension (par anticipation) ; c) le tout sans coût interprétatif excessif.



DICUSSION METHODOLOGIQUE

- Modélisation de la notion d'archive en analyse du discours
- Modélisation du discours autour du topique « Algérie », comme entité spatiale
- Modélisation de la notion de corpus en analyse du discours
- Modélisation du corpus relatif au topic « Algérie », comme système d'énoncés spatiaux



III. Spatialité dans le discours : enjeux méthodologiques

Le présent chapitre porte sur la réflexion épistémologique et méthodologique consacrée à la construction de l'archive et du corpus, et de leur problématisation, relativement au projet de recherche portant sur la spatialité du topique « Algérie » dans le discours¹. Il est question de rendre compte du cheminement critique, emprunté dans le cadre d'une approche empirique, pour asseoir les fondements épistémologiques des données de langage à soumettre à l'analyse.

Cette réflexion s'est imposée dans le cadre d'une approche qualitative et empirique, portant sur des objets de discours caractérisés comme objets complexes, relevant du paradigme interprétatif et holistique. Comme le souligne A. Mucchielli², elle constitue un temps fort du processus de recherche qu'il y a lieu d'éclairer et de formaliser, en explicitant la pensée scientifique qui les institue en tant qu'objets d'étude pertinents.

Partant d'une démarche onomasiologique qui consiste à chercher à donner des formes discursives à un certain sens ou à un certain effet pragmatique, comme il est repris à notre compte ici par rapport à la spatialité dans/par le langage, Marie-Paul Jacques et Thierry Poibeau³ insistent sur la nécessité d'un travail d'interprétation des données qui implique nécessairement que chaque étape de choix soit motivée. En somme, comme le rappelle Jean-Philippe Dalbera⁴, ces données doivent être instaurées sous l'effet de la réflexion dialectique entre donné/construit, terrain/théorie soutenu par le principe de la récursivité.

Il s'agit de voir sous quelles conditions méthodologiques s'opère de manière pertinente en analyse du discours la constitution des données de l'archive, puis leur transposition en données de corpus. Voir précisément comment, partant de l'éclairage de départ relatif au sujet de la spatialité du topique « Algérie » dans le discours, construire, empiriquement, des problématiques à même de donner une portée heuristique aux données de l'archive et à celles du corpus.

¹ Il s'agit de l'équipe de recherche « Spatialité du topique « Algérie » dans le discours : pragmatique inférentielle, enregistrée sous le code H04L01UN16022020001 et affiliée au laboratoire Etudes de pragmatique inférentielle (Epi), de 2019-2020 à 2023-2024.

² A. Mucchielli, (dir.). 1996. *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Armand Colin.

³ Marie-Paul Jacques et Thierry Poibeau. 2010. « Etudier des structures du discours : préoccupations pratiques et méthodologiques », *Corela* [En ligne], 8-2 | 2010, mis en ligne le 27 octobre 2010, consulté le 04 décembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/corela/1855> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/corela.1855>

⁴ Jean-Philippe Dalbera. 2003. « Le corpus entre données, analyse et théorie », *Corpus* [En ligne], 1 | 2002, mis en ligne le 15 décembre 2003, consulté le 01 décembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/corpus/10> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/corpus.10>

En rapport à notre projet de recherche, il est question d'une mise au point conceptuelle des deux notions d'*archive* et de *corpus* pour préparer la réflexion analytique : a) une réflexion sur la construction de l'archive, ses configurations, ses délimitations ou sa saturation ; b) une réflexion sur la construction du corpus et les critères qui instaurent les données adéquates au sujet et telles qu'elles peuvent être l'émanation de problématiques ; c) une réflexion sur le statut heuristique des notions d'*espace* et de *spatialité*, telles qu'elles peuvent déterminer les données discursives à analyser relativement au topique « Algérie », à la lumière d'élaborations de problématiques et d'hypothèses qui mettent en perspective leur analyse.

1. Mise au point conceptuelle de la notion d'Archive dans le cadre d'une approche empirique en AD

Les travaux de méthodologie se sont appuyés en Analyse du discours sur l'établissement de la distinction entre la notion d'*archive* et celle de *corpus*. La présentation de leurs définitions respectives permettra dans le cadre de ce travail d'aboutir à une conceptualisation en accord avec l'objectif de recherche et la matérialité langagière obtenue par le recueil des documents à travers le Web, guidé dans un premier temps par des critères thématiques, au premier desquels le topique « Algérie ».

Ce premier recueil « tous azimuts » de documents, dans le cadre d'une démarche exploratoire et thématique, débouche sur une matérialité discursive imposante, aux ramifications thématiques nombreuses et enchevêtrées. Cela a rendu la catégorisation et la classification des faits de langage hasardeuse et rend par conséquent nécessaire sa réorganisation sur la base d'autres critères opératoires, obtenus moyennant une réflexion conceptuelle, afin de rendre opératoire la sélection et l'ordonnancement des faits de discours, tels qu'ils peuvent être institués en tant qu'objets d'étude.

1.1. Modèle de construction de l'archive : paramétrage d'un système d'énoncés (textes)

Dans le *Dictionnaire d'Analyse du discours*⁵, la notion d'*archive* est située à un niveau de données langagières qualifié de « particulier » par M. Foucault⁶ : « Celui d'une pratique qui fait surgir une multiplicité d'énoncés comme autant d'événements réguliers, comme autant de choses offertes au traitement et à la manipulation. ». Autrement dit, « le système général de la formation et la transformation des énoncés. ». Les auteurs du dictionnaire rappellent que J. Guilhaumou et D. Maladié, R. Robin⁷ renforcent l'idée selon laquelle l'archive est une mise en ordre en soi puisqu'il s'agit de « dispositifs d'archive spécifiques d'un thème, d'un événement, d'un itinéraire ». Il est rappelé aussi que M. Pêcheux et C. Fuchs⁸, en

⁵ P. Charaudeau et D. Maingueneau. 2002. *Dictionnaire d'Analyse du discours*, Editions du Seuil, 2002 : 61-62. Désormais DAD.

⁶ M. Foucault. 1996. *L'Archéologie du savoir*, Gallimard, Paris : 171.

⁷ J. Ghillaumou, D. Maladié et R. Robin. 1994. *Discours et archive. Expérimentations en Analyse du discours*, Mardaga, Liège : 195.

⁸ M. Pêcheux et C. Fuchs. 1975. « Mise au point et perspectives à propos de l'analyse automatique du discours », *Langages*, 37, 7-80, 1975 : 29.

employant la formulation de « corpus obtenu par voie archivistique », renvoient au découpage qu'opère l'analyste dans l'ensemble des énoncés conservés.

Pour notre part, on retiendra de cette première présentation liminaire, néanmoins condensée, de la notion d'*archive*, le fait qu'elle résulte, pour des besoins de recherche, d'une construction (pratique) contrôlée par l'analyste (traitement, manipulation, découpage). A retenir également que l'archive débouche, par nécessité scientifique, sur une organisation de données langagières, assimilable à un système où prévaut donc un ordre fondé sur les principes *régularité* et de *hiérarchie*.

Par ailleurs, compte tenu du lieu de circulation des articles, visés par la présente recherche, la construction de notre archive se fera à partir d'un autre « système » d'archivage et de circulation des textes, propre aux moteurs de recherche sur internet. Il faudra à la fois en tenir compte et s'en démarquer dans une démarche scientifique de création de nouvelles configurations des textes sur des critères propres à une conceptualisation discursive procédurale, c'est-à-dire relative à des procédés de discours et leurs effets de sens.

Pour ce qui est du paramétrage de la mise en ordre des textes dans l'archive, à partir des synthèses élaborées par quelques auteurs et au vu de la matérialité discursive inhérente au topique *Algérie*, trois (03) enjeux émergent comme paramètres problématisant la notion d'*archive*.

D'abord, un enjeu de *légitimation*. Selon Charaudeau⁹, les énoncés (textes) à archiver sont tributaires de la mémoire en tant que « pris dans un inter-discours serré » et d'un **positionnement** qui implique leur inscription dans le cadre **d'institutions**. Ces dernières confèrent aux énoncés leur légitimité et leur autorité, en « contraignent l'énonciation » et « fixent des enjeux historiques sociaux, intellectuels... ». Inscrire un texte dans une archive et lui conférer cette valeur archivistique, cela revient, indique-t-il, à « penser d'emblée son émergence historique et mode d'existence », à penser « l'articulation dans une énonciation d'un déploiement textuel et d'un faire social » (54). Il s'agit de rapporter à une « identité discursive », à caractère social, ou à un « dispositif énonciatif », des événements verbaux (textes et êtres humains) « qu'il fait vivre et qu'ils font vivre » (53).

Ensuite, un enjeu de *vériconditionnalité*. Se référant à Derrida et partant du principe de « non neutralité de ce qui est retenu comme effet de vérité », Soussa Romão et all.¹⁰ arrivent à l'idée d'une double dimension des énoncés de l'archive : celle relevant de la présence et celles relevant de l'absence. Dans le même sens, Derrida parle de « mémoire des événements » et de « destruction des données » ; Foucault d'« apparition » et d'« effacement » ; Charadeau d' « énonçable » et d'inénonçable ». Cela est indicateur d'une double matérialité langagière que chaque archive projette : une interface de données saisies par leur présence en surface et une projection en profondeur non révélée qui devient l'objet de construction de l'analyste. C'est ce que Pêcheux exprime par l'exigence d'une lecture au-

⁹ Dominique Maingueneau. 2021. « Analyse du discours et archive », *Semen* [En ligne], 8 | 1993, mis en ligne le 12 juin 2007, consulté le 27 octobre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/semen/4069> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/semen.4069>

¹⁰ Sousa Romão, Lucília Maria; Correa Silveira Galli, Fernanda; Ribeiro Patti. 2012. « Ane Archive en scène: 'im-pressions' de lecture ». *Acta Scientiarum. Language and Culture*, vol. 34, núm. 2, julio-diciembre, 2012, pp. 135-141 Universidade Estadual de Maringá .jpg, Brasil.

delà du littéral, c'est-à-dire au-delà d'une lecture autorisée par les instances ou du seul ordre du repérable. En somme, à l'aide d'une « lecture interprétative ».

Enfin, un enjeu de *médiatisation*. D'Armenio Enzo¹¹, travaillant sur des archives et des corpus médiatisés et parlant de « pertinences médiales » rattachées à une « véritable expérience du sens », oriente la discussion en soulevant les enjeux de médialité dans le cadre desquels s'organisent les discours. A travers cela est postulé la « mutation du concept d'archive due à la diffusion du paradigme numérique » (110) sous les signes de la « collection », l'« expérience » et la « praxis », pour l'appréhension du « pouvoir sémiotisant des médias ». Les médias sont ainsi considérés comme des objets signifiants dans le cadre de l'archive numérique, se présentant sous les termes d'« interface » et de « support » renvoyant aux « composantes techniques indispensables de toutes les productions sémiotiques » (109).

Sous cet angle, la médialité renvoie à une pluri-sémiotique qui amène à reconsidérer, à la lumière (et mesure) de son déploiement, la richesse énonciative qui caractérise les documents d'archives numériques. Il s'agit de considérer les écarts à établir entre les documents d'archives qu'on traite traditionnellement (matérialité textuelle) et les supports et substances relatifs à la sémiotique de l'interface numérique. Cette double matérialité est à réunir dans le paramétrage analytique de l'archive pour les besoins de la recherche et à réunir également dans le processus d'interprétation auquel elle sera soumise, sous le signe du concept d'« appropriation ». L'archive (texte et substance) est affaire de réception et à ce titre le lecteur-spectateur (profane et savant) procède à l'appréciation des écarts : entre personnes, entre temporalités (actuels/inactuels) et entre spatialités (d'ici/d'ailleurs) induits par la technologie à l'égard des matériaux sémiotiques : numérique/analogique, haute/basse définition, photo (graphie)/synthèse, local/global, échelles de temps diverses, perspectives diverses, formes/déformations, fixité/dynamique et fluidité, etc.

1.2. Autour de l'archive du topique « Algérie » : dynamique et échelle de configuration et de reconfiguration

La mise en place de l'archive de la spatialité du topique « Algérie » dans le discours a évolué, dans le cadre d'une démarche empirique, d'une saisie superficielle et immédiate de l'observation de l'archive-externe à une saisie analytique et conceptuelle avec les paramètres du paradigme de la discursivité, de l'Analyse du discours et de l'approche inférentielle adoptée.

L'archive externe obéit aux modes d'organisation propres à la réalité sociale et ses propres dispositifs de génération, de stockage et de mise en circulation. L'observation et la recherche documentaire se sont effectuées par le biais des sites Web. Cette première saisie de la matérialité sémiotique (textes et interfaces des sites) ne pouvait s'appuyer dans un premier temps que sur la base de critères thématiques en interrogeant les moteurs de recherche à l'aide de mots clés : d'abord, « Algérie » et « espace », comme noyaux focaux, renvoyant

¹¹ D'Armenio, Enzo. 2018. « De l'effet d'archive à l'effet de sens : la théorie de l'énonciation à l'épreuve de la médialité ». *Interin*, vol. 23, n° 1, 2018 Universidade Tuiuti do Paraná, Brasil Disponible sur: <https://www.redalyc.org/articulo.oa?id=504459789007>

au processus discursif et sociocognitif de spatialisation du/dans le langage telle qu'il opère par rapport au topique « Algérie » ; puis en y introduisant chemin faisant des variations de combinaisons.

Les variations ont porté sur l'un ou l'autre des termes, c'est-à-dire par la complexification et l'hétérogénéisation de l'objet thématique « Algérie » et par celles de sa dimension spatiale. Cette complexification-hétérogénéisation s'est effectuée de manière empirique, en ce sens que c'est en fonction des données archivistiques générées par le Web, que des hypothèses de possibles configurations apparaissent au fur et à mesure de l'observation.

Ainsi, les combinaisons se présentent comme suit : a) autour du topique « Algérie » : Algérie ; Algérie-Monde ; Algérie-Monde arabe ; Algérie-Monde Amazigh ; Algérie-Monde musulman ; Algérie-Méditerranée ; Algérie-Maghreb ; Algérie-Afrique ; Algérie-Europe ; Algérie-Maroc, Algérie-Tunisie ; Algérie-Sahel ; Algérie-terre ; Algérie-mer ; Algérie-ciel ; Algérie-économie (commerce, services) ; Algérie-éducation ; Algérie-culte ; etc. ; b) autour du topique « spatialité » : Algérie-Nord ; Algérie-Sud ; Algérie-Ouest ; Algérie-Est ; Algérie-urbain ; Algérie-rural ; Algérie-centre ; Algérie-périphérie ; Algérie-frontières ; Algérie-Sahara ; Algérie-Montagne ; Algérie-littoral ; Algérie-de l'intérieur ; etc.

A cette génération ouverte de thèmes correspondent une myriade de sites qui s'inscrivent dans des thématiques tout aussi diverses et multiples : a) des sites relatifs à la médialité des organes de presse traditionnels ou numériques : www.elwatan.com ; www.libertealgerie.com ; www.maghrebemergent.info ; www.depechedekabylie.com ; www.echouroukonligne.com ; www.algerie360.com ; www.nouvelobs.com ; www.aps.dz ; www.alg24.net ; etc. ; b) des sites relatifs à la médialité des organismes gouvernementaux et internationaux : www.unicef.org-algeria ; www.apn.dz ; www.menadefense.net ; www.ambafrance.org ; www.embalgeria.pt ; etc. ; c) des sites relatifs à la médialité de structures socioprofessionnelles et socioculturelles : www.bna.dz ; www.usinenouvelle.com ; www.vinyculture.com ; www.maison-monde.com ; www.futurascience.com ; www.admin.if-algerie.com ; www.kabyles.net ; etc.

Cette diversité des voix de la médialité, croisée avec celle des thématiques, appelle à faire trois remarques principales : a) le faisceau des orientations thématiques se complexifie en fonction de nombreux déterminants : géographiques, domaines d'activités, d'échelles sociales et professionnelles, etc. ; b) les thèmes de la spatialité de l'Algérie sont distribués parfois, parfois par rapport à certaines thématiques, entre médias dont la parole peut être perçue comme « sérieuse » et d'autres comme « non sérieuse » ; c) en fonction de la nature de la médialité, la distribution se fait également entre médias de « promotion » (propagande) de la spatialité de l'Algérie ou de critique (d'opposition).

Les écueils de cette organisation thématique sont plus puissants que les avantages que l'on peut lui trouver pour rendre caduque l'organisation d'une archive cohérente et pertinente. D'abord, la déclinaison des thèmes et des sous-thèmes peut se poursuivre à l'infini dans leur extension spatiale et temporelle : génération de thèmes spatiaux extensibles sans fin tant dans le sens de l'élargissement que de la réduction des perspectives ; même extension sans fin sur le plan de la chronologie de génération des documents (passés, actuels, futurs). Encore

plus handicapant est l'indétermination des plans de classification et d'organisation thématique. Les énoncés (textes) peuvent indifféremment appartenir au topique Algérie qu'à celui de la spatialité, augmentant par là le champ de génération de textes en fonction d'une infinité de combinaisons thématiques. Si cette première approche est nécessaire à titre exploratoire, la nécessité d'y introduire des critères de catégorisation et de classification a conduit à injecter donc une part de conceptualisation. En d'autres termes, rationaliser autrement l'archive en se fiant à la puissance ordonnatrice des procédés discursifs, mieux définis et dont le rendement est plus élevé.

Pour ce faire, l'exploration thématique, se révélant non opératoire, a conduit en même temps, par un biais critique, à faire ressortir la pertinence de certains critères de sélection pertinents au vu de l'objectif de recherche, celui de modéliser *in fine* les parcours interprétatifs de l'instauration de configurations discursives et sociocognitives de la spatialité de l'Algérie. C'est ainsi que les critères suivants se sont imposés : a) tenir compte de la titrologie des articles générés par les moteurs de recherche pour leur vertu programmatique ; b) tenir compte des dénominations des sites et de leurs modes et procédés de diffusion des articles dans le sens où des indications utiles peuvent être fournies pour apprécier l'orientation de l'information et sa signification ; c) tenir compte de la double dimension médiatique des articles en introduisant la notion de « textes médiatiques médiatisés » où ce double prisme médiatique peut renseigner autrement le rapport aux médias : à la fois textes médiatiques dédiés à la diffusion de l'information et objets eux-mêmes de médiatisation et de diffusion. Cela augmente le rendement interprétatif en termes de signifiante.

Ces critères une fois mis en œuvre, la réflexion sur la catégorisation et la classification des textes archivistiques s'est déterminée sur deux axes en fonction de leur inscription dans une double dimension : ontologique et empirique. Le contenu des articles, lus à la lumière des titres et de l'orientation informationnelle des sites ont conduit à distinguer :

- D'une part, un ensemble de textes situables sur le plan ontologique en tant qu'articulation des notions d'existence relative à *l'ETRE à l'ESPACE*. Ainsi, cet ensemble de textes porte, sur la base de la formule Etre-espace, sur ce qu'on a fini par désigner comme spatialité d'identification. Autrement dit, l'espace « Algérie » en tant d'Etre (espace), une spatialité porteuse de caractérisations identificatrices, donc par rapport auxquelles opère son identification et sa reconnaissance, comme cadre « primordial » d'existence ; par ailleurs, de l'Etre à l'espace Algérie où l'Algérie est posée comme dans une formule inverse en tant Espace-Etre et à ce titre l'objet auquel l'Etre s'identifie et construit son identité.
- D'autre part, un ensemble de textes situables sur un plan téléologique où prévaut l'articulation entre la modalité du FAIRE et l'espace, qui est pris ici dans une perspective empirique en tant que spatialité incarnée, vécue, sentie. Elle se fonde sur la modalité du FAIRE dans la mesure où c'est la pratique et l'action-interaction que se génèrent, se configurent et se reconfigurent des spatialités. Là aussi, on peut envisager le rapport faire-espace dans une double formulation. D'une part, l'espace comme un faire, en ce sens qu'il génère des discours induisant des pratiques et des comportements ; d'autre part en tant résultante d'un faire c'est-à-dire où s'incarnent

des discours, des pratiques et des comportements. Par exemple, pensons aux spatialités articulées à des champs socioprofessionnels (métiers) : soit ce sont certains lieux qui surdéterminent les discours, les pratiques et les comportements ; soit ce sont ces derniers qui surdéterminent les lieux. C'est le cas par exemple des nouveaux lieux déterminés par des activités.

En considérant les deux mouvements, d'une part de l'ontologique (Etre-espace) à l'empirique (Faire-espace) et, d'autre part, d'une formule à une autre, il est possible même d'obtenir une archive de textes qui permet de retracer la genèse de ces rapports, en repérant l'acte de création où les pratiques créent des lieux originels et en considérant ensuite dans quelle mesure ces lieux créés finissent par caractériser des pratiques (discursives et comportementales).

2. Mise au point conceptuelle de la notion de corpus dans le cadre d'une approche empirique en AD

Au vu des considérations précédentes, il est question présentement de retracer le cheminement conceptuel et méthodologique qui a présidé à la mise en place du corpus relatif à l'étude de la spatialité du topique « Algérie » dans le discours. Il s'agit d'en déterminer les critères de sélection, leur caractérisation, leur organisation en ensembles de signifiants et d'en évaluer l'acceptabilité.

2.1. Modèle de construction du corpus ou le corpus comme objet d'étude en soi

Ce modèle se réfère à la donnée analysable, identifiable, en Analyse du discours et dans le cadre d'une approche de réception, aux énoncés, tels qu'ils peuvent susciter des problématiques à différentes échelles de leur appréhension et appropriation. Pour la notion de *corpus*, la mise au point méthodologique cheminera en s'arrêtant méthodiquement à la nature des données, à leur fonctionnalité, à leurs valeurs heuristiques et, à l'issue de cela, à l'approche de leur constitution.

Parler de données de corpus, c'est parler d'un ensemble d'énoncés qui sera soumis à l'analyse. Le corpus renvoie à des données langagières générées par l'analyste dans le cadre d'un paradigme scientifique ou comme le dit Céline Vaguer¹² dans le cadre d'une appropriation scientifique paramétrée dans un cadre épistémologique. Dans ce sens, construire un corpus revient à construire conceptuellement la réalité langagière à étudier, décalée par rapport à son état naturel donné dans sa totalité et différente de la réalité conceptualisée de l'archive bien qu'elle s'en inspire pour se préciser à travers des problématiques liées à des procédés discursifs instituant une lecture interprétative.

Au vu de la démarche empirico-inductive qu'implique le paradigme épistémologique des linguistiques du discours, les données à générer sont envisagées comme données

¹² Céline Vaguer. 2007. « Corpus, vous avez dit corpus ! de la notion de corpus à la création d'un « corpus informatisé ». https://blogs.univ-tlse2.fr/celine-vaguer/files/2018/04/VAGUER_2007-33_Corpus-vous-avez-dit-corpus.pdf.pdf

d'attestation de pratiques langagières à considérer non pas sous l'angle de la représentation mais de la pertinence. A ce titre, en suivant Nathalie Garric et J. Longhi¹³, ces données sont dites pertinentes, au vu de l'articulation Texte-contexte-finalité. Elles n'ont pas pour vertu de représenter une réalité qui n'est qu'une illusion au vu du rapport de vérité qu'elle suppose. Ces données reconstituent plutôt des pratiques configurant un certain rapport à la réalité sous l'angle de l'interprétation, en tant que raisonnement pragmatique où prévaut l'efficacité, prisme de la logique naturelle qui gouverne son fonctionnement : adéquation du texte au contexte ; adéquation du texte à la finalité de son énonciation.

Dans le même sens, et sous le signe de l'intertextualité et de l'interdiscursivité, François Rastier¹⁴ parle de données supratextuelles à combiner à des données contextuelles dont la particularité, comme l'indiquent dans son sillage Emile Comby et Yannick Mosset¹⁵, est de constituer, loin du paradigme de l'explicite et du réalisme, des données implicites inférables en vertu du principe de pertinence. C'est dans ce sens que la spatialité est saisie à travers le régime de la discursivité en tant qu'ordre transcendant l'hétérogène textuel et contextuel qui en constitue la manifestation dispersée et diffuse.

Les données du corpus (discours), comme le précisent N. Garric et J. Longhi, servent à donner une matérialité attestée (l'hétérogène textuel) au principe de variation, lequel est lié au principe d'interprétation. Patrick Charaudeau¹⁶ définit dans ce sens l'interprétation comme la voie réflexive qui mène à l'identification du sens social. Emilie Comby et Yannick Mosset, sur la base de l'approche *corpus-driven*, attribuent au corpus la fonction de faire émerger de manière inductive des savoirs linguistiques, tels qu'ils s'articulent de manière pertinente à des savoirs sociocognitifs et permettent d'éclairer les pratiques de sujets sociaux en contexte. Comme l'affirme F. Rastier, les données protéiformes du discours participent au fait de faire ressortir les logiques sociocognitives qui édifient un *lieu d'énonciation* (d'observation) *emblématique*. De là ressort une fonction pratique dans le sens où les données discursives du corpus renvoient par définition à des données pratiques établies en vue d'une gamme d'applications (analyse). Il s'agit selon le même auteur de surpasser l'écueil de l'objectivisme pour rappeler qu'objectivité se rapporte dans ce sens à des données adéquates à une tâche qui définit sa représentativité, en parlant précisément de pertinences des corpus.

Objets complexes relevant de mécanismes interprétatifs, les données discursives participent d'une compréhension des univers de discours fondée sur le critère d'acceptabilité. Les données sont posées à ce titre comme traces et inscriptions établies, en guise de preuves pour l'édification de la signifiante des sujets visés. Par rapport à l'archive, le corpus se distingue

¹³ Garric, N. & Longhi, J. 2012. « L'analyse de corpus face à l'hétérogénéité des données : d'une difficulté méthodologique à une nécessité épistémologique ». *Langages*, 187, 3-11. <https://doi.org/10.3917/lang.187.0003>

¹⁴ Rastier François. 2004. « Enjeux épistémologiques de la linguistique de corpus ». *Texte !*, vol. 9. En ligne : [\[http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Enjeux.html\]](http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Enjeux.html)

¹⁵ Emile Comby et Yannick Mosset. 2016. « Introduction. Le corpus à l'interface des humanités et des sciences sociales », *Corpus de textes : composer, mesurer, interpréter*, ENS-Editions, <http://catalogue-editions.ens-lyon.fr/resources/titles/29021100052530/extras/Introduction.pdf>

¹⁶ Patrick Charaudeau. 2021. « Dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique », *Corpus* [En ligne], 8 | 2009, mis en ligne le 01 juillet 2010, consulté le 30 octobre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/corpus/1674> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/corpus.1674>

par des objectifs intrinsèques. Ce sont des données qui font, par un processus d'objectivation, la réflexion de la variation et des sources d'hétérogénéisation, à la mise en place des configurations des schèmes discursifs et sociocognitifs révélateurs d'objets emblématiques. Ces derniers constituent, en fin de parcours de l'interprétation, des plans de compréhension d'une situation discursive avec des déterminations de différents ordres. P. Charaudeau en établit quelques-uns : cognitif, au sens de catégorisation des configurations globales des manifestations discursives ; communicationnel, au sens de détermination des sujets de parole et des buts ; représentationnel, au sens de formulation d'hypothèses interprétatives de représentations sociocognitives ou d'identification du sens social des discours, c'est-à-dire accéder à des hypothèses posées comme dominantes à un moment donné de la vie sociale (positionnements sociaux, pratiques et types de sujets).

2.2. Autour du corpus du topique « Algérie » : phénoménologie et discursivité

Pour approfondir la contextualisation heuristique des données amorcée pour l'archive afin d'en extraire le corpus au sens d'ensemble de données exploitables, d'autres notions participent à la précision du sujet et de sa mise en perspective analytique, relativement à notre projet de recherche. Il est question de préciser la définition des notions d'« espace » et de « spatialité » ; ensuite, à la lumière de ces précisions, celles générées pour problématiser les données à intégrer dans le cadre d'un corpus d'étude que nous avons rattaché par hypothèse aux phénomènes de « saillance » et « prédication ».

Espace et spatialité : dialectique ontologique et phénoménologique

L'Espace, l'Etre et le Temps sont donnés, d'un point de vue ontologique, comme des entités fondamentales de l'Existence, déterminées par leur précédence et leur prééminence. D'où l'intérêt particulier qu'ont l'homme et la société pour l'espace, comme le confirme Maloutas¹⁷. Aussi bien l'homme ordinaire que l'homme savant sont conscients de la primordialité de la problématique de l'espace qui s'exprime, comme l'affirme Patrick Juignet¹⁸, par la question primordiale de savoir « comment accéder au réel », en l'occurrence comment accéder à la saisie de l'espace. Cette conscience procède d'abord, comme le rappelle Maloutas, d'une « intuition pure » précédant « toute intuition sensitive » ; c'est d'abord, comme le précise P. Juignet la conscience de l'existence d'un « monde auquel participent les êtres humains, mais qui ne dépend pas d'eux », « ne dépend pas de la connaissance des hommes, n'obéit ni à ses croyances, ni à ces volontés ».

L'Homme, dans les limites de ses facultés et de ses réalisations n'a accès qu'à des avatars de l'Espace, par la médiation nécessaire du langage (discours et langue). Le langage

¹⁷ Maloutas Thomas. 1989. « Ontologie et conceptualisation de l'espace. Esquisse d'une approche phénoménologique ». *Espaces et sociétés. Logiques de l'habitat. Revue scientifique internationale* n°52-53, L'harmattan : 206-224.

https://www.academia.edu/21281319/_1989_Ontologie_et_conceptualisation_de_l_espace_Esquisse_d_une_approche_ph%C3%A9nom%C3%A9nologique_Espaces_et_Soci%C3%A9t%C3%A9s

¹⁸ Juignet Patrick. 2015. « Une ontologie pluraliste est-elle envisageable », in Philosophie, Science et société [en ligne] <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03217728v2/document>

constitue ainsi le lieu privilégié, comme l'affirment W. Klein et R. Nüse¹⁹, « d'informer sur la structure et la fonction de la langue dans un des domaines les plus importants [l'espace] » et « d'éclairer l'une des catégories les plus fondamentales de la cognition humaine [penser et connaître l'Espace] ».

Sous ce rapport étroit établi entre Espace et Langage, il y a lieu de situer la réflexion des rapports de l'Homme à l'Espace et donc du Langage à l'Espace dans le paradigme du phénoménologique et de l'historique, en dehors de toute saisie impossible de l'intuition pure ou de l'objectivisme de l'ontologique absolu. Il est plutôt question, comme l'indique Maloutas, de révéler les « traces » et les « termes » généraux du matérialisme historique à la base du « passage de la spatialité humaine dont le concept descriptif est le « lieu » vers la spatialité sociale dont le concept descriptif est « l'espace » ». P. Juignet, sur la base de la distinction entre le Réel (statut ontologique) et la Réalité (statut phénoménologique et langagier), renvoie au fait de « penser le Réel [ici Espace] grâce à la réalité [ici lieu] dans une relation de « nécessité » et « d'indépendance » ». La remontée réflexive se fait donc de l'empirique objectivé au conceptuel. Dans ce sens, il est question de « géographie humaniste (Maloutas), de d'ontologie « locale », « prudente » et « implicite » (Juignet) et de « dire implicitement quelque chose sur le monde, en l'occurrence sur l'espace (Klein et Nüse).

Spatialité et langage

Sur la base de ce qui précède, une précision terminologique supplémentaire est nécessaire. Il s'agit, pour la clarté de notre propos, d'établir la distinction entre les termes « espace » et « spatialité ». Le terme « Espace » est réservé pour renvoyer à la portée ontologique sociale et linguistique de la question spatiale ; quant au terme « spatialité », il renvoie à sa portée phénoménologique et discursive. Le terme « spatialité », en tant que terme composé, offre l'avantage de renvoyer par sa composante adjectivale (spatial) aux propriétés, caractéristiques, des fonctions et des qualités, et par le suffixe (-ité) à introduire une substantivation abstraite renvoyant au concept éclairant un processus de formation d'un fait, en l'occurrence l'espace comme résultat de construction discursive et sociocognitive.

Le rapport de l'espace au langage est engagé dans ce présent travail sous le signe de la discursivité et à ce titre, comme le souligne Rastier, il est question d'inscrire ce rapport dans le cadre d'une ontologie plurielle (vs ontologie unique) résultat d'un processus de « dé-ontologisation ». Cette rupture avec toute possibilité d'une déontologie est exprimée par Klein et Nüse en ces termes : « Toutes les langues ont développé un riche répertoire de moyens permettant d'exprimer la référence spatiale. C'est pour cette raison que l'on devrait s'attendre, en analysant le langage spatial, à découvrir un système possédant une organisation simple et claire. Il n'en est rien. ».

Une linguistique de corpus dans le cadre d'une approche empirique et d'un point de vue phénoménologique et discursif, la dimension spatiale du langage est à instituer comme l'affirme Rastier sur le préalable du FAIRE sur l'ETRE. Ainsi, l'instituer sur le VERBE (vs Nom), sur les accidents (vs substance), sur la multiplicité (vs unicité) et sur la variation (vs

¹⁹ Klein, W. & Nüse, R. 1993. « L'expression de la Spatialité dans le Langage Humain. » M. Denis (Ed.), *Images et Langages* (pp. 73 - 85). Paris: CNRS. https://www.mpi.nl/world/materials/publications/Klein/099_1993_L_expressio_de_la_spatialite.pdf

invariance). Cela correspond à la « diversité sémiotique des textes », les « corrélations complexes entre contenus et expressions » (plurivocité et équivocité), les « incidences constitutives du contexte ».

La pragmatique inférentielle : cadre heuristique adéquat de génération des données

C'est dans ce sens que la pragmatique inférentielle s'impose comme cadre heuristique adéquat pour la génération des données dans cette perspective phénoménologique et discursive. Suivant la définition consacrée de la pragmatique inférentielle, en tant que pragmatique portant sur les aspects non sémantiques du sens d'un énoncé, et par là établis de façon non logique mais suivant le principe de pertinence, précisé par J. Moeschler²⁰ comme « la construction d'hypothèses contextuelles pertinentes pour la construction des hypothèses anticipatoires. »

Les données du corpus à établir relèvent ainsi d'une spatialité qui prend les qualificatifs suivants : spatialité implicite, complexe et procédurale. En tant que spatialité implicite, elle relève d'une indicialité participant d'hypothèses inférentielles ou d'implicatures en tant que contenus non-dits. J. Moeschler²¹ parle d'expression procédurale dans la mesure où « (...) elle nous donne des instructions sur la façon de construire le contexte dans lequel doit être interprété l'énoncé ». (70)

Elle est posée ainsi comme objet complexe renvoyant à des données discursives relevant de configurations relatives qui s'inscrivent dans un processus de construction qui confère à la spatialité son caractère procédural. Il s'agit d'adopter une approche procédurale que J. Moeschler définit comme « (...) toute forme d'approche qui associe une procédure, c'est-à-dire un schéma inférentiel à une expression linguistique » (69). Il est question ainsi d'interprétation dans la mesure où « (...) interpréter un énoncé ne revient pas à mettre entre parenthèses d'autres interprétations possibles, mais à enrichir l'interprétation en fonction de propriétés du contexte sélectionné » (70)

Ainsi, la signification en générale et celle de la spatialité résulte de la conjonction de l'intention informative telle qu'elle peut être déterminée par l'intention communicative. Autrement dit, la signification spatiale relève davantage d'une interprétation que d'une propriété définitoire. A ce titre, le processus interprétatif, qui fixe, dans le cadre de la pragmatique inférentielle, les données et les parcours interprétatifs, évolue d'un cadre où la spatialité est envisagée comme spatialité vécue, en tant qu'expérience humaine et sociale à un cadre heuristique dit figuratif où la spatialité est envisagée comme spatialité sociale abstraite, pouvant faire objet de modélisation.

3. Mise en perspective de l'analyse : synthèse et problématiques

La clôture de ce présent travail consiste à présenter les modèles archivistiques et de corpus à l'issue de la discussion des fondements épistémologiques et méthodologiques menées dans

²⁰ J. Moeschler, « Pragmatique du discours : présent, passé, futur », https://www.unige.ch/lettres/linguistique/files/7914/3135/1834/Pragmatique_du_discours.pdf

²¹ J. Moeschler. 1996. *Théorie pragmatique et pragmatique conversationnelle*, Armand Colin/Masson, Paris.

les sections précédentes. La présentation rédigée est accompagnée de schématisations descriptives des processus de modélisation.

Le modèle archivistique

Le modèle archivistique (cf. Schéma 1) conçu dans le cadre de cette étude repose sur une remontée conceptuelle heuristique qui débouche sur une lecture pragmatique et inférentielle des faits de langage relatifs à la mise en discours de la spatialité. Autrement dit, l'archive se définit en tant que représentation d'une réalité (vs réel) telle qu'elle puisse être découpée et configurée par des objectifs de recherche. Cela revient à l'envisager dans un processus de conceptualisation nécessaire et déterminée par les critères notionnels et phénoménologiques mis en perspective dans un cadre épistémologique, correspondant ici au langage (langue ou parole) et aux sciences du langage.

La construction de l'archive part d'une base archivistique opérée dans le champ social, i.e. en dehors du champ de recherche. Cela correspond à un champ d'interdiscursivité désigné ici par « zone de l'hétérogène », identifiable aux logiques de production, de stockage et de diffusion des opérateurs sociaux en fonction des objectifs inhérents à leurs activités sociales. Dans ce cadre, l'archive sociale expose une matérialité textuelle et un faire social diffus et répartis sur la base d'une multiplicité de thématiques, d'événements et d'itinéraires. Par ailleurs, la spatialité discursive du topique « Algérie » est exposée par une double matérialité sémiotique : textuelle et numérique. Le chercheur, à ce stade, est confronté à la présence (mémoire, apparition, énonçable, repérable) de textes identifiables à une typologie sociale (textes institutionnels, journalistiques, juridiques, commerciaux, culturels, etc.) et de canaux de diffusion identifiables à des éléments langagiers pluri sémiotiques propres aux surfaces d'exposition des textes (sites Web). Cette archive sociale, au vu des objectifs de production-réception qui lui sont propres, est appréhendée dans le cadre d'une lecture littérale (s'informer ou se constituer une opinion), telle qu'elle est autorisée et orientée par les instances productrices.

A partir du moment où cette lecture est réorientée pour l'inscrire dans le cadre d'une recherche scientifique, il devient nécessaire de la reconsidérer dans le cadre d'un processus d'appropriation scientifique de la matérialité sémiotique exposée. Cela signifie que le découpage de la réalité discursive envisagée (ici spatialité-langage) est amené à être revu dans le cadre d'une lecture non littérale renvoyant à l'absence (disparition, inénonçable, inférable). Il s'agit d'une lecture conceptualisée de la matérialité sémiotique exposée qui visent à accéder, au-delà de l'information et de l'opinion autorisées au départ, à des dispositifs linguistiques (lexicologiques et morphosyntaxiques) ou, comme dans le cadre de cette présente recherche, aux dispositifs énonciatifs et pragmatiques (discursifs) et aux identités discursives des discours.

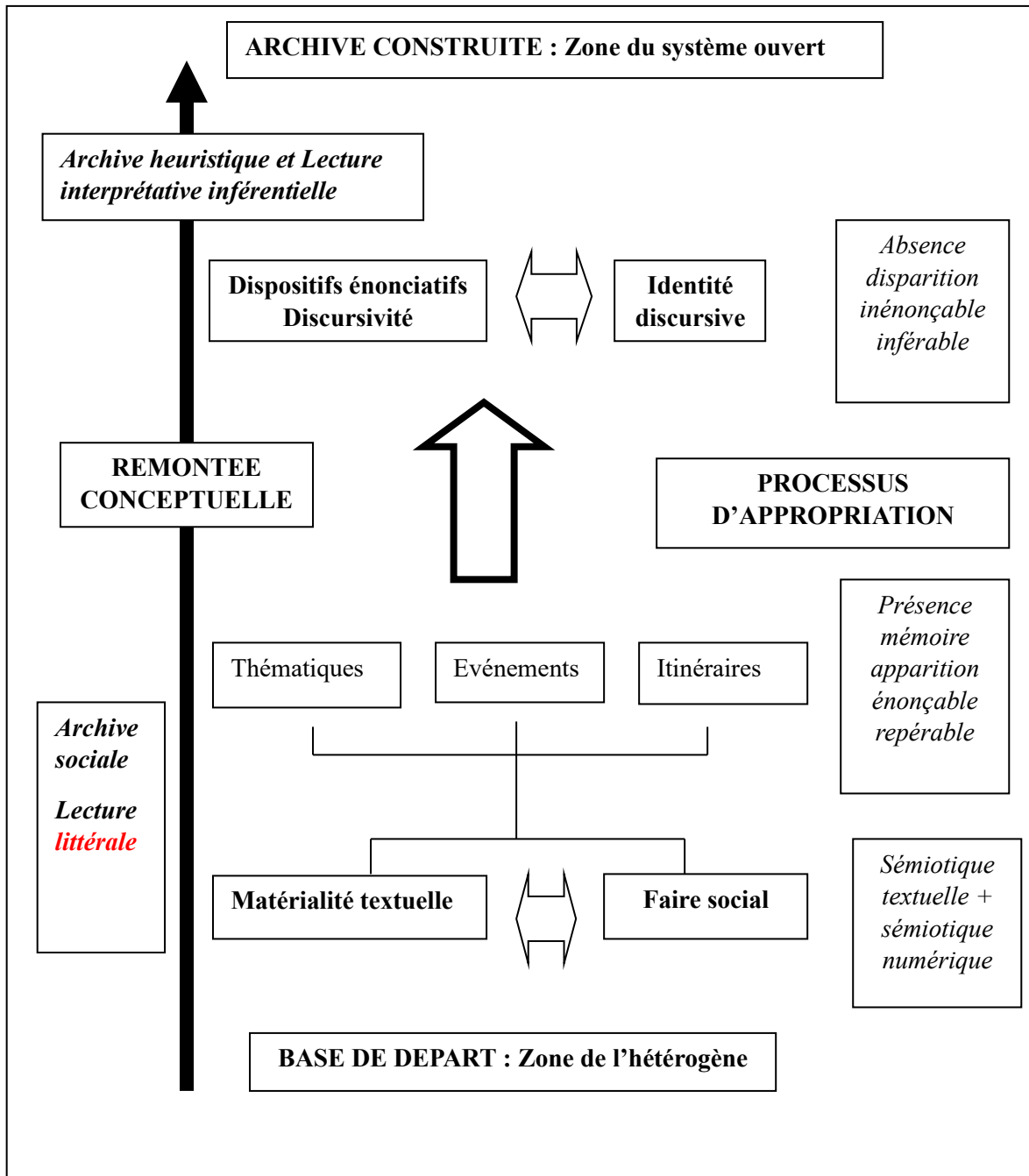
Dans le cadre de la science, l'archive se dote d'une valeur heuristique qui informe sur une zone non exposée relative d'une part, aux procédés discursifs et d'autre part à ce qu'ils permettent d'instaurer comme lecture non littérale des faits langagiers et sociaux en tant que compréhension inférée, au moyen donc d'une lecture pragmatique inférentielle. Cessent à ce niveau d'opérer les critères thématiques et ceux relatifs aux événements et aux itinéraires, trop diffus pour être des biais descriptifs dotés d'un pouvoir organisateur et d'interprétation.

Entrent alors en jeu des critères que l'analyste reconstruit pour établir, par inférence, une typologie discursive articulée à des procédés discursifs renvoyant à une réalité, dans le cadre d'une médialité. C'est cette archive ainsi conçue et délimitée qui autorise l'appréhension du corpus, en tant qu'ensemble de données analysables.



Schéma 1

Modèle archivistique : remontée conceptuelle heuristique et lecture inférentielle



Le modèle de corpus

Le modèle de la construction du corpus, tel qu'il est envisagée dans la présente recherche, a donc, pour base les données paramétrées de l'archive heuristique reconstruite. Toujours dans le cadre d'une appropriation scientifique des données, le passage de l'archive heuristique au corpus s'opère sur la base d'un processus d'objectivation des données, autrement dit leur assigner la valeur d'objets d'étude.

Cette objectivation, dans le cadre de l'analyse pragmatique des discours est adossée à l'objectif de reconstruire, par voie inférentielle, des savoirs dits supra textuels articulés à des savoirs contextuels. La matérialité sémiotique établie dans le cadre de l'archive est réorganisée de telle sorte à faire ressortir ce qui la caractérise foncièrement, à savoir une textualité fondée sur la variation (données variables), sur l'inférable (données implicites), sur l'interprétable (signifiante sociale). C'est dans ce sens qu'il est question de remonter au cadre conceptuel organisateur de l'hétérogène textuel, désigné par les termes de savoirs supratextuels, et au cadre conceptuel organisateur des schèmes sociocognitifs qui éclairent les savoirs contextuels.

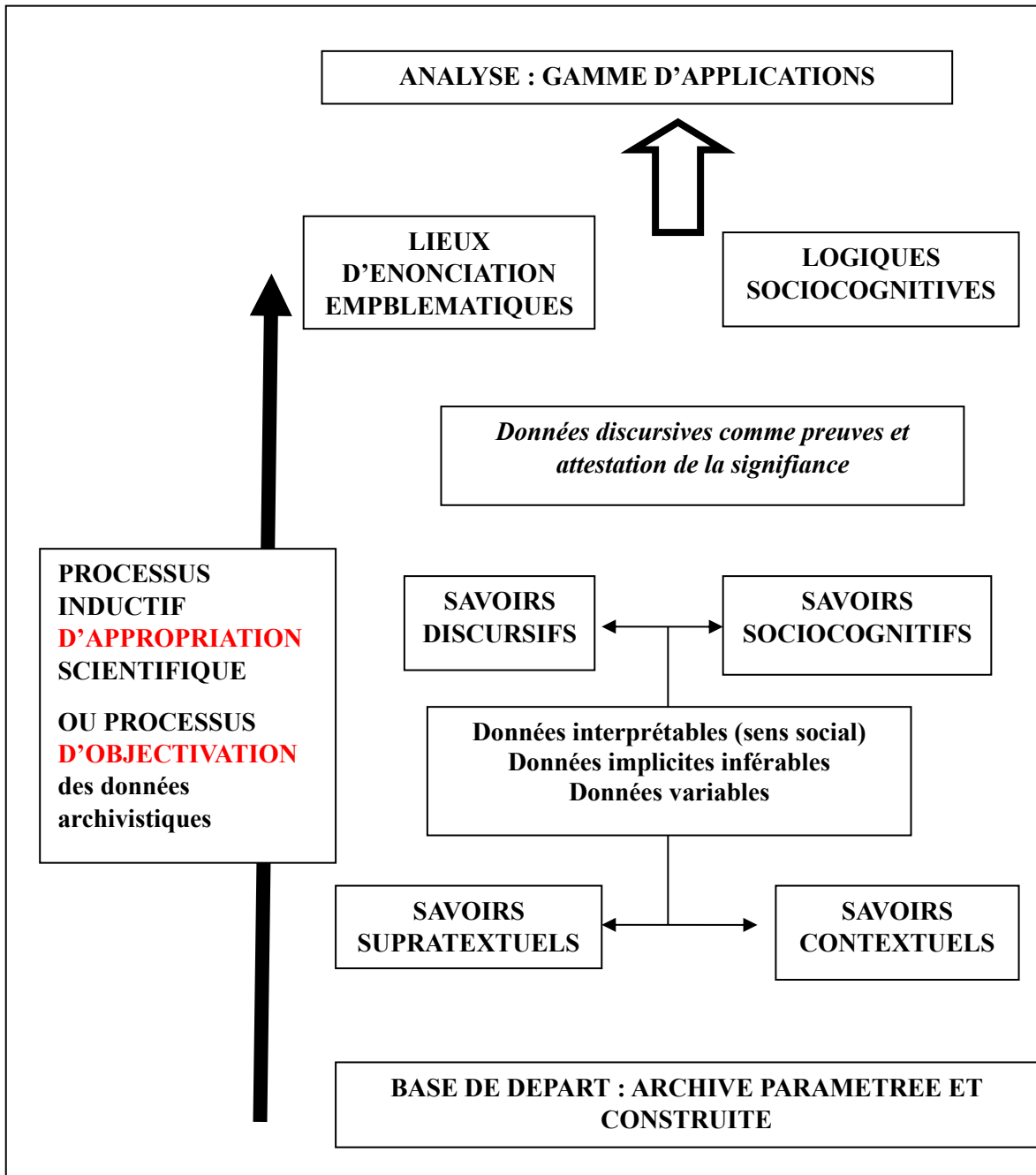
Les données du corpus sont envisagées sous cet angle comme des preuves d'attestation de la signifiante. Dans cet ordre d'idées, il y a lieu projeter la détermination des données discursives à analyser sur la base d'hypothèses qui mettent en perspective ce qui est appelé ici les lieux d'énonciation emblématiques où sont déterminés des enjeux relatifs à des logiques sociocognitives de l'organisation spatiale dans et par le discours. Les lieux d'énonciation emblématiques correspondent à des cadres d'organisation des activités discursives identifiables avec des paramètres énonciatifs transcendants, d'où leur caractère emblématique.

Au niveau de l'énonciation, la personne, le temps et l'espace d'énonciation acquièrent, par conceptualisation des données premières de l'énonciation, un statut symbolique. Ainsi, les déterminants de l'énonciation constituent les traces d'une détermination énonciative englobant et structurante. Ainsi par exemple l'énonciation journalistique, économique, culturelle peuvent se rencontrer dans un lieu d'énonciation emblématique d'une campagne de valorisation gouvernementale touristique d'une spatialité, en l'occurrence « Algérie ». Par remontée conceptuelle et symbolique, cette même campagne touristique peut s'identifier à un cadre supérieur d'une politique économique, voire d'une idéologie.

Au niveau des logiques sociocognitives, le sens social des activités discursives lié à la spatialité, ou sa signifiante, correspond à des schèmes de pensée de portée sociale justifiant et permettant de comprendre les conduites discursives et les pratiques au niveau local et individuel. Une spatialité peut être ainsi identifiable par des gestions identifiables variablement par des raisonnements logiques-formels ou pragmatiques-fonctionnels, par une saisie directe ou indirecte, par une saisie concrète ou transcendée par du symbolisme, etc.

Schéma 2

Modèle de construction du corpus : concepts et détermination des données analysables



Le modèle du corpus d'analyse de la spatialité du topique « Algérie » dans le discours

Au plus près de l'objet d'étude à reconstruire dans le cadre du sujet de recherche qui est la spatialité du topique « Algérie » dans le discours et au vu des mises au point méthodologiques et conceptuelles précédentes, il est question d'inscrire les données

discursives dans la rationalité de leur dimension phénoménologique et empirique, i.e. en accord avec le matérialisme historique constitutif de la production-réception des activités langagières. Cela, en rupture avec la dimension ontologique de la notion d'Espace non envisageable sur le plan langagier.

Dans ce cadre, se dégagent deux lieux d'énonciation de la spatialité : une spatialité dite humaine soutenue par la notion de « lieu », correspondant au niveau local de l'énonciation ; une spatialité sociale, à laquelle l'analyse doit remonter, soutenue par la notion d'espace et qui correspond au niveau social de l'énonciation.

L'énonciation de la spatialité au niveau local relève d'un processus de dé-ontologisation dans le sens où, ramenée à la matérialité historique, l'espace, en tant que donnée ontologique (primaire) insaisissable, est requalifié en tant qu'entité empirique (locale et sociale) participant d'un double enjeu : un enjeu d'identification et un enjeu actionnel. La spatialité du terme « Algérie » est discutée dans ce cadre par le biais de deux modalités :

- la modalité de l'Etre, à travers laquelle l'espace se pose ainsi comme entité à identifier (l'Etre de l'espace ou l'identité de l'espace) et entité identificatrice (l'espace octroyant des identités) ;
- La modalité du Faire, à travers laquelle l'espace se pose comme entité agissante (agentivité) ou comme entité agie (objet d'action) ; dans le premier cas, il fait référence à l'action qu'il provoque et dans le second à l'action qui introduit en lui des modifications.

Les données observées à la lumière des deux modalités de l'Etre et du Faire ont conduit à dégager deux problématiques : l'une relative au phénomène de « saillance » autour de l'articulation Espace-Etre ; l'autre au phénomène de la prédication autour de l'articulation Espace-Faire.

En référence au phénomène de « saillance » et à la modalité de l'Etre (Espace-Etre), apparaissent des problématiques inhérentes à la centralité du NOM :

- la Dénomination formulaire (ex. Algérie continent ; Alger la blanche),
- la Comparaison-focalisation (Algérie, au sommet des pays africains ; Algérie, la plus riche des pays maghrébins),
- Le Cadrage référentiel, où le terme « Algérie » se pose comme thème contextualisant d'autres spatialités (Algérie, terre..., mer....).

En référence à la prédication et à la modalité du Faire (Espace-Faire), les problématiques sont inhérentes à la centralité du VERBE, à travers lequel s'entrevoit la création, la configuration et la reconfiguration de la spatialité de l'Algérie :

- Typologie des prédicats tels qu'ils s'insèrent dans la dynamique de la logique interlocutoire en œuvre dans le discours spatialisant et tels qu'ils permettent d'obtenir une représentation des champs d'action de la spatialité de l'Algérie : ex. Algérie, pays gazier (producteur de gaz).

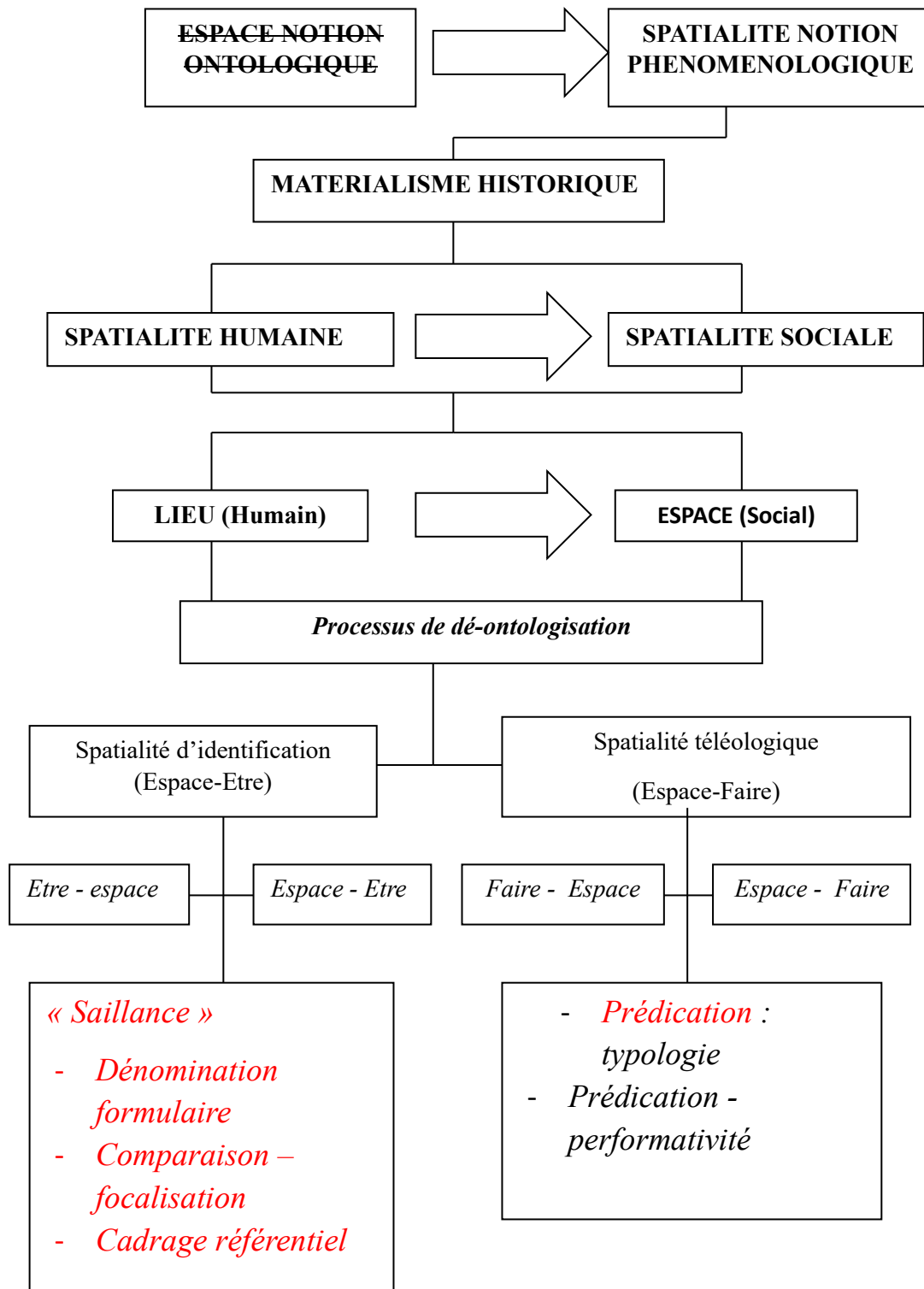
- Performativité de la prédication pour une représentation de l'opérabilité des champs d'action de la spatialité de l'Algérie : ex. « Algérie, force de frappe ».
- Cela, en considérant un ensemble de variables telles que : centralité/périphérie, superficie/profondeur, points d'ancrage/extension, point d'ancrage/modification

C'est donc par le biais des concepts de Réalité (dimension phénoménologique) et des modalités de l'Etre et du Faire (dé-ontologisés) qu'est mise en perspective l'appréhension analytique du discours de la spatialité du terme « Algérie ». Cela fera l'objet de publications ultérieures, notamment autour de ces mises en perspectives : les phénomènes de saillance et de prédication et les notions qui leur sont respectivement inhérentes.



Schéma 3

Modélisation de l'archive et corpus de l'analyse de la spatialité du topic « Algérie » dans les discours : approche conceptuelle déductive



Références bibliographiques

Charaudeau P. et D. Maingueneau. 2002. *Dictionnaire d'Analyse du discours*. Editions du Seuil.

Charaudeau P. 2010. « Dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique ». *Corpus* [En ligne], 8 | 2009, mis en ligne le 01 juillet 2010, consulté le 30 octobre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/corpus/1674> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/corpus.1674>

Comby Emile et Yannick Mosset. 2016. « Introduction. Le corpus à l'interface des humanités et des sciences sociales ». *Corpus de textes : composer, mesurer, interpréter*. ENS-Editions. <http://catalogue-editions.ens-lyon.fr/resources/titles/29021100052530/extras/Introduction.pdf>

Dalbera Jean-Philippe. 2002. « Le corpus entre données, analyse et théorie ». *Corpus* [En ligne], 1 | 2002, mis en ligne le 15 décembre 2003, consulté le 01 décembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/corpus/10> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/corpus.10>

D'Armenio Enzo. 2018. « De l'effet d'archive à l'effet de sens : la théorie de l'énonciation à l'épreuve de la médialité ». *Interin*, vol. 23, n° 1, 2018 Universidade Tuiuti do Paraná, Brasil Disponible sur: <https://www.redalyc.org/articulo.oa?id=504459789007>

Foucault M. 1969. *L'Archéologie du savoir*. Gallimard. Paris.

Garric, N. & Longhi, J. 2012. « L'analyse de corpus face à l'hétérogénéité des données : d'une difficulté méthodologique à une nécessité épistémologique. ». *Langages*, 187, 3-11. <https://doi.org/10.3917/lang.187.0003>

Ghillaumou J., D. Maladier et R. Robin. 1994. *Discours et archive. Expérimentations en Analyse du discours*. Mardaga. Liège.

Jacques Marie-Paul et Thiery Poibeau. 2010. « Etudier des structures du discours : préoccupations pratiques et méthodologiques », *Corela* [En ligne], 8-2 | 2010, mis en ligne le 27 octobre 2010, consulté le 04 décembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/corela/1855> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/corela.1855>

Juignet Patrick. 2015. « Une ontologie pluraliste est-elle envisageable », in *Philosophie, Science et socialité* [enligne] <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03217728v2/document>

Klein, W. & Nüse, R. 1993. « L'expression de la Spatialité dans le langage humain. ». M. Denis (Ed.), *Images et Langages*. 1993 : 73 - 85. Paris. CNRS. https://www.mpi.nl/world/materials/publications/Klein/099_1993_L_expressio_de_la_spatialite.pdf

Maingueneau D. 1993. « Analyse du discours et archive », *Semen* [En ligne], 8 | 1993, mis en ligne le 12 juin 2007, consulté le 27 octobre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/semen/4069> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/semen.4069>

Maloutas Thomas. 1989. « Ontologie et conceptualisation de l'espace. Esquisse d'une approche phénoménologique ». *Espaces et sociétés. Logiques de l'habitat*. Revue scientifique internationale n°52-53, L'harmattan : 206-224. https://www.academia.edu/21281319/_1989_Ontologie_et_conceptualisation_de_l_espace_Esquisse_d_une_approche_ph%C3%A9nom%C3%A9nologique_Espaces_et_Soci%C3%A9t%C3%A9s

Moeschler J. « Pragmatique du discours : présent, passé, futur », https://www.unige.ch/lettres/linguistique/files/7914/3135/1834/Pragmatique_du_discours.pdf

Moeschler J. 1996. *Théorie pragmatique et pragmatique conversationnelle*, Armand Colin/Masson.

Mucchielli, A. (dir.) 1996. *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Armand Colin.

Pêcheux M. et C. Fuchs. 1975. « Mise au point et perspectives à propos de l'analyse automatique du discours ». *Langages*, 37, 7-80.

Rastier François. 2004. « Enjeux épistémologiques de la linguistique de corpus ». *Texte !*, vol. 9. En ligne : http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Enjeux.html

Sousa Romão, Lucília Maria ; Correa Silveira Galli, Fernanda ; Ribeiro Patti. 2012. Ane Archive en scène: 'im-pressions' de lecture *Acta Scientiarum. Language and Culture*, vol. 34, núm. 2, julio-diciembre, 2012, pp. 135-141 Universidade Estadual de Maringá .jpg, Brasil. DOI: 10.4025/actascilangcult.v34i2.15928

Vaguer Céline. 2007. « Corpus, vous avez dit corpus ! de la notion de corpus à la création d'un « corpus informatisé », https://blogs.univ-tlse2.fr/celine-vaguer/files/2018/04/VAGUER_2007-33_Corpus-vous-avez-dit-corpus.pdf.pdf

PREMIER ENSEMBLE D'ETUDES

- Construction sémantique du terme « Algérie »
- Détermination géographique avec le terme « pays »
- Effets de thématization et de focalisation produits par la locutions prépositionnelle « en Algérie »
- Mécanismes discursifs et sociocognitifs de spatialisation relatifs à l'emploi du terme-discours « Algérie »



IV. Constructions sémantiques des propositions définitionnelles des termes spatiaux à travers le topic « Algérie »

Il s'agit présentement d'une étude syntaxico-sémantique et pragmatique du terme « Algérie », en tant qu'appartenant à la catégorie lexicale des noms propres.

Problématique : hypothèses et axes d'analyse

Linguistiquement, le terme « Algérie » appartient aux noms propres de lieux dits morphologiquement simples et référentiellement purs, renvoyant, en tant qu'objet particulier désignant un lieu particulier, à une même classe d'objets particuliers de même nature (les noms de lieux, en particulier des noms de pays). En cela, comme unité isolée, le terme « Algérie », comme tout autre nom propre de même nature, ne sont pas dotés de sens. Algérie correspond à une étendue territoriale nommée Algérie. Le nom « Algérie » s'applique à l'objet Algérie.

Au-delà de cet usage référentiel, terme à objet, la question de sens du Nom propre, en l'occurrence « Algérie », est néanmoins légitime, en tant que concept ou une représentation de ce référent. Cette représentation conceptuelle de type définition est absente trouve son attestation dans les définitions existantes dans les dictionnaires et les discours. En cela, elle constitue le chaînant manquant entre le terme et le référent : terme – concept – référent. Pour une description complète il y a lieu de mobiliser des procédés syntaxiques (le terme), les procédés sémantiques (le concept), les procédés pragmatiques (le référent).

Le terme « Algérie » peut être sémantisé, au sens où il peut recevoir une définition, et de ce fait cette sémantisation ne peut être lexicale comme dans le cas des noms communs, mais dans le cadre d'un corpus d'unités plus étendues, celles des syntagmes ou celle des énoncés. Donc, susceptibles d'une description syntaxico-sémantique qui lui confère une valeur sémantique en rapport aux autres parties du discours d'ordre spatial ou non ; et d'une description pragmatique, lui conférant une valeur pragmatique en rapport au sujet parlant, son positionnement énonciatif et sa visée communicationnelle, en tant qu'objet spatialisant ou aux effets de spatialité.

De cette présentation préliminaire, se dégagent les hypothèses heuristiques qui guident les descriptions envisagées :

- La viabilité d'une description syntaxico-sémantique du terme « Algérie », isolément du paradigme des noms propres auquel il appartient, du fait de son statut d'objet particulier parmi tant d'objets particuliers.
- Sa sémantisation ou sa définition se particularise du fait de combinatoires syntaxiques d'unités relationnelles et pleines qui structurent forcément une définition particulière, même si adossée sur des traits généraux qui définissent tout nom propre. Cela valide une affirmation telle que dire par exemple l'Algérie n'est pas la France.
- La question du sens, rattachée ainsi à des contraintes syntaxiques et lexicologiques, est d'ordre linguistique (sémantique) qui se décline sous les termes de valeurs sémantiques, c'est-à-dire au fonctionnement de sa valeur spatiale en interaction avec les valeurs spatiales des autres parties du discours, qu'elle leur confère ou que qu'elles lui confèrent.
- Cette détermination syntaxico-sémantique des valeurs spatiales, particulière du nom propre « Algérie », étant tributaire de l'unité syntagmatique, ne peut se faire qu'en rapport à un corpus d'énoncés attestés, impliquant une démarche inductive.
- Cette démarche inductive est adossée à une attente heuristique, celle de pouvoir accéder au processus de formation du concept « Algérie » (d'où son trait particulier) sur la base de l'idée qu'il s'agisse d'une conceptualisation structuro-cognitive, ou une représentation linguistiquement structurée d'un référent qui en est le produit.
- Cette relation au référent ne peut se satisfaire par hypothèse d'une caractérisation conceptuelle mais de valeurs pragmatiques en tant que spatialité réaliste, incarnée, vécue qui pose le rapport du Nom propre au sujet parlant.
- Une description pragmatique qui doterait la définition d'informations qui caractériseraient les positionnements énonciatifs et les jeux d'argumentation des unités, pris dans une dialectique d'influence, et au-delà des conditions de vériconditionnalité, les conditions contextuelles d'usage des Noms propres qui établiraient le lien entre le sémantique et le référentiel, qui ne peut que relever d'une conceptualisation dynamiques et évolutive.
- Cela est adossé sur le même corpus d'énoncés attestés, pris cette fois dans une sémiotique multiple combinant données linguistiques et extralinguistiques.

Ces hypothèses de travail s'ouvrent sur un questionnement :

- En quoi le contenu sémantique du Nom propre « Algérie » est tributaire de structures syntaxiques contraignantes : choix d'unités relationnelles et lexicales (lesquelles ? et selon quelles combinaisons ?) ?

- En quoi, les limites d'une approche syntaxico-sémantique permettent de s'ouvrir sur le champ de la pragmatique et restituer aux terme-concept « Algérie » son sens ?

Ainsi, les noms propres, en particulier ceux des lieux, sont des unités lexicales de dénomination. Le terme « Algérie » est enregistré dans la langue française comme nom propre de lieu. Unité lexicale référentiellement spatiale et spatialisante, sémantiquement figée en tant qu'unité isolée. En tant qu'unité isolée, elle n'a pas de valeur sémantique (non dotée de sens), mais, elle est posée en tant que valeur référentielle, au sens où elle désigne une entité spatiale (un Pays).

S'il y a sémantisation ou réception d'une définition, elle est forcément constructible dans le cadre des suites syntaxiques : donc, selon quelles parties du discours ?

La méthodologie indique dans le but de répondre à ces questions de dresser un tableau, catégorisant et classificatoire, avec des critères bien définis se rapportant aux éléments de sa prédication :

- Un cadre ontologique
- Verbes,
- prépositions,
- direction,
- complément locatif à valeur référentielle/symbolique,
- possibilité de substitution,
- ambiguïté,
- figement défigement,
- déterminant/ou absence de déterminant,
- événement :spatial, cible, argument,
- verbe de mouvement, causatif, de possession.

1. Détermination géographique : « Pays »

Soit les termes définitionnels suivants :

Algérie, pays : Nom commun + caractérisation substantielle + adj ou complément prépositionnelle ; « c'est un... » élliptique qui confère à l'énoncé valeur de définition, particulièrement une définition juridique.

Pays (définition) : une désignation géographique : « **Territoire** d'une nation, **délimité** par des **frontières**. » Robert ; « et constituant une **entité géographique** » (Larousse) ; **État, territoire**

de cet État. (Internaute.fr) ; Division territoriale **habitée** par une **collectivité**, et constituant une entité géographique et **humaine**. (CNRTL.fr) ;

« ... ce pays », « un pays... adj », « un pays... préposition au (possession) ; « un pays... (attribut être) ; « pays... préposition de... ; préposition de ... pour... » ; préposition avec... » ; « un pays où... » ; « pays à la reconquête... « aller à » ; « le seul pays au monde... » ; « devenir pays... » ; « l'unique pays au monde à... » « meilleur pays du monde... » ; « le pays le plus... » ; « parmi les pays les plus... adj » ; « est l'un des pays les plus... » , « un des pays les plus... » ;

Ces termes et expressions sont soumis à la réflexion du point de vue des conditions syntaxiques qui motivent sur le plan de l'interprétation sémantique une dimension spatiale.

Cela sera conduit non pas à travers des formalismes qui sont susceptibles d'embrouiller et d'opacifier la lecture mais à l'aide de reformulations explicatives.

Dans la presse, ces énoncés sont portés précisément en tête des articles au niveau des titres.

Analyse consistant à considérer sous quelles conditions syntaxiques se déploie l'information sémantique et spatiale concernant le terme Algérie.

Analyse relativement systématique basée sur les données générées principalement par la titraille de la recherche web d'informations autour du terme pivot Algérie et les éléments de construction spatiale des propositions (repérage des prépositions de localisation spatiale).

Déterminer deux types d'informations en conclusion : des informations générales sur la spatialité d'un pays (comment cela fonctionne) et des informations thématiques par la spatialité spécifiquement de l'Algérie. Sur ce second plan découvrir quelques lignes de fuite du sens guidant l'information déployées sur l'Algérie.

2. Le terme « Pays » en tête de la proposition

La spatialité du terme *Algérie* se signale par son nom en tant que nom propre (*L'Algérie*) et dans le rapport de collocation avec le terme *Pays*.

(1) Algérie, pays... ; Ce pays...

Cela donne lieu sur le plan syntaxique et sémantique à une proposition suffisante et satisfaisante telle que : *L'Algérie est un pays*. Cette proposition renvoie, à elle seule, au caractère fondamental qui l'instaure en tant qu'entité territoriale juridiquement ou administrativement reconnue dans la liste ontologique des pays du monde.

Les dictionnaires donnent substantiellement la définition suivante : « Territoire d'une nation, délimité par des frontières. » (Robert) ; « et constituant une entité géographique » (Larousse) ; « État, territoire de cet État. » (Internaute.fr) ; « Division territoriale habitée par une collectivité, et constituant une entité géographique et humaine. » (CNRTL.fr).

Les adjectifs qualificatifs qui s'articulent à cette proposition primaire sont affectés par cette dimension spatiale et la renforce rétroactivement :

(2) L'Italie considère l'Algérie pays «sûr» [comme]

L'Algérie n'est pas une République bananière, c'est un pays libre, souverain.

L'Algérie est un pays actif.

L'Algérie classée pays dangereux pour les chrétiens. [est]

La sureté (*Algérie, pays sûr*), la liberté (*Algérie, pays libre*), la souveraineté (*Algérie, pays souverain*), l'activisme (*Algérie, pays actif*) se présentent comme traits sémantiques de sa définition comme pays, et *a contrario*, l'insécurité (*Algérie, pays dangereux*), l'assujettissement (*Algérie, pays assujetti*), sa dépendance (*Algérie, pays dépendant*), l'inaction (*Algérie, pays inactif*) participent à sa négation (*L'Algérie n'est pas un pays*).

Ce syntagme nominal primaire est complexifié par le syntagme prépositionnel « à...» comme complément nominal :

(3) Un + pays + à prep

L'Algérie, pays au stress hydrique « élevé ». [est un]

Algérie, Le pays aux multiples facettes. [est le]

Coface : l'Algérie, pays à "risque élevé". [est un]

Algérie : un pays à vendre ? [est un]

L'Algérie, un pays à visiter. [est un]

Algérie : le pays classé « à haut risque » pour les étrangers. [est le]

Cela provoque le prolongement de la qualification par des locutions nominales ou verbales figées allant dans le sens de son affirmation (« aux multiples facettes », « à visiter »), « ou de sa négation (« au stress hydrique élevé », « à risque élevé », « à haut risque », « à vendre »).

Sachant que le dé-figement de ces locutions attributives peut se faire par des adjectifs ou locutions adjectivales :

Pays stressé (hydriquement ou sur le plan hydrique)

Pays multi-facettes ou complexe

Pays risqué (de manière élevée, au plus haut point)

Pays vendable (mis en vente)

Pays visitable (ouvert à la visite)

On comprend que le fonctionnement des locutions prépositionnelles avec « à » donnant lieu à des expressions figées participe de la stéréotypisation linguistique nécessaire aux entités territoriales au même titre que la stéréotypisation qu'implique leurs noms (propre). En effet, leur dé-figement par des locutions adjectivales, donne lieu à des énoncés ambigus (Pays stressé (?), Pays risqué (?), Pays vendable (?), Pays visitable (?), nécessite l'introduction dans le sillage des participes des adverbes ou des locutions adverbiales pour la désambiguïsation, ce qui prolonge la structure et son traitement interprétatif.

Avec le complément prépositionnel avec « de », sont introduits des noms d'objets concrets ou abstraits, spatiaux ou spatialisés (situés) qui fonctionnent comme définitives de *Algérie*, *pays* comme qualités attribuées, autrement dit le pays se définit par les objets caractérisant sa spatialité ou que sa spatialité leur confère leur caractère spatial :

(4) Un + pays + de prep

Algérie Pays du Soleil et de Beauté.

L'Algérie, un pays de transit pour la drogue acheminée vers l'Europe

L'Algérie : un pays de transit pour l'immigration clandestine.

L'Algérie pays de destination ?!

INTERVIEW: L'ALGÉRIE Pays de Découvertes Touristiques.

L'Algérie pays de la qualité.

Le DG de l'OIAC :« L'Algérie, pays de paix et de stabilité dans la région

Algérie, pays de la dictature liberticide.

L'Algérie, pays de frustration.

Les termes « soleil », « beauté », « transit », « destination », « découvertes » introduits sur le mode défini et générique (article défini ou absence d'article défini) sont constitués en tant qu'entités réalistes et vraies caractérisant sur un mode catégoriel l'entité *Algérie*, *pays*. Sur le plan abstrait, les termes « paix », « stabilité », « qualité », « dictature », « frustration » qui sont des objets non spatiaux, sont toutefois spatialisés par le terme spatial « Algérie, pays », en ce sens où ils sont rattachés à une entité concrète puisque territoriale qui fonctionne comme thématiseur (en Algérie ou de l'Algérie) : « le soleil en/de l'Algérie », la beauté en/de l'Algérie », « le transit par (en)/de ? l'Algérie), « la destination qu'est l'Algérie (?)», « la paix en Algérie », « la stabilité en/de Algérie », « la qualité en/de l'Algérie », etc.

La conversion adjectivale positive (Pays ensoleillé, beau, ouvert, accueillant, inédit, paisible, stable, bon, démocratique, libéré) ou négative (brumeux, laid, fermé, hostile, banal, perturbé, instable, mauvais, dictatorial, frustrant) montrent qu'avec la formulation prépositionnelle qui introduit ces qualités ou ces défauts sur le mode substantival rend un meilleur effet d'identification de l'entité territoriale à ses qualités ou défauts, terme à terme : Algérie-soleil,

Algérie-Transit, Algérie-Paix...). La stéréotypisation sémantico-syntaxique qui en résulte renforce la définition d'une territorialité.

Le syntagme nominal « Algérie-pays » peut recevoir une extension au moyen de la relative spatiale « où », terme spatial s'il en est, une subordonnée s'ouvrant sur une séquence informative caractérisant positivement ou négativement cette spatialité :

(5) Un + pays + où rel

Tribune. l'Algérie, un pays où le peuple n'est pas entendu.

L'Algérie, Le pays où les espions ont été rois.

La construction relative dans la complexification du syntagme nominal en tête (Un pays) participe du syntagme caractérisant l'Algérie (Pays), en ce sens où il est structurellement liée au terme Pays, pour former une structure soudée pouvant être figée, comme un slogan, répondant dans sa totalité à la question « Qu'est-ce que l'Algérie ? ».

Il est ainsi détachable du terme thématiseur *Algérie* en tête qui se suffit à lui-même en tant que syntagme nominal ou il peut recevoir, après le syntagme relatif escamotable au demeurant, un syntagme verbal qui l'intègre dans la structure d'une phrase verbale.

L'Algérie

L'Algérie, un pays où le peuple n'est pas entendu, va à sa perte.

OU L'Algérie, un pays où le peuple est entendu, va réussir.

L'Algérie va à sa perte. OU L'Algérie va réussir.

On remarquera que le syntagme relatif joue un rôle important sur le plan sémantique dans la mesure où il fonctionne comme un argument à la relation causative entre la « perte » et « l'Algérie ». Ainsi, la construction relative participe de la définition et détermine, en tant qu'argument causatif, la suite verbale vers une issue positive ou négative : la « perte » est celle de sa spatialité qui est son essence, la « réussite » est la confirmation de cette spatialité (qui demeure) et donc de son essence.

Les constructions sur le mode du comparatif-surperlatif renforcent certains traits définitoires du terme « Algérie ».

(6) Pays + le plus + ...

Tourisme : l'Algérie un des pays les plus fermés du monde.

L'Algérie est l'un des pays les plus corrompus du monde.

L'Algérie classée parmi les pays les plus sécurisés au monde.

L'Algérie, le pays le plus ciblé par les attaques informatiques.

L'Algérie est le pays le plus doté d'infrastructures.

L'Algérie pays le plus sûr d'Afrique et 7ème pays le plus sûr au monde.

L'Algérie, pays le moins touché dans le monde par le recrutement terroriste.

L'Algérie est le pays le plus étendu du continent africain, mais aussi du monde arabe et du pourtour méditerranéen

Au singulier, le comparatif superlatif (Pays le plus) qui prolonge le terme « Pays », coréférentiel du terme « Algérie », construit des propositions à valeur positive (cible (et non agresseur) des attaques informatiques, doté d'infrastructures, pays sûr, n'est pas recruteur de terroristes, étendu (grande superficie)). Cela dote le terme « Algérie » de termes qui situent le terme « pays », et donc le terme Algérie, avantageusement sur l'échelle comparative des valeurs.

Au pluriel (un des pays, l'un des pays, parmi les pays), le comparatif superlatif renvoie à des valeurs sémantiques ou positives ou négatives qui s'inscrivent dans les ensembles de pays où elles se partagent. Notamment lorsque l'étendue de l'ensemble va jusqu'au « Monde ».

Cette configuration est renforcée par la locution « le seul pays au monde » et sa variante « l'unique pays au monde ».

(7) L'Algérie est le seul pays au monde où sur l'autoroute on roule plus vite sur la voie de droite que sur la voie de gauche.

L'Algérie, l'unique pays au monde, attaché à ses valeurs.

Cette locution adjectivale crée un rapport spatial d'exclusivité pour le terme « Algérie », en le sortant de tout rapport de comparaison. Syntagme figé placé comme Objet d'une première proposition rattachée au terme Algérie (l'Algérie est le seul pays au monde ; l'Algérie est l'unique pays au monde), il s'avère insuffisant puisque il a la contrainte de se prolonger à l'aide de relatives (où, qui) pour spécifier dans une seconde proposition, objet de l'information principale de toute la phrase, le domaine où s'applique la véracité et la réalité de l'exclusivité du terme Algérie (l'usage de la route ; le rapport aux valeurs). Ce caractère unique est définitoire de la territorialité autoroutière de l'Algérie et d'un trait psychologique de ses occupants.

3. « *En Algérie* » ... : *thématisation et focalisation*

Le segment circonstant autonome et détachable en tête ou en finale de la phrase, « En Algérie », fonctionne comme cadrage référentiel qui thématise le domaine notionnel dans lequel peut prendre place la proposition sans ambiguïté :

(8) En Algérie, les villes se transforment pour répondre à la crise du logement.

Les tares de l'urbanisme en Algérie

Les informations relatives à la transformation des villes, à la crise de logement et aux tares de l'urbanisme se réduisent à des informations conceptuelles sans le circonstant qui en fait des informations localisée et réalistes, en tant que transformations et tares et effectives, surtout spécifiques à la spatialité de l'Algérie. Le syntagme circonstant « En Algérie » constitue le thème à partir duquel se projette la focalisation spatiale des l'information dans les propositions, quelles soient d'ordre spatial ou non. Toute information circonscrite par un circonstant en rapport à une spatialité en affectée sémantiquement par cette dimension.

C'est ainsi que les circonstants ont une fonction d'identification puisque convertibles en locutions adjectivales :

(9) Les villes algériennes se transforment.

Les tares de l'urbanisme algérien.

LE SYSTÈME DE SANTÉ ALGÉRIEN [EN ALGERIE] FACE À LA
CRISE ...

Les propositions sont rattachées ainsi aux circonstants thématiseurs (En Algérie) sur le même mode de leur rattachement aux adjectifs (Algérien (ne)) en disant que la localisation spatiale crée un rapport d'identification entre les objets localisés et le lieu de leur localisation : ce qui se passe en Algérie, est algérien, comme dans le rapport sémantique que l'on peut établir entre « Fabriqué en Algérie » et « Produit algérien ».

L'importance du circonstant prépositionnel construit avec « en » quant à sa dimension spatiale et celle qu'il confère à la proposition est d'autant plus établie que le terme « Algérie » introduit comme circonstant associée à d'autres prépositions et à des adjectifs à valeur temporelle lui fait perdre sa dimension spatiale.

(10) En Algérie, il y a soixante ans, le coup d'État de quatre généraux de l'armée française.

Les anciens combattants dans l'Algérie coloniale. ?

Guerre d'Algérie : les tragédies du 19 mars 1962. ?

Avec « en » la localisation spatiale attachée à « En Algérie » demeure intacte même si la proposition relève fortement de la temporalité. Il s'agit toujours du thème spatial Algérie à un autre temps de l'histoire événementielle, préservé en tant que tel (terme spatial) par la nécessité du syntagme thématiseur temporel (« il y a soixante temps »).

Par contre les syntagmes « dans l'Algérie coloniale » et « Guerre d'Algérie », les termes « guerre » et « coloniale » inscrivent nécessairement les syntagmes *a priori* spatiaux (« dans l'Algérie », « d'Algérie ») dans une logique temporelle. Le terme événementiel (Guerre), pivot substantival de la proposition dénomminative figée (« Guerre d'Algérie »), et l'adjectif « colonial », en tant que termes sémantiques et spécifiquement référentiels, exercent des

contraintes telles qu'ils destituent les locutions prépositionnelles de spatialité pour les convertir en locutions temporelles.

L'adjectif temporel modifie la spatialité du terme Algérie (ex. Algérie coloniale, période coloniale, Algérie-spatialité coloniale, renforcée par le spatialisat « dans »), l'impossible valeur de localisation spatiale dans « Guerre d'Algérie (absence de déterminant défini, localisation qu'en « en », défigement du syntagme soudé « Guerre d'Algérie », référence événementiel et non spatial, d'où le rôle fonctionnel de « en », localisation spatiale contextualisant, mais Algérie devient cible des arguments (négatifs), figement spatial avec « de » comme dans « les français d'Algérie » avec équivalence spatiale de renforcement « Algérie, leur pays natal » possession, et le verbe de mouvement « quitter » dépossession.

4. Circonstants : thématiseurs contextuels et cadrage référenriel

préposition « en », complément locatif libre, valeur référentielle, syntagme nominal prépositionnel, nom propre(commun), cadre ontologie (Monde possible),

Finale (en Algérie)

La **France** perd sur les deux tableaux **en Algérie**
Les **villes** nouvelles **en Algérie**.

Initiale (en Algérie)

Covid-19 en Algérie: le pays manque d'oxygène.

En Algérie, il y a soixante ans, le coup d'État de quatre ...

Algérien = en Algérie

LE SYSTÈME DE SANTÉ ALGÉRIEN [EN ALGERIE] FACE À LA CRISE ...

La situation sociolinguistique de l'Algérie. ?

L'ÉCOLE EN ALGÉRIE.

Les anciens combattants dans l'Algérie coloniale. ?

Guerre d'Algérie : les tragédies du 19 mars 1962. ?

Les disparitions forcées en algérie : un crime contre l'humanité.

1962, les Français d'Algérie quittent leur pays natal.

En Algérie, les villes se transforment pour répondre à la crise du logement.

Les tares de l'urbanisme en Algérie: «Périphéries malades» et «centres historiques à l'agonie»... ?

Séjour Algérie, L'Algérie en profondeur.

Le Sud, une profondeur stratégique.

Le Barrage Vert sera restauré et étendu de 10%.

Le Métro d'Alger sera étendu à la banlieue Ouest de la capitale.

Batna : le parc national de Belezma sera étendu.

Extension du domaine du possible.

Oran: le réseau de fibre optique étendu de 24 km au 1er trimestre de 2017.

Changement climatique : les déserts s'étendent, et voici pourquoi c'est grave.

Ouargla : Extension à plus de 145.000 ha de la surface réservée à la concession agricole.

La décentralisation en Algérie.

5. Le terme-discours « Algérie » : entre mécanismes discursifs de Spatialisation (être spatialisant et être spatialisé)

Côte algérienne

Bienvenue au désert Sud-algérien

Les merveilles du Sud algérien : de Biskra à Tamanrasset

Sous sa forme la plus simple et en prenant le terme « algérien » comme équivalent à « en Algérie » et en le considérant comme le terme central du dispositif énonciatif étant donné qu'il topique de la spatialité discursive étudiée ici, les segments nominaux « côte », « désert », « merveilles » sont des spécifieurs du terme-référent « Algérie » reformulables en : l'Algérie à une côte, l'Algérie a un désert, l'Algérie a des merveilles. Ces items spécifieurs servent d'éléments non référentiels qui participe à donner une identité au terme-référent Algérie : c'est un pays côtier, c'est un pays désertique (en partie par la détermination « sud », c'est un pays « merveilleux » dans la partie spécifiée (le sud).

Par ailleurs, du fait que l'item Algérie est déterminé référentiellement, il spécifie son tour les autres items spatiaux non référentiels en ce sens qu'il leur donne une identité géographique comme ici.

NOMspécAV + NOM-REFERENT-Cent+spéc

La spécification se fait du terme non référentiel au terme central et du terme central au terme spécifique. Si la spécification du terme non référentiel participe de la complétude de la qualification du terme Algérie, la spécification du terme référentiel (Algérie) est plus importante et participe à donner une référence au terme initialement non référentiel. Il ne s'agit plus de n'importe quels « côte », « désert », « merveilles » mais d'objet identitairement algériens.

Paysages algériens vus par un asiatique

Le même procédé détermine les deux items « Paysages et « algériens », mais cet énoncé est doté d'autres faits qui dynamisent le procédé. La prédication se précise par le verbe « voir » et l'agent « un asiatique ». Ces deux éléments prédictifs permettent de reformuler l'énoncé par : Les paysages algériens tels qu'ils sont vus par un asiatique. Cette prédication participe à l'identification discursive de l'item Algérie en ce sens qu'elle introduit une spécification d'un agent particulier (l'asiatique) qui introduit un point de vue. Ce point de vue un spécifieur thématiseur : les paysages algériens sont vus du point de vue d'un asiatique. Ainsi l'item « Algérie », terme-référent spatial et spatialisant, est tributaire d'un agent et d'une perception particulière qui relativise sa fixité référentielle supposée. On peut ainsi générer des énoncés similaires en variant l'agent ou la prédication :

Paysages algériens vus par des Algériens (des européens)

Paysages algériens abordés par un asiatique (un algérien, un européen)

Paysages algériens aimés par un asiatique

La variation au niveau de l'agent pose la multiplicité des points de vue dans le rapport identificateur d'un objet spatial induit une multiplicité d'identités spatiales. La variation de la prédication multiplie la nature de la médiation entre l'agent et l'objet spatial : perceptif pour l'un (contact visuel), kinésique pour l'autre (contact, mouvement), affectif enfin pour le dernier.

L'horizon algérien [est] à Roubaix

Diaspora algérienne dans le monde

Le produit algérien n'existe pas en Afrique

Dans ces trois énoncés, il y a lieu de considérer, sous le rapport identitaire et existentialiste induit par la copule « être » entre deux termes spatiaux ou un terme non spatial et un autre spatial, provoque des effets de spécification intéressants à étudier.

Dans le premier énoncé, « horizon » est un terme (dé)spatialisé du fait de son emploi métaphorique et il reçoit sa spécification spatiale par le spécificateur adjectival (algérien) puis par la mise en coïncidence avec le terme spatial référent « Roubaix ». Une fois spatialisé, le terme « horizon » est mis en liaison avec le terme « Roubaix » par la copule « être » qui devient ainsi spatialisante en étendant la spatialité de l'Algérie jusqu'à Roubaix par la présence de la diaspora algérienne sur tout le territoire français, jusqu'à son extrémité.

La diaspora est ainsi projeté dans le monde en représentation de l'Algérie. De même que si le « produit algérien » n'est pas projeté à la spatialité africaine, ce annule l'extension de l'Algérie dans la dimension africaine, commerciale s'entend.

La diaspora algérienne rêve enfin du continent africain

Les produits algériens à la conquête du monde arabe

L'extension de l'Algérie dans la dimension africaine passe par la diaspora algérienne. Cette extension est modalisée par la prédication du verbe « rêver » qui débouche sur le déclenchement des inférences suivantes : c'est une extension projective et référentiellement commerciale. Ces références sont le fait de dispositions sociocognitive qui identifie la diaspora algérienne dans des pays non africains et que s'il y a un mouvement en direction de l'Afrique, il ne peut être fondé sur le mouvement qui les a conduit en Europe ou en Amérique, au Canada ou en Australie, mais pour des raisons commerciales et cela ne peut concerné en premier chef que les hommes d'affaires de la diaspora.

Autre inférence : si cette extension spatiale est de l'ordre de la projection (rêve), c'est que la diaspora se confond avec l'Algérie et par inférence, elle exprime le vœu que l'Algérie fasse un pas vers l'Afrique sur le plan commercial.

De la même manière que la prédication induite par le verbe « conquérir » projette l'Algérie, à travers son « produit » sur la scène spatiale et commerciale du monde arabe.

Le challenge algérien qui fait le tour du monde

Un vent algérien soufflera-t-il sur le monde arabe ?

Ces derniers énoncés sont construits sur des mécanismes plus complexes. D'abord, les items « challenge » et « vent » ne sont pas de même nature : le premier est non spatial, le second l'est (mouvement ou déplacement de l'air). Le premier est spatialisé par l'item spatialisant central l'Algérie. Le second est (dé)spatialisé par sa métaphorisation (mouvement social, mouvement culturel, etc.). Une fois spatialisé, l'item « challenge » peut recevoir la prédication « faire le tour » pour renforcer sa spatialisation ainsi que par le terme de localisation « du le monde ». Quant au terme spatial « vent », il reçoit une prédication spatiale (souffler) qui est redondante sur le plan strictement sémantique étant donné que le vent est substantiellement un mouvement, si ce n'est pour marquer de manière conjoncturelle son intensité et par inférence sociocognitive sa violence en référence à l'actualité des

mouvements sociaux en Algérie ; inférence confirmée par le terme de localisation (sur le monde arabe) qui, par inférence stipule partir de la proximité géographique, la proximité des situations sociales et politiques susceptibles de déclencher de la contestation.

DEUXIEME ENSEMBLE D'ETUDES

- Fonctionnement du terme « Algérie dans l'économie des titres des articles étudiés, comme unité discursive d'analyse
- Collocation discursive « espace » et « Algérie »
- Collocation « terre » et « Algérie »



V. Discursivité et portée sociocognitive du concept-espace Algérie

La mise en ordre de/dans la spatialité ou des objets spatiaux dans l'espace est observée, dans le cadre de cette étude, à partir d'une double spatialité : le discours et de la cognition. Le terme « Algérie » est considéré sous cet angle comme objet de cognition et objet de discours, tel qu'on peut se demander : dans quelle mesure la discursivité et la cognition se combinent dans un effort de construction de la spatialité, plus particulièrement celle de l'Algérie ?

Cette interrogation est adossée à l'hypothèse préalable de travail qui stipule que : en dehors d'une ontologie spatiale à dimension strictement cognitive, états de connaissances vérifiables sur la spatialité, les objets spatiaux et leur localisation dans l'espace, la discursivité (discours ordinaires et sociaux) instaure un ordre spatial propre aux propriétés du régime discursif. Autrement dit, il construit une ontologie spatiale largement emprunte de caractérisations, de catégorisations propres aux caractéristiques du fonctionnement du discours. Ainsi peut-on se demander : comment la spatialité (en l'occurrence la l'Algérie), objet de connaissance, résulte de la dynamique discursive du déploiement du sens en tant que processus d'interprétation tributaire de connaissances et de contraintes langagières ?

Situant ainsi le propos sur la double dimension, cognitive et discursive, nous empruntons nos outils d'analyse à la pragmatique inférentielle (Théorie de la pertinence). Une approche cognitiviste des pratiques langagières à même de permettre de décrire les parcours interprétatifs qui, en l'occurrence, conduisent, moyennant des hypothèses inférentielles, à examiner comment locuteurs et interlocuteurs se rendent manifestes l'indicialité (langagière), leur intentionnalité communicationnelle quant à la représentation de l'espace, ses objets et leur localisation.

Par ailleurs, pour explorer le phénomène (spatialité de l'Algérie), les titres d'articles en circulation par internet présentent les avantages suivants pour l'appréhension discursive et cognitive des processus inférentiels (interprétatifs) de l'espace Méditerranée. Premièrement, ce sont des énoncés nominaux (de dénomination, de désignation) où l'on peut accéder aux catégorisations spatiales. Ensuite, des énoncés, qui par leur caractère concis et programmatique (en perspective de la lecture des articles), sont pragmatiquement inscrits dans une dynamique inférentielle en ce sens qu'ils déclenchent des hypothèses de lecture. Enfin, en raison des premières caractéristiques, leur efficacité est à éprouver par rapport aux orientations de sens qu'elles mettent en place par des indices productifs de sens (principe de pertinence, critère de plausibilité).

Cela nous amène à préciser l'interrogation de la problématique : dans quelle mesure les énoncés-titres, portant sur le topique Algérie, projettent les orientations de sens quant au caractère spatial du terme (Algérie) et à travers quels ancrages discursifs et cognitifs ? Comment opère la spatialisation dans le discours, en référence à la double contrainte, ontologique et discursive, pour générer une ontologie discursive ?

1. Unité de discours : titres et effets de sens

L'unité d'analyse privilégiée ici est l'énoncé. Il s'agit précisément de l'énoncé-titre, considéré à la fois dans la dimension locale de l'énoncé et dans la dimension discursive d'un énoncé ouvrant sur le texte-discours que constitue les articles à lire, voire de l'ensemble des articles inhérent au concept. Lieu de négociation de sens relativement au topique « Algérie » comme une projection de lecture (projection interprétative) avant l'ouverture de l'article, geste relatif à l'usage d'internet. La recension des titres s'est effectuée en interrogeant le moteur de recherche avec les mots clés suivants mis en collocations : « Algérie-espace » ; « Algérie-lieu », Algérie-endroit ».

L'énoncé-titre est ainsi l'espace scripturaire où entrent en jeu les inférences qui déterminent **la pertinence et l'efficacité des sens communiqués** quant à la façon dont est traité le topique : de quelle ontologie relève en l'occurrence le terme-concept « Algérie » ? C'est le lieu où se négocient ces sens dans le double sens de la production et de la réception : de quelle manière cette ontologie négociée convergent vers une communauté de sens déterminée suivant le critère de plausibilité (et non de vérité) ?

De par la nature de l'énoncé-titre, à savoir une dénomination et une définition, il est traité, sous l'angle de la pragmatique inférentielle, comme un énoncé informatif et procédural. Dans ce sens, il est question de voir comment l'énoncé, unité de discours, informe en l'occurrence sur le topique spatial « Algérie », ordonne la perception qui y est faite des objets qui le composent et leurs mouvements. Cela permet d'obtenir une certaine connaissance générale (partagée à travers les sites d'internet) des contemporains sur la manière d'appréhender l'espace Algérie.

Le caractère concis et programmatique des titres impose le recours à l'examen des parcours interprétatifs inférentiels dans la mesure où forcément ils disent plus que ce qui est dit et ils présentent des caractéristiques d'énoncés ambigus, ambivalents. Dans quelle mesure donc il est possible de ne pas les sur-interpréter ou de les sous-interpréter ?

2. Collocation discursive « espace » et « Algérie »

Dans l'énoncé assertif complexe que constitue le titre (construction à 2 propositions P1, P2), l'item « Algérie » se place en tête de l'énoncé (P1) constitue un topique ouvrant sur la seconde proposition et sur l'article en entier.

Énoncés :

L'Algérie, espace de ...

Algérie : espace de...

L'espace algérien : un espace ...

L'Algérie est un espace...

L'Algérie comme espace

En cela, le topique se présente comme la représentation d'un Tout, reconnaissable du point de vue de la cognition : en production comme en interprétation, le terme « Algérie » renvoie à la représentation totale d'un objet dans le monde, ou dans le cadre thématissant du topique, un monde en soi, dans lequel d'autres objets pourraient venir se situer.

La seconde proposition (P2), qui intervient après les ponctèmes, virgules, deux-points, l'adverbe « comme » et la copule « est » fonctionnant comme des objets relationnels, apporte à la dénomination (Algérie) une caractérisation. La seconde proposition (P2), ouverte par le terme « espace », établit une équivalence en insistant sur le caractère spatial du topique : L'Algérie est un espace.

Cette façon de procéder, au sens où il est rappelé une caractéristique primitive du terme-objet Algérie-espace, accessible en production comme en interprétation, peut paraître surprenant d'un point de vue informatif et constitue un surcoût cognitif : la spatialité est facilement inférable du terme Algérie et n'a pas besoin d'être explicitée.

La colocation « Algérie-espace » oriente, au vu des contenus de la caractérisation qui succèdent au terme « espace », ouvre plutôt sur une spatialité symbolique où se meuvent des objets à dimension humaine et sociale.

Enoncés :

- ... espace migratoire.
- ... un espace de contacts entre trois civilisations.
- ... l'espace et l'histoire.
- ... un espace de clivage.

La spatialité, ainsi établie (espace), caractérise l'objet-Algérie non d'un point de vue objectif et physique (espace terrestre) mais du point de vue de la symbolique de la grandeur des hommes et des sociétés qui l'occupent : profondeur historique, extension civilisationnelle, caractère global (monde), dynamique de déplacement des peuples, inventivité. Ces objets symboliques sont rattachés à la spatialité de l'Algérie par le terme « espace » qui prend ainsi la valeur de « relationème spatial » en ce sens qu'il confère (de gauche à droite) par sa charge sémantique explicite une dimension de spatialité aux termes de la caractérisation situés à gauche : objets symboliques situés dans l'espace (Méditerranée) avec les caractéristiques de la spatialité (mobilité, contact, frontière, etc.)

3. A propos de la collocation « Terre » et « Algérie »

Quand la spatialité propre du terme « Algérie » apparaît de manière explicite en collocation avec le terme « terre », renvoyant à sa qualité originelle en tant qu'espace terrestre.

Enoncés :

Terre Algérie.

Algérie, une terre...

L'Algérie, l'une des terres...

La terre Afrique et la Terre Algérie au même endroit.

La terre Algérie au milieu de la terre.

La caractéristique terrestre du terme « Algérie », explicitée par le terme « terre » s'impose et fait l'objet d'une actualisation (explicitation). Cela peut paraître surprenant et redondant. Mais, dès lors que son emploi dans un sens symbolique est très répandu et où la caractéristique terrestre est explicitée par le terme « espace » ou restituable par inférence, il devient nécessaire pour créer un pendant physique à un équivalent pour introduire une caractérisation physique dans P2.

Il est donc intéressant de s'arrêter sur le contraste sémantico-pragmatique des deux termes « espace » et « terre » : leur équivalent fonctionnel (relatins spatiaux entre P1 et P2), n'empêche pas de dire que « espace », au sémantisme extensif et indéterminé, relie un espace donné à des valeurs symboliques et « terre », au sémantisme localisé et déterminé, relie un espace donné à des valeurs concrètes et physiques.

Quand le terme « espace » renvoie à son identité fondamentale (Algérie est par essence espace), le terme « terre », instaure toujours un rapport à la spatialité en termes d'objets spatiaux (Algérie, objet spatial particulier, localisable et comparable) : n'est qu'une terre parmi les terres, qui se situent dans des rapports divers et différents (inclusion, proximité, centralité) l'une par rapport à l'autre.

Ce second niveau de spatialité afférée au terme « Algérie » s'accompagne de caractérisations spatiales d'ordre toponymique : endroit, région, lieu, etc.

Enoncés :

Un lieu de détente face à la Méditerranée.

L'Algérie, un endroit très ensoleillé toute l'année.

L'Algérie, une région du monde au bord de l'eau.

Les termes « lieu », « endroit », « région » viennent territorialiser le concept spatial Algérie, pour lui faire acquérir la double caractérisation de « Mer » et de « terre » : ainsi s'opère une déontologisation ou déconceptualisation au profit d'une description réaliste empirique. Cela repose sur des hypothèses issues de connaissances géographiques par l'expérience humaine et sociale : les terres sont bordées de mers, les mers sont bordées de terres ; une territorialité

de bornage alternatif entre mers et terres. Dans ce sens, l'Algérie est posée non seulement comme objet spatial terrestre par d'autres (terre entre les terres) et comme objet spatial terrestre bordé voire enclavée par une mer.

Cette perception empirique et concomitante de la situation des mers et terres instaure, cognitivement et discursivement, entre les deux espaces un rapport d'identification :

Enoncés :

Tour de littoral algérien.

Les Cyclades de l'Algérie...

La murène de l'Algérie...

Les ports dans l'espace maritime algérien...

Des requins sur la plage Algérienne ?

De l'Algérie au quai ...

Située entre les continents, la terre Algérie est caractérisée par rapport aux déterminants des objets terrestres et maritimes, et de leurs occupants humains et spatiaux qui l'entourent. Spatialité « du pourtour », elle est ce que les hommes peuvent percevoir d'elle et de leur identification aux objets de perception qu'ils construisent. Ainsi, les « Cyclades », la « plage », la « murène » sont des objets différentiels, désignés par « algériens ». L'Algérie est ramenée à l'expérience des hommes et de leurs activités, qui, en tant qu'occupants des mers, la perçoivent préférentiellement dans les limites du contact des terres et des mers : spatialité frontalières ou de pourtour où les « ports », les « quais », le « pourtour » garantissent un ancrage humain et social rassurant avec la spatialité terrestre. Percevoir la terre depuis la mer et percevoir la terre depuis la mer offrent un positionnement stable et reconnaissable et beau quand on pense à l'expression bien répandue « Alger, la blanche », créée et répétée par toute personne à l'abordage d'Alger par la mer.



TROISIEME ENSEMBLE D'ETUDES

- L'immanence du terme « Algérie » dans le discours
- Glissements inférentiels de l'ordre ontologiques au continuum historique
- Emergence d'un contre discours et de voix discordantes



VI. Equivalences des dénominations, immanence spatiale et continuum historique

Indépendamment d'une conscience claire reposant sur une « intuition pure » et excluant le discours scientifique pour une représentation objective (ontologique), les discours sociaux issus du contexte algérien, bien que loin de porter une saisie directe de la spatialité de l'Algérie, font état tout de même d'une représentation ontologique stable de cette spatialité par un jeu d'équivalences dénominatives du nom propre *Algérie*, contournant ainsi la variabilité liée à l'histoire linguistique et référentielle de cette entité linguistique et spatiale.

En effet, les discours sociaux ne peuvent ne pas enregistrer l'imaginaire socioculturel de toutes les étapes et des conditions sociohistoriques et socioculturelles de la construction dénominateur de cette entité spatiale (Algérie), en gardant les traces de cette édification historique dans les mémoires des interlocuteurs suivant les points d'ancrage sur lesquels s'appuient les individus et les groupes sociaux qui s'y inscrivent volontairement. Cependant, ces discours procèdent, au vu du mouvement général de leur déploiement, à la neutralisation de cette portée historique de la dénomination, en faveur d'une immanence spatiale (d'un positionnement spatial immanentiste) qui contrecarre la variabilité que suggère la dimension historique. Nous parlons ici d'immanence dans le sens où le discours construit le caractère propre de cette entité spatiale sans recours à des phénomènes externes (extralinguistiques). Nous parlons aussi de continuum historique en ce sens que l'on peut constater et affirmer la persistance d'un phénomène à travers l'histoire.

1. Immanence linguistique et spatiale

En considérant les énoncés emblématiques suivants qui servent fréquemment à inaugurer le discours de présentation de l'Algérie :

« l'actuelle Algérie » ; « la future Algérie »

on s'aperçoit que le terme dénominateur « Algérie », accolé fréquemment et de manière explicite et implicite, aux adjectifs temporels « actuelle », « future », s'inscrit dans l'immanence existentielle de la territorialité algérienne, malgré la variabilité historique de sa dénomination que l'on entrevoit en filigrane : l'ancienne (les anciennes) Algérie.

Le nom propre « Algérie » déterminé par les adjectifs « actuelle » et « future », correspond aux reformulations :

- « ce qui est appelé actuellement Algérie »,

- « ce qui sera appelé Algérie »,
qui présupposent la permanence de l'existence de l'Algérie et manifestent ainsi une actualisation énonciative d'une spatialité, qui :

- même si, par cette opération énonciative d'actualisation, elle suggère un mouvement historique d'évolution et du terme et de la spatialité ;
- elle conserve néanmoins les traits immanents de sa représentation tant sur le plan linguistique que référentiel (existentiel).

Les formulations « actuelle Algérie » et la « future Algérie », tout en suggérant, tant sur le plan linguistique que référentiel, d'autres dénominations et d'autres territorialités, elles installent le terme « Algérie » et la territorialité correspondante dans une boucle énonciative et spatiale où l'ancien rejoint le présent dans l'actualisation d'une même entité. Cela se vérifie dans un type d'énoncés au caractère informatif et catégorique comme les suivants :

« L'Algérie est alors exclusivement peuplée d'Homo sapiens, originaires de la corne de l'Afrique, qui occupent le Maghreb central pendant 150 siècles, de 250 000 à 50 000 av. J. -C., soit jusqu'à la fin du Paléolithique moyen. À partir de - 50 000 et jusqu'à - 20 000 av. »

« Le nom actuel de l'Algérie a été inventé par les Français à l'initiative du maréchal Soult en 1837, pour remplacer l'ancienne appellation de « possessions françaises du Nord de l'Afrique ». Il dérive du nom de la capitale, Alger (déformation de l'arabe Al Djezaïr) »

« Elle [Algérie] est située au centre de l'Afrique du Nord, région aussi dénommée Maghreb (Occident en arabe). »

L'immanence dénominative et référentielle de l'entité spatiale de l'Algérie est affichée par un jeu d'équivalences dénominatives qui contrecarre la transcendance historique suggérée par les termes adjectivaux (actuelle, future), déterminant du nom propre « Algérie », et par les précisions historiques apportées. En effet, bien que le nom d' « Algérie » puisse être associé à l'histoire coloniale pour en attester de son origine linguistique, le réseau de correspondances et d'équivalences pouvant être établi, dans l'espace de courts énoncés comme ceux-là, entre « Algérie », « Corne d'Afrique » et « Maghreb central », induit, sous la variabilité linguistique de la dénomination, une stabilité territoriale située dès l'origine préhistorique dans « la région centre du nord occidental de l'Afrique ». L'Algérie, moderne et contemporaine, est l'équivalent, linguistiquement et territorialement, du « Maghreb central », et cette équivalence est donnée comme valable depuis un repère originel d'une occupation non encore culturalisée (migration des homo sapiens dans la préhistoire).

L'équivalence dénominative, établie ici explicitement (« dénommée aussi ») entre les termes « Algérie », « centre de l'Afrique du nord » et « Maghreb », bien que correspondant à des périodes historiques différemment déterminées sur la plan socioculturel, indique encore une fois le caractère immanent de la territorialité dénommée. On ne manquera pas de noter dans ce type d'énoncés ainsi recueillis, la préséance et la prévalence des termes de spatialisation sur les termes d'historisation : « situer », « centre », « Afrique du Nord », « région », « Maghreb (Occident en arabe) ».

Le positionnement géographique de l'entité spatiale « Algérie » est donnée pour immanente et donc stable et fixe face à la diversité historique de la dénomination, de cette territorialité. Sous couvert des termes qui la situent géographiquement à travers l'histoire, le territoire conserve sa position et ses délimitations dans la représentation qui en est donnée :

- De « région » située au « centre de l'Afrique du Nord », qui correspond à une autre époque de l'histoire à « Maghreb-centre », terme spatial arabe équivalent de l'Occident dans les schèmes sociocognitifs qui l'opposent au Machrek (Orient)
- et aux entités territoriales plus occidentales et orientales par rapport à sa centralité, il est aisé d'identifier ce qui à l'époque moderne et contemporaine l' « Algérie coloniale » en tant que pays, puis la République Algérienne Démocratique et Populaire, pays, Etat - Nation souverains, à l'ère post coloniale et à l'ère actuelle.

Dans cette veine, on peut lire :

« Officiellement la République Algérienne Démocratique et Populaire, est un Etat de l'Afrique du Nord »

« Pays d'Afrique du Nord »

« se situe en Afrique du Nord, dans le Maghreb »

« Pays du Maghreb », « située au cœur du Maghreb »,

« Pays sur la côte Méditerranéenne au Nord de l'Afrique »

« Bordant la Méditerranée »

« Pays sud méditerranéen situé au nord-ouest du continent africain et au centre du Maghreb »

Toujours sous le seau de cette immanence spatiale, ces énoncés informatifs qu'il n'est pas nécessaire de contextualiser par ailleurs, objectivent la territorialité de l'Algérie par des coordonnées spatiales cristallisées autour des termes clés comme « Afrique du Nord », « Maghreb », « Sud Méditerranée », sous différents rapports de positionnement objectivés, tantôt en référence à la centralité (« au centre de », « au cœur de »), à un rapport inclusif (« dans » et « au cœur de ») et à la contiguïté (« bordant », « sur la côte de »).

Dès lors, même sur le plan historique, ce principe d'immanence commande le contournement de la transcendance historique par la construction d'un continuum historique qui neutralise la variabilité linguistico-spatiale du terme « Algérie » au profit de d'une sorte de « persistance historique ».

2. Glissement de l'immanence spatiale ontologique au continuum historique du terme-discours « Algérie »

En effet, dès que le discours s'articule autour de considérations contextuelles, la transcendance historique inscrit le terme Algérie dans un réseau dénommatif marqué par ancrage historique qui le postule comme un devenir sous la formule :

« La future Algérie »

laissant ainsi surgir d'autres dénominations qui s'inscrivent dans un continuum discursif et représentationnel allant de la période numide à l'ère contemporaine en passant par l'ère médiévale (arabe et ottomane).

Comme pour l'immanence spatiale de l'Algérie qui va à l'encontre de la diversité linguistique de la dénomination, la transcendance historique, apparente derrière les dénominations situables dans des contextes divers et différents, se neutralise au profit d'un continuum suggérant une certaine mêmeté territoriale :

« La Numidie était une région de l'Afrique du Nord, occupant approximativement tout le nord de l'Algérie actuelle » [époque numide]

« contrée berbère » ; « djazair beni mezghena » [époque numide]

« Dzair » ; « le pays que la ville commandait » [Ville-Pays à l'ère ottomane]

« territoire dont Alger est la ville capitale » [époque médiévale]

« Alger et le pays alentour » [époque médiévale]

« Régence d'Alger » 5^e époque médiévale]

« ce territoire faisant partie des Barbaresques »

« C'est d'ailleurs la population vivant sur le territoire constituant l'Algérie actuelle qui avait appelé à la rescousse les frères Barberousse, au moment où les forces espagnoles commençaient à prendre possession des zones côtières. »

Dzair « recouvre pour l'essentiel ce qu'on entendait par Al Maghreb Al-Awsat »

« possession française du Nord de l'Afrique » [époque coloniale]

« La future Algérie »

On peut y lire derrière le caractère « officiel » de l'institution linguistique et spatiale de l'Algérie (NOM-ETAT) comme un devenir d'un processus dénominatif linguistico-historique, émergeant d'un substrat berbéro-numide, passant par l'ère médiéval (arabo-musulman), par l'ère ottomane et enfin par l'ère coloniale. Ainsi, l'Algérie, Etat-nation souveraine, correspondrait linguistiquement et territorialement à « Numidie », « Dzaïr Mezghena », « Dzaïr », « possession française du Nord de l'Afrique », « Alger-Algérie ».

Or, toutes ces entités linguistiques, qui se veulent rattachées à un continuum, se réfèrent à un même Réel, correspondent à des Réalités différentes. En effet :

- à l'ère berbéro-numide, on parle de « contrée berbère », de « région de l'Afrique du Nord » et de « tout le nord de l'Algérie actuelle » ;
- à l'ère médiévale à la ville « Alger » ou « dzaïr » ou encore « Dzaïr Mezghena » et la « régence d'Alger » dont la **territorialité** correspond au « pays que la ville commandait », « au territoire dont Alger est la capitale », à « Alger et le pays alentour », au « territoire faisant partie des Barbaresques », au « Maghreb Al-Awsat »,
- à l'ère coloniale, à une des « possession française du Nord de l'Afrique ».

Sous l'angle de la transcendance historique, se dévoile en effet un complexe linguistique et référentiel (spatial) qui ne peut se lire qu'à géométrie (géographie) variable exigeant, tant il s'appuie nécessairement sur des processus inférentiels (sociocognitifs) nécessitant un background encyclopédique étendu.

D'où la prévalence dans le discours ordinaire du caractère immanent qui caractérise la dénomination spatiale de l'Algérie qui s'appuie sur un continuum historique qui instaure de manière stéréotypique, une représentation d'une même territoire. En terme de spatialité, le terme « Algérie » correspond exactement à ce que la République Algérienne Démocratique et Populaire a acquis à l'Indépendance dans les configurations que lui a donné la France coloniale impliquant le Nord et le Sahara et les frontières bien délimitées à l'Ouest comme à l'Est et au Sud (Ouest et Est) :

« Lors des négociations des Accords d'Evian, l'**intangibilité** des **frontières** existantes de l'Algérie fut posée comme une condition non négociable par les représentants du Front de Libération Nationale (FLN) »

C'est aussi dans ce sens que l'immanence et le continuum linguistico-historique prévalent, dans la mesure où ils permettent à moindre effort et coût cognitif d'intégrer symboliquement représentations spatiales de l'Algérie, numides pour certains, médiévales, ottomanes ou coloniales pour d'autres.

3. Occultations historiques et voix discordantes

Cette simplification discursive et sociocognitive s'opère moyennant des occultations majeures sur le plan de l'information historique, laissée à ceux qui s'en donnent la peine d'y accéder et de les interpréter, pour considérer avec justesse les problématiques déjà anciennes de la dimension berbère, arabo-musulmane, ottomane, ainsi que les problématiques actuelles du contexte conflictuel aux portes des frontières de l'Algérie, si l'on se réfère au problème du Sahara occidental et le conflit avec le Maroc, aux problèmes inhérents aux questions sécuritaires au Sahel et aux frontières avec la Lybie et la présence turque.

En effet, ne dit-on pas « l'histoire, c'est la géographie ». La spatialité de l'entité du territoire « Algérie » reste ouverte. A l'instar des occultations du passé, les occultations du moment sont l'objet de contestations continues. L'héritage historique enregistré renferme autant de foyers à partir desquels le nom de l'Algérie pourrait être associé, dans la logique du « devenir », à des configurations spatiales diverses : l'une, immanente, consacre l'immuabilité spatiale et l'autre, la transcendantale, son évolution. Il n'y a qu'à considérer les énoncés contestataires suivants :

- « **Non, l'Algérie n'est pas arabe ! Non, toute l'Afrique du nord n'est pas arabe !** »
- « La nation algérienne **n'existait pas** avant la colonisation française de 1830 »

A l'instar de ces énoncés, sont nombreux ceux qui œuvrent à construire un discours mettant en cause, sous le prisme de l'histoire, l'intégrité territoriale de l'Algérie, tant sur le plan physique que symbolique (amazighité, arabité, islamité). La charge historique de ce discours, sous le prisme des idéologies qui la sous-tendent, participent au brouillage identitaire de la territorialité de l'Algérie. Ce sont des tentatives antagonistes de segmentation historique et par correspondance spatiale de l'affirmation existentielle de l'Algérie, à partir d'ancrages

idéologiques qui, en posant un point de repère idéologiquement motivé, définit un acte de naissance et un acte de décès pour l'Algérie. Le fait de coïncider l'existence de l'Algérie à partir d'un seuil historique donné, il est question de déclarer sa non existence d'avant et de projeter, sous le prisme d'une conception biologique de l'histoire, sa non existence potentielle d'après, lorsque, sous l'effet de l'adversité historique, d'autres forces idéologiques remodelent l'histoire en fonction de leurs intérêts. Les idéologies nationalistes renforcent les traits qui configurent sa spatialité inévitablement dans l'adversité face d'autres territorialités nationales, quitte à se disputer les frontières :

« On l'attendait toujours de l'Ouest, elle nous est venue de l'Est ! Quoique une seule fois heureusement. Et dire que la valse des historiettes farcies de cancans médisants ont harponné cette fois-ci un ancien ministre des Affaires étrangères tunisiennes. Il s'agit d'Ounais Ahmed, le nouvel arpenteur qui s'invita pour vociférer contre notre pays en matière de territoire. »

Quant aux idéologies transnationales, elles participent au « floutage » des repères de la spatialité de l'Algérie, en la ramenant à une pure conception, faisant fi du réalisme politique qui président à la définition des frontières. C'est une façon de laisser ouvertes les portes pour faire souffler les vents de la propagande idéologique expansionniste qui, à faible coût, maintiennent le discours dans sa dimension symbolique, réduisant sa portée pragmatique sur le plan historico-politique ; à fort coût,

Menace africaine : algérie arabe saoudienne

Idéologie berbériste : revenir à la kabylie

Idéologie panarabe :

- « La Numidie (en berbère : Inumiden, 202 av. J.-C. – 40 av. J.-C.,) est un ancien royaume berbère, situé dans ce qui est maintenant l'Algérie et une partie de la Tunisie et de la Libye, au Maghreb. »
« La Numidie est un ancien royaume de l'Afrique septentrionale, correspondant à l'Algérie. »
« l'Algérie existait avant 1830 et avant 1516. »
« Le pays où les troupes de Charles X débarquent en 1830 n'est pas un territoire vide. »
« Si la France a créé les frontières algériennes en 1830, l'État algérien a été créé par l'Algérie indépendante en 1962. »

Justification, l'explication de la méfiance de l'histoire et de l'assurance de la spatialité

- « Ce ne sont pas les frontières géographiques qui font un pays ou une nation, c'est plutôt et avant tout son peuple, sa culture, sa langue et son histoire. »
- « Autant cette phrase « l'Algérie n'existait pas avant 1830 » est violente, autant elle doit constituer une autre occasion pour faire prendre conscience tout comme ses deux voisins, combien il est nécessaire aujourd'hui de se réconcilier avec leur histoire,

pour cimenter les liens entre les Algériens et renforcer leur **sentiment d'appartenir** à un pays qui a une histoire dont ils peuvent être fiers. » Mariane, 2021, Razika Adnani, philosophe.

- L'article 3 de la convention définit ainsi un tracé septentrional qui s'étend jusqu'à Teniet es-Sassi. Pour ce tronçon de la frontière, la part de la géographie est plus forte que la part de l'histoire. Le tracé, en effet, a été établi pour sa commodité et sa conformité aux canons de la géographie militaire, qui préfère la ligne continue à tout autre critère. Il est plus fondé, d'autre part, sur une exploration de l'espace (bien connu depuis qu'il est parcouru par les troupes armées) que sur l'exploration du passé ou des droits historiques [

- « Le sujet est **inflammable** »

« Autant cette phrase « l'Algérie n'existait pas avant 1830 » est **violente** »

“C'est en 1613 que l'établissement des frontières est achevé entre le bey de Constantine et Mourad Bey de Tunis, originaire de Bastia (de son vrai nom Giacomo Santi). Reste à clarifier que ce sont ne sont pas les mêmes frontières qu'on voit actuellement, car l'Algérie, à cette époque, pénétrait un peu en territoire tunisien.”

Immanence spatiale (intangibilité des frontières) ; histoire symbolique : conflit des récits

Du point de cette immanence linguistique et spatio-géographique du terme Algérie dans le sens de son affirmation (l'Algérie a toujours existé), le discours, avec des relents polémiques, convoque également, par la négative, l'affirmation antonomastique qui consiste à dire « l'Algérie n'existait pas ». Sous le prisme de la modalité d'existence ... ; appropriation territoriale

D'où la prévalence de la première (immanence) tant elle permet au sujet de s'identifier. Cette identification, comme on va le voir dans les chapitre suivants, prend sous cet angle les contours d'un discours marqué par la saillance qui se manifeste par le cadrage référentiel et la scalarité dans le sens d'un renforcement de l'identification immanente.

Historiquement, l'« actuelle Algérie » suppose toutes les « Algérie » : berbéro-numide, médiévale (arabo-musulman et ottomane), coloniale. Mais linguistiquement, en tant que nom propre, « Algérie », terme non partagé renvoyant à un référent spatial non partagé, autorise dans le discours des présentations et des descriptions qui, immanente, instaurent un discours définitionnel stable ; qui, transcendentale historiquement, instaurent une mise en abîme ouvert sur la discussion et la polémique.

QUATRIEME ENSEMBLE D'ETUDES

- Discussion théorique du phénomène de saillance et des procédés de la scalarité relative du fonctionnement du terme « Algérie » dans le discours
- Le cas du superlatif : « Algérie, le plus grand pays... »
- Le cas du comparatif
- Le cas de la scalarité numérique : position et classement
- Le cas de la métaphore spatiale : « Algérie, porte de l'Afrique »



VII. Spatialité, saillance et identité du topique « Algérie » dans le discours : dimension sociocognitive et pragmatique

La « saillance renvoie ici à tous les procédés discursifs participant de la mise en lumière d'un objet de discours et son renvoi à un objet référentiel donné, tel que présentement les aspects de la dimension spatiale du topique « Algérie », rendu ainsi « saillant ». Il s'agit comme le suggère Franck Neveu (2017) d'une double saillance : langagière et phénoménologique.

Le phénomène de saillance est donné, dans la littérature spécialisée, comme un fait constitutif du langage. Tout énoncé relève de la saillance et contient des opérations de saillance. Ce que R. Simon () confirme dans ce qui suit :

« La saillance est un phénomène ubiquitaire dans le comportement langagier, à l'oral ainsi qu'à l'écrit dans toutes leurs manifestations (même si dans une mesure différente et sous des formes spécifiques). Il n'est littéralement pas possible d'émettre un seul énoncé sans lui assigner un ou plusieurs points saillants. Il s'agit donc d'un facteur intrinsèque et primordial de l'énonciation, de même que, par ex., le matériel phonétique ou morphologique. »

Une fois établi comme principe directeur de toute opération d'énonciation, la saillance, qui n'est pas donnée d'emblée comme un fait de langage, bien qu'elle en soit un fondement, nécessite un effort de définition afin de voir dans quelle mesure il y a lieu de l'intégrer dans l'analyse du langage, de voir de quelle dimension du langage elle relève et à quel niveau d'analyse la situer, etc.

Selon S. Herment (2015), la saillance relève d'un phénomène extralinguistique et d'une dimension socio-cognitive, actualisées par des formes linguistiques qui ne relèvent pas fondamentalement d'elle :

« En français, la mise en saillance d'une entité du discours s'effectue ainsi en faisant appel à divers procédés prosodiques ou syntaxiques. Il n'y a pas de marquage dédié, et la saillance n'est pas une notion linguistique en soi. » 17

Ainsi, la saillance, ne relevant pas du linguistique, relève du pragmatique. Avec davantage de précisions, elle relève de notions d'obédiences socio-cognitives comme la « référentialité », l'«accessibilité référentielle » (F. Neveu, 2017), « l'attention », la « focalisation », la

«perception », telles qu'elles peuvent être révélées dans le discours à travers des processus inférentiels.

« La notion de saillance est employée en sémantique du discours pour décrire le statut de centralité de certains référents dans la conscience de l'énonciateur. Un référent est saillant s'il s'impose à l'attention.
» (Neveu, 2017) (C'est nous qui soulignons)

F. Neveu en distingue deux types : une saillance locale et une saillance cognitive. Elle est locale en référence à ce qui « vient d'être évoqué et encore présent dans la conscience des interlocuteurs, et s'impose par ses propriétés perceptives ». Elle est cognitive lorsqu'elle renvoie à ce qui « appartient aux représentations et conceptions partagées ». Focalisant le propos sur la problématique de la référentialité (sa centralité et sa pertinence), il déclare que la saillance est utile dans l'analyse des anaphores et des anaphores associatives (référents mentionnés sans être présents dans l'énoncé), la chaîne de référence, la co-référence, le cotexte et le contexte, l'endophore et l'exophore, et la saturation.

De son côté, S. Herment (2015), posant la définition suivante :

« C'est ainsi que nous considérons la saillance comme une notion multifactorielle, qui sélectionne dans chaque catégorie linguistique le marquage susceptible de mettre en saillance un élément communiqué, et qui, face à un énoncé donné, va privilégier une entité par concomitance de plusieurs facteurs. »

souligne le caractère éminemment pragmatique du phénomène de saillance et de son analyse en déterminant « le principe fondamental de l'effet « pop up » dont elle tire toute sa valeur et caractérise essentiellement « ses conséquences sur la perception et la compréhension » 19. L'« effet pop up » revient à l'émergence de façon ostentatoire d'une forme sur un fond et définit par là ce mécanisme cognitif qu'est la saillance.

Cet effort de définition permet à S. Herment d'établir des distinctions entre la notion de saillance et d'autres notions proches et connexes qu'il n'est pas pertinent de confondre. Ainsi la saillance se distingue des notions de Pertinence, de Prégnance, de Prototype et de Sens.

De même que le principe de pertinence (D. Sperber et D. Wilson, 1995), la saillance résulte, comme effet « popup », du rapport approprié et avantageux effets-efforts, mais si la pertinence relève des processus cognitifs supérieurs (représentation, raisonnement, jugement, etc.), la saillance (effet « popup ») relève quant à lui des processus cognitifs inférieurs (attention, perception).

Tandis que la « Prégnance par imprégnation » d'une entité discursive résulte de la répétition (à force d'être répétée), la saillance de cette unité résulte du fait qu'elle se distingue des autres unités environnantes, par des propriétés telles que la simplicité, l'isolement, un placement stratégique. La distinction est fondée sur l'opposition répétition, différence.

Une unité saillante ne s'identifie pas forcément à une unité prototypique. Par contre « le prototype matérialise ce qui est saillant cognitivement ». La saillance peut être un trait d'un prototype sans s'y confondre.

Tous les éléments discursifs sont porteurs de sens, y compris les éléments saillants. Le rapport entre la saillance et le sens est appréhendée sous l'angle de l'augmentation du potentiel des éléments saillants dans le processus de la sémantisation de l'énoncé. Ils sont conceptualisés, en tant que points d'ancrage, en premier, plus rapidement.

Ainsi les éléments relevant de la saillance sont appréhendable sur le plan sémantique et pragmatique. L'auteur en distingue des catégories : saillance préalable versus saillance nouvelle ; saillance à effet immédiat versus saillance à effet continu ; saillance informative versus saillance rhétorique ; saillance physique versus cognitive. 24

Anne Grobet (2011), travaillant sur les répétitions comme indices de saillance, situe son propos d'un point de vue informationnel. La saillance participe de l'organisation du discours et donc de la progression informationnelle et de sa continuité. Il y a saillance au niveau thématique et saillance au niveau rhématique. L'enjeu, étant l'activation et réactivation d'éléments informationnels et référentiels, et de leur identification. Tant du point de vue de la production que celui de la réception. Il inscrit, lui aussi, leur appréhension sur le plan pragmatique et cognitif, parce que la saillance a des implications cognitives en sollicitant la mémoire court/long terme, les connaissances encyclopédiques et les connaissances culturelles.

Les opérations de construction de l'énoncé participent à la construction des faits de saillance, par un mouvement que Simon appelle « report », dont les ressorts sont décrits dans un système descriptif complet et probant appelé Grammaire de Catégories et de Constructions (GCC), que nous reproduisons ici et auquel nous empruntons l'essentiel du schéma retraçant les parcours de mise en saillance.

D'abord, il est question d'affirmer le caractère éminemment complexe de la saillance. Chose que confirme Simon mais aussi A. Grobet (2011), qui part du fait que la saillance est tributaire d'une multiplicité de facteurs (linguistiques, textuels, situationnels) et qui s'ordonne dans le cadre d'une géométrie variable :

« Même fortement simplifié, ce schéma fait donc apparaître que la saillance, qui fait intervenir de très nombreux facteurs discursifs, est une notion particulièrement complexe. Cette complexité est d'autant plus délicate à appréhender que tous ces facteurs n'interviennent pas avec la même prégnance dans tous les contextes : dans certains cas, comme par exemple dans les transactions de service, les aspects situationnels seront déterminants, tandis que dans d'autres, comme dans les textes théoriques écrits, ils passeront au second plan. » (A. Grobet, 2011 : 89)

Phénomène complexe et Simon invite à ne pas le simplifier pour ne pas perdre de vue la variété « de manifestations et de fonctions » qu'il recouvre. La GCC qu'il élabore et défend constitue ainsi un cadre d'analyse à même de s'assurer de la prise en charge de cette complexité, tant elle conçoit les mécanismes de passerelle entre les considérations linguistiques qu'elle fixe autour de la prédication et les considérations pragmatiques.

Le phénomène de saillance, articulé au langage, tombe sous la même définition de ce dernier comme l'articulation de deux dimensions. En récusant le caractère non computationnel du langage à l'exclusion des anaphores et de la quantification, elle considère que le langage est plutôt un appareil flexible, « plus ou moins asymétrique », qui répond, au niveau linguistique aux « besoins de la prédication » (dire quelque chose de quelque chose) et aux besoins pragmatiques (viser par l'énonciation des « résultats pratiques, voire extralinguistiques).

La GCC est une pragmatique fonctionnelle qui envisage la saillance en tant que fait pragmatique ou qui résulte d'une mise en discours dont la description repose sur la dualité Prédicat-pragmatique et sur des mises en discours appelée technologies au sens de mobilisation de « ressources pour résoudre des problèmes » ou la recherche de la « meilleure manière de coder la prédication et le pragmatique ». Il y a lieu de pointer au passage le rôle

actif que joue, dans cette perspective, le locuteur au sens où c'est à lui que revient le rôle d'adapter les technologies.

Cela revient à la mobilisation de deux ordres de procédés et de données. D'une part, ce que la GCC appelle « les exécutable »s, situés au niveau morphosyntaxique et sémantique (lexicale) et qui servent à « générer la forme logique de l'énoncé et à établir les référents ».

D'autre part, ce que la GCC appelle les « utilités », situés au niveau pragmatique, et distribués sur deux niveaux : macro-pragmatique et micro-pragmatique. Au niveau macro-pragmatique, il s'agit de s'assurer des conditions optimales de la réussite ou de la félicité de l'acte de langage. Cela renvoie à des degrés divers de la textualisation à l'intention globale de communication. Au niveau micro-pragmatique – et c'est à ce niveau que se joue les détails et l'essentiel de la mise en saillance- il s'agit de :

- a. régler la force illocutoire ;
- b. représenter les structures d'action impliquant par-là l'agentivité, la transivité, la causativité, la diathèse, etc.
- c. distribuer et mettre en ordre l'information, en référence aux présupposés et les implicatures ;
- d. déterminer le statut de l'information, entre thème et rhème, donné et nouveau ;
- e. modalisation ;
- f. introduction et distribution des voix énonciatives
- e. la mise en texte et sa présentation sous sa forme « compacte ».

Dans le cadre de ce système, la saillance relève de la force illocutoire et met en avant les effets de la causativité, en se focalisant soit sur l'instigateur (dominant, manipulateur) ou l'exécuteur ; sur les constructions du passif dont l'effet est de se focaliser sur les résultats de l'action ; sur les technologies de saillance comme les clivées, les topicalisations, les dislocations, les inversions, les présentatives, les courbes d'intonation particulières (à l'oral). Elle met en avant les effets de saillance suivant : le contraste, l'affermissement, la correction, la reprise.

Cet appareil procédural est soutenu par une conception globale qui renvoie à deux réalités : le « support » et le « report ». Le support consiste en la mise en discours à travers la mobilisation des technologies (évoquées plus haut). Il s'agit de la structure de l'énoncé. Le report indique l'opération qui assure la transition vers l'externe ou la charge pragmatique en construisant et révélant les effets de saillance. Y sont intégrés à cette dimension les « pré-dits » (disponibilité dans la conscience de paroles antérieures ancrées), les « pré-connus » (disponibilité d'informations ou de connaissance présentées par des formes ou données comme présupposés).

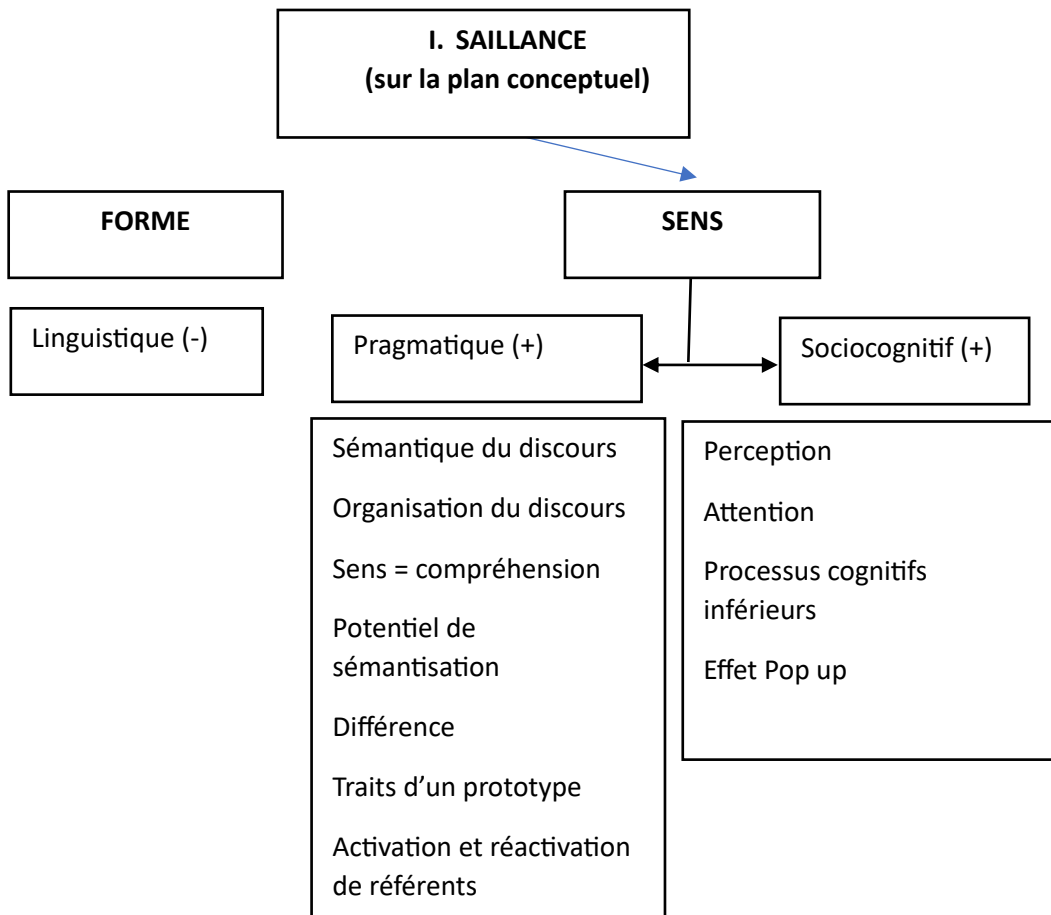
Enfin, toutes ces considérations sont coiffées par l'énonciation de deux principes :

- « Principe 3. Tout format de saillance encadre un support et renvoie à un report »
- Principe 4. Un phénomène de saillance est défini par le quadruple $SDF = (F, S, R, Op)$

où F est le Format, S le Support, R le Report et Op l'opération micro-pragmatique envisagée. » 8

Bref...

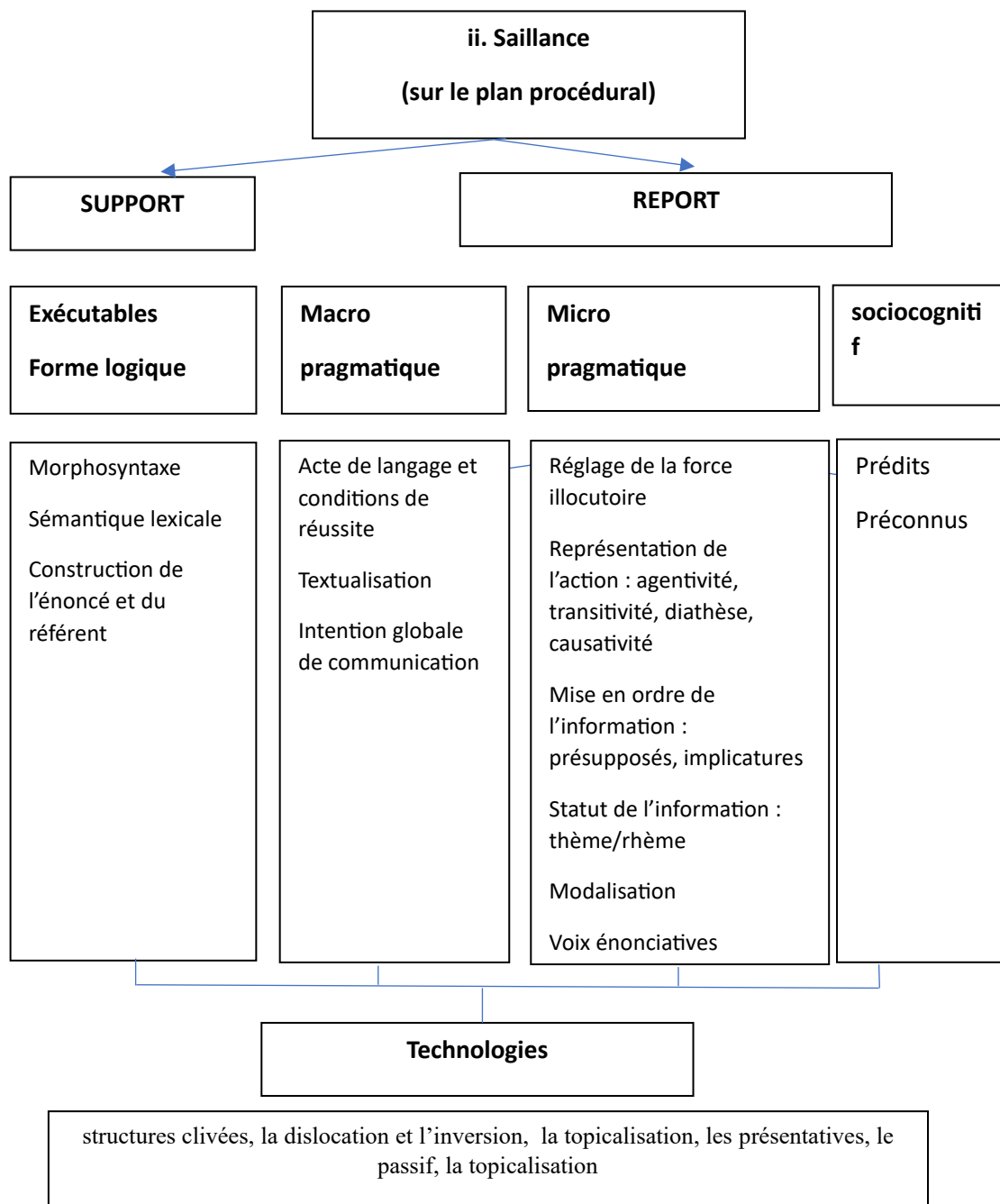
Nous retiendrons de ce qui a précédé les enseignements essentiels sur la base desquels la spatialité du topique « Algérie » peut être appréhendée dans son élaboration dans le cadre de la problématique de la saillance. Nous proposons la représentation schématique de la problématique :



On retiendra que, sur le plan contextuel, le phénomène de saillance est un phénomène discursif et non linguistique. Cela en rapport à sa complexité en tant que phénomène multidimensionnel et multifactoriel.

Il est à ce titre un phénomène qui ne relève pas de la forme linguistique mais de problématique de sens dans le discours (pragmatique ou sémantique discursive). Le phénomène de saillance participe ainsi de l'organisation du discours et de la compréhension. En tant que fait de pragmatique, il recouvre un potentiel de sémantisation, en marquant la différence, un trait prototypique d'un référent-concept, d'activation et réactivation de référents.

En tant que fait de cognition, il est articulé aux faits cognitifs de l'attention et de la perception. Ce sont des processus cognitifs inférieurs qui participent de l'effet cognitif dit « pop up ».



Sur le plan procédural, et en s'inspirant de la GCC, le phénomène de saillance relève de deux types de données : les exécutables et les utilités. Les premières sont localisées au niveau du « support » et les autres au niveau du « report ».

Le « support », qui relève des « exécutables », renvoie à la forme logique de l'énoncé, c'est-à-dire aux procédures lexicales et syntaxiques, dont le phénomène de saillance ne relève pas mais les sélectionne. Dans ce cadre, il est question de traiter la saillance sous l'angle de la prédication.

Le « report » relève des « utilités », faits de pragmatique et de cognition. En tant que participant du report, ils assurent la transition de l'organisation prédicative de l'énoncé à aux effets pragmatiques dont relève la saillance.

Sur le plan pragmatique, les utilités sont situées à deux niveaux de faits pragmatiques (macro et micro pragmatique) et aux procédures qui leur sont liés sous les termes de « technologies ». Il est question de macro-pragmatique quand il s'agit de déterminer la saillance au niveau de l'acte du langage ou au niveau de l'intention globale de l'unité langagière considérée. Il s'agit de micro quand la saillance est déterminée à trois ordres de données : la force illocutoire (qui affine l'analyse de l'acte de langage, notamment du point de vue de l'intensité) ; les données informationnelles considérées du point de vue de la progression (thématique, rhématique) et de leur nature (explicite/implicite : posés, pré-supposés, implicatures) ; des considérations énonciative (modalisation et voix énonciatives).

Les technologies qui sont associées à ces orientations d'analyse des faits de saillance consistent en structures clivées, en la dislocation et l'inversion, en la topicalisation, et les présentatives. (à définir).

Références bibliographiques

GROBET, Anne. Les répétitions dans le discours: un indice de saillance?. In: Inkova, O. (Ed.). Saillance. Aspects linguistiques et communicatifs de la mise en évidence dans un texte. Université de Franche Comté : Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté, 2011. p. Vol.1,p.87-99. <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:113069>

Sophie Herment, Laetitia Leonarduzzi. L'expression de la saillance dans les clivées en wh- en anglais contemporain: prosodie, syntaxe, discours. Maryvonne Boisseau; Albert Hamm. Saillance. La saillance en langue et en discours, 2, Presses universitaires de Franche-Comté, pp.85-102, 2015, 978-2-84867-513-8. {hal-01306867}

NEVEU Franck, « S. De Saillance à Syntaxe », dans : , Lexique des notions linguistiques. sous la direction de NEVEU Franck. Paris, Armand Colin, « Cursus », 2017, p. 123-137. URL : <https://www.cairn.info/lexique-des-notions-linguistiques--9782200617776-page-123.htm>

Ounoughi Samia , « La saillance et le discours sur le relief », Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine [En ligne], 104-2 | 2016, mis en ligne le 21 septembre 2016, consulté le 15 novembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/rga/3381> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rga.3381>

Schnedecker Catherine, « La notion de "saillance" : problèmes définitoires et avatars. », O. Inkova. Saillance. Aspects linguistiques et communicatifs de la mise en évidence dans un texte. Vol. 1, Presses Universitaires de Franche Comté, pp.23-43, 2011, Recherches en Linguistique, 978-2-84867-410-0. {hal-00818617}

Simone Raffaele Università Roma Tre, Rome Une théorie simple de la saillance, https://www.academia.edu/4158862/Une_th%C3%A9orie_simple_de_la_saillance

Sperber et Wilson, Pertinence,

1. Saillance et scalarité dans l'approche de la spatialité discursive du topique « Algérie »

1.1. Scalarité en général : sémantique et pragmatique

La notion de **scalarité** trouve son origine dans les travaux des logiciens (Grice dans *Conversations*^{22*}). Elle renvoie à la notion de **gradation** des valeurs évoquées par l'énoncé. Elle s'actualise au niveau lexical par les **substantifs** (noms), les **prédicats**, les **adjectifs** et les **adverbes**. Sont pris en compte aussi les **déterminants quantifiants**, les **adverbes de degré** (« plus », « peu », « moins), **des prépositions, des préfixes, l'aspect pour les verbes.**

« La constante qui caractériserait tous ces domaines d'application serait qu'un **terme scalaire**, qu'il s'agisse d'un prédicat, d'un déterminant, d'un adjectif, d'un nom ou d'une expression adverbiale, impliquerait une référence à des niveaux partiellement ordonnés sur une **échelle** selon une certaine propriété qui permet la graduation. »²³
(doc2)

A priori, les domaines d'application de la scalarité sont identifiés en sémantique relativement à la **quantification** assurée par les prédicats et à la **qualification** assurée par les adjectifs. Se distingueraient aussi des échelles quantitatives en ce sens où il s'agit de ranger des « quantificateurs » en fonction d'une « grandeur » et des échelles qualitatives lorsqu'il est question de ranger des entités se rapportant à une qualité, à travers particulièrement les adjectifs, les adverbes.

La littérature autour du sujet²⁴ (doc4) nous invite ainsi à distinguer entre **scalarité sémantique (Scalarité S)** et la **scalarité pragmatique (Scalarité P)**.

La scalarité sémantique renvoie à la caractéristique des unités lexicales qui permet de mettre en ordre des valeurs selon un principe ou en vertu d'une dimension de gradation.

La scalarité pragmatique se charge d'interpréter la dimension graduable des noms et des phrases qui peuvent ainsi être rangés. En cela, il est question de les appréhender, dans le sillage de O. Ducrot²⁵, d'un point de vue **argumentatif** ou en fonction du but argumentatif, qui caractérise tout énoncé sous sa plume.

Certains verbes entrent en ligne de compte dans la problématique de la scalarité dans la mesure où on peut établir un lien ou une corrélation entre la structure scalaire (échelle de valeurs et gradation) et la structure événementielle. Il est ainsi des prédicats statiques et des prédicats téliques, notamment du point de vue de la gradation en termes de quantité (ex. manger une part») et en termes d'intensité des verbes dérivés d'adjectifs (ex. « sécher »).

²² Grice, *Conversations*,

²³

²⁴

²⁵ O. Ducrot,

On dira des termes qui y relèvent qu'ils sont graduables. Ils permettent ainsi d'établir entre eux une **comparaison** selon des « parcours de plusieurs échelles de valeurs » (doc1)^{26*}. On parlera ainsi de leur intégration dans des structures comparatives.

Ces échelles de valeurs peuvent être établies sur le plan sémantique sur les fondements de la **logique**, qui suppose un positionnement stable au vu de leur caractère absolu. Ainsi, les adjectifs sont des unités lexicales graduables intrinsèquement. Mais il n'est pas établi de « correspondance automatique entre scalarité et graduation » (doc2). La scalarité des adjectifs de qualification sont appréhendables au niveau morpho-lexical ou au niveau du sémantisme des expressions. La scalarité relative aux phénomènes de qualification sont également appréhendables au niveau sémantico-cognitif en exploitant les structures comparatives.

Elles peuvent être appréhendées sur le **plan pragmatique**, en référence à l'énoncé et son articulation à l'énonciateur, l'énonciataire et le contexte d'énonciation, en se référant nécessairement **aux liens logiques externes, généralement implicites**, qui peuvent être établis avec les termes explicites de l'énoncé. Ainsi, ils sont appréhendables à travers la notion d'« **implicature scalaire** » (doc)*.

En rapport à la quantification, la scalarité des adjectifs est appréhendable sur le plan argumentatif. Il est aussi le cas des adjectifs non graduables intrinsèquement mais scalaires. Ce qui amène à affirmer que « C'est le contexte [dimension pragmatique] qui permet de déterminer le degré réel de grandeur ; celui-ci peut être explicité par une mesure (...), par une comparaison (...) ou par une structure comparative (...). » (doc2)

La scalarité, en tant ordonnancement des termes sur une échelle de valeurs, recouvre les phénomènes graduables de quantification, de gradation, de comparaison, d'intensité, de polarité, d'implicatures. (doc1) *

Sur le plan pragmatique, la graduation suppose ainsi des inférences scalaires ou implicatures scalaires (Grice), que O. Ducrot situe sur le plan argumentatif en parlant d'échelle argumentative. Au-delà donc de l'approche strictement lexicale, il est question au niveau pragmatique de considérer le mouvement global de l'orientation argumentative des positionnements sur l'échelle des valeurs et donc sur la totalité de l'énoncé au double niveau interne et externe. Ducrot pose trois termes d'analyse à savoir « **la classe** », « **l'orientation** », « **la force argumentative** ». De ce fait, il dégage deux types d'orientations : a. unidirectionnelle ou du plus faible au plus fort ; b. bidirectionnelle : soit en direction du plus faible d'un côté ou du plus fort d'un autre, à partir d'un pôle intermédiaire dit neutre.

Fauconnier^{27*} ajoute des positionnements dits : a. relatifs à travers les formules « X autant que Y » / « X comme Y » ; b. intermédiaires à travers les formules « Plus X » / « Plus Y » ; c. absolus (« X est le plus ») ; d. orientés vers le haut (« tant ») / orienté vers le bas (« seulement »).

²⁶

²⁷ Fauconnier

Sur le plan pragmatique, il est postulé que tout lexème est porteur potentiellement d'une scalarité, déterminée, pas forcément intrinsèquement (formellement, sémantiquement et logiquement) mais par le contexte et le déclenchement d'un processus d'inférences :

« Or, ce qui est passionnant, c'est que des lexèmes à première vue non scalaires (c'est-à-dire ne présupposant l'existence d'aucune échelle, d'aucun degré, d'aucune ordination) glissent vers l'expression de la scalarité, entre autres suite à des phénomènes de grammaticalisation. Doc 1 (10)

Scalarité inhérentes ainsi à la présupposition et aux implicatures. La scalarité mettant en jeu la quantification est identifiable aux termes quantifieurs et au superlatif. Ils relèvent d'une propriété logique en sémantique et d'implicature conversationnelle en pragmatique.

1.2. Quelques faits de scalarité en particulier : discussion terminologique

L'examen spécifique des notions de scalarité liées au discours vont faire l'objet d'une présentation plus détaillée dans ce qui suit, en procédant par entrées :

1.2.1. Les adjectifs

Les adjectifs contiennent **intrinsèquement une scalarité** et une graduation. Il s'agit d'une progression orientée liées à des expressions comparatives et superlatives.

Il y a lieu de remarquer d'abord l'évidence de leur importance sur le plan de la graduation quantitative eu égard à leur fréquence lexicale. En ce sens qu'ils ne posent pas, à l'analyse, un problème d'identification :

« est graduable tout adjectif qui admet un adverbe de degré (très, extrêmement), le comparatif et le superlatif (plus rapide, le plus rapide de tous) » (doc5). Leur propriété de graduable leur vient du fait qu'ils renvoient à la possession d'une propriété à divers degrés : « plus ou moins grand », « plus ou moins confortable », « plus ou moins vaste », etc.

L'examen des adjectifs ont permis d'établir un distinguo entre la graduation et la scalarité. Des adjectifs dits « discrets », non graduables et donc non compatibles avec la notion de degré et de ses marqueurs, peuvent rejoindre le phénomène de la scalarité dans la mesure où il est possible, sur le plan pragmatique de les rattacher à une norme sociale à caractère sociocognitif et non strictement cognitif ou logique. En effet, logiquement dire « très mort » et « très célibataire » est non acceptable. Dans un contexte particulier où il est question de rattacher ces expressions à une échelle externe, peut normaliser ces expressions et leur donner leurs conditions d'acceptabilité admises collectivement.

« Cela seul permet de comprendre que l'emploi absolu d'un adjectif graduable indique beaucoup plus que la simple possession d'une propriété classificatoire. Dire Cet homme est intelligent, c'est dire : « cet homme fait partie des êtres pourvus d'un certain degré d'intelligence » (propriété « objective ») « le degré d'intelligence de cet homme s'élève au-dessus d'un certain seuil » (voir ci-dessous la notion de « norme implicite»). En termes linguistiques, ceci signifie que toutes les déterminations que supportera l'adjectif intelligent renverront à des degrés aussi élevés ou plus élevés d'intelligence

(très, extrêmement, aussi, plus, assez, trop...), à l'exception de celles dont la fonction est précisément d'opérer une inversion de l'échelle (peu, et son comparatif moins). » (doc 5)

Il est noté que dans **l'environnement comparatif des adjectifs**, notamment dits « absolus », leur rapprochement des éléments comparants institue l'objet comparé dans un **rapport de « supériorité »** sur l'échelle définie par l'adjectif. Ils ont ainsi un fonctionnement dit « **syncatégorématique** ». Ils surplombent et s'appliquent à une infinité d'objets divers. Cependant, dans l'énoncé ou le discours, cette propriété d'« absolu » est relative nécessairement à une classe d'objets créée pour constituer un repère d'acceptabilité. Repère nouveau renvoyant à une norme implicite propre à la classe délimitée ou projetée par l'énoncé et ses conditions de production et de réception.

Le défi en analyse et sur le plan conceptuel, c'est de définir la pertinence épistémologique de cette **norme**. En somme, définir les conditions d'une interprétation et dépasser les conditions d'une ininterprétation, en ayant recours à une norme implicite qui sert de repère.

« Malgré son caractère approximatif, la notion de norme collective implicite doit néanmoins être conservée. Elle permet de maintenir le principe selon lequel tout emploi d'un adjectif graduable a pour fonction de situer l'objet considéré sur une échelle par rapport à un **repère**.

Ce repère est soit explicite (c'est le comparant des diverses structures comparatives), soit implicite (c'est la norme collective pertinente propre au type d'objet évalué). » (doc 5)42

La norme implicite a certes un caractère approximatif pour que sa pertinence puisse faire l'objet d'une contestation, mais elle s'avère nécessaire pour devoir la conserver. La projection d'une échelle et de son repère est nécessaire pour situer les éléments de l'énoncé et de leur référent représenté. Il est nécessaire pour établir une comparaison graduée. Une norme implicite et collective dotée de pertinence (principe d'efficacité) en ce sens où elle sera construite en fonction de son appropriation au « type d'objet évalué » et donc des conditions d'énonciation.

Dans ce sens, il y a à distinguer **l'échelle unaire** relative à « des termes qui n'ont pas d'antonymes stricts » et **l'échelle binaire**, avec antonymes. Par ailleurs, selon l'auteur²⁸, l'analyse de l'adjectif graduable doit être pensée par rapport à sa négation à savoir son antonyme. En d'autres termes, procéder à une analyse intégrative dans le cadre d'un « **système notionnel oppositif** ». (doc 5 42). Dans cette perspective, trois types d'oppositions antonymiques sont dressées :

- a. terme graduable vs terme non graduable (« utile » vs « inutile ») ;
- b. opposition unidimensionnelle (« grand » vs « petit ») en fonction de la propriété objective « taille » ;
- c. opposition bipolaire (« chaud / froid », « bon / mauvais ») sans propriété objective dénommée par la langue.

1.2.2. Les superlatifs

L'emploi des superlatifs revêt une grande importance dans la problématique de scalarité et par extension de la saillance à laquelle nous l'avons intégré. Cela, tant au niveau des représentations sociocognitives qu'il permet de construire ou de révéler que, plus encore, du fonctionnement discursif de ces phénomènes.

« Les échelles sémantiques et les échelles pragmatiques engendrent souvent des implicatures scalaires: cela signifie qu'un degré extrême de l'échelle implique toute l'échelle dans sa complétude. Les implicatures scalaires peuvent expliquer non seulement des phénomènes liés à l'interprétation des indéfinis free-choice et à polarité négative qu'on vient d'analyser, mais aussi le phénomène de l'interprétation quantificationnelle de certains superlatifs qui se rapporte aussi à ces indéfinis. » (doc 4)

Comme on peut le voir à travers cette citation, l'examen des superlatifs nous conduit à fouiller divers faits de langage, intéressants à la fois par leur caractère problématique que par leur caractère implicite (non donnés au premier abord). Il est en effet question d'aborder leur scalarité au niveau des implicatures qu'ils déclenchent et qui en font des implicatures scalaires. L'intérêt de cette affirmation est de faire évoluer l'analyse de sa dimension sémantique à sa dimension pragmatique pour la saturation de l'interprétation.

Sur le plan phénoménologique, le superlatif induit par lui-même une saturation sémantique et référentielle, renvoyant à la notion de « supériorité » évoquée plus haut, eu égard de certaines propriétés comme « degré extrême » et « complétude ». Son degré de recouvrement des phénomènes (objets) et sa position haute qui les subordonne dans un système oppositif et comparatif, ainsi que classificatoire, en fait la voie par laquelle l'analyse dépasse la frontière des propriétés internes pour les corrélérer à des propriétés externes et envisager l'intentionnalité de l'énonciateur-énonciataire à établir un rapport de supériorité (qu'il faut conceptualiser à l'analyse) dans le cadre d'une norme implicite légitimant cette orientation argumentative.

Sur le plan infra, sont pointés des faits de langage comme points d'attache de l'analyse à savoir : la détermination indéfinie, ouverte et à polarité négative, et leur analyse quantificationnelle, c'est-à-dire les envisager avec des propriétés quantificatives. Peuvent fonctionner ainsi, dans l'analyse : la distinction du superlatif absolu et du superlatif relatif ; la fonctionnalité des noms propres comme superlatifs (ex. Jupiter) dans un système normatif où il est placé au sommet d'une échelle.

1.2.3. Les modificateurs

Envisager dans le cadre d'un discours (énoncé) le phénomène de la scalarité (en rapport à la saillance), confronte effectivement à la complexité de leur construction au-delà du fait isolé et plus ou moins simple (en référence à au paradigme simple de la forme linguistique) de la dimension lexico-sémantique. Cela s'est illustré d'abord par l'extension des faits d'évidence comme les adjectifs et les adverbes à d'autres unités comme les prédicats, les noms. Dans une **perspective combinatoire**, le propos s'est étendu à la phrase sur le plan syntaxico-sémantique et à l'énoncé dans une perspective énonciative et pragmatique.

Dans le cadre de ces complexités de combinaison, à la fois internes et externes, s'intègrent des faits appelés de façon génériques « les modificateurs » qui jouent un rôle important dans

le cadre de l'orientation que suppose la graduation et la scalarité. La littérature nous en sélectionne trois types :

- a. « les modificateurs de degré » en référence à E. Sapir* (doc1), en pointant particulièrement l'emploi de « plus que » et « aussi » ;
- b. les « modificateurs amplifieurs de degré » en rapport à l'emploi des adjectifs avec « -ment », en référence à une scalaire bidirectionnelle située entre le subjectif de qualification ou des propositions qualificantes et l'objectif de la quantification ou des propositions quantifiantes ;
- c. les modificateurs à valeurs aspectuo-temporelles dont « seulement » qui fonctionne comme « minimiseur » revenant à « rien de plus » ; dont les différents effets qu'il génère en tâchant de distinguer son contenu (charge informationnelle), son présupposé et ses implicatures. On peut joindre à la problématique l'emploi de « autant que », « tant que » qui recouvrent des occurrences à valeur quantifiantes, équatives, intensives et fréquentatives.
- d. les modificateurs de complétude comme « entièrement ».

Pour synthétiser...

On tirera de ce qui a précédé les enseignements suivants que nous schématisons dans ce qui suit :

- a. La scalarité en général**



Saillance - Scalarité

Graduation-échelle / structure comparative / qualification / intensité / polarité / implicatures

Scalarité sémantique

Scalarité S

Scalarité pragmatique

Scalarité P

Structure logique

Principe /
dimension graduable
préétablie

Liens logiques externes et implicites

Interprétation de la
gradation/point de vue
argumentatif / implicature scalaire

Glissement vers la scalarité

Composante lexicale : unité
graduables intrinsèquement

Substantifs quantifiants

Prédicats de grandeurs

Adjectifs

Adverbes de degré

Préfixes

Aspects des verbes

Verbes liés au événements
statiques ou téliques :

- Qualité
- intensité

Adjectifs à valeurs scalaires
acquises

Inférences scalaires

Implicatures scalaires

Argumentation (classe, orientation,
force argumentative) :

- Unidirectionnelle : du
faible au fort
- Bidirectionnelle : du faible
au fort, du fort au faible

Positionnements :

- Relatifs X autant que Y / X
comme Y
- Intermédiaires : Plus X/Plus
Y
- Absolus : X est le plus
- Orientés : Haut (tant) / bas
(seulement)

Les données langagières autour du topique « Algérie », traitées sous l'angle de la saillance, font ressortir des données scalaires comme l'une de ses propriétés principales et permettent de comprendre en quoi la mise en saillance participe d'une fonction identificatrice.

La scalarité est liée à la notion de « graduation » qui suppose une échelle de valeurs rattachée à l'ordonnement des référents sur la base de structures comparatives sur le plan de la quantification, de l'intensité (intensive), de la polarité et des implicatures.

La scalarité est d'ordre sémantique et d'ordre pragmatique.

D'ordre sémantique (scalarité S), elle est liée à la composante lexicale (lexique) appréhendée dans le cadre d'une structure logique et sur la base de liens logiques intrinsèques (le lexique à scalarité intrinsèque) leur attribuant des valeurs absolues.

Ces valeurs se distribuent sur deux échelles : l'une quantitative et l'autre qualitative. La première comprend les adjectifs, les quantitatifs, les déterminants quantifiants, les adverbes de degré, les prépositions, les préfixes, les aspects des verbes, les prédicats statiques ou telliques. La seconde (qualitative) comprend les adjectifs qualifiants, une structure comparative et des adverbes.

D'ordre pragmatique (scalarité P), la scalarité est rattachée à des lexèmes non scalaires en ce sens où ces lexèmes n'induisent sémantiquement et en soi la scalarité. Des lexèmes qui subissent dans des structures plus larges (plus extensibles) que l'unité lexicale isolée, un glissement vers la scalarité.

Ainsi, entre en jeu les noms et les phrases. Ainsi que les adjectifs, tels qu'ils peuvent être considérés dans une structure argumentative. Leur traitement nécessite de déterminer leur classe argumentative, leur orientation argumentative et leur force argumentative.

Il est question de déterminer également les configurations de ces orientations : entre a. orientation unidirectionnelle ou orientation bidirectionnelle. Enfin, déterminer la nature de leurs valeurs scalaires : relatifs, intermédiaires, absolus, orientés (vers le bas ou vers le haut).

b. La scalarité des adjectifs

**Saillance – scalarité
adjectifs**

Adjectifs à scalarité intrinsèque

Adjectifs à scalarité extrinsèque

Graduation quantitative

Non graduation

Expressions comparatives

+ adverbe de degré

+ comparatifs

+ superlatifs

Adjectifs à valeurs absolues

Fait du comparant

Fonction syntcatégorématique

Supériorité

Echelle binaire

Système notionnel oppositif

Opposition unidimensionnelle

Adjectifs graduables avec
antonymes

Absence de marqueurs de la
graduation

Rattachement à une norme sociale
implicite

Fait d'un repère

Dimension sociocognitive

Echelle unaire

Opposition bipolaire

Adjectifs non graduables sans
antonymes

Les adjectifs participent de la scalarité de façon intrinsèque ou extrinsèque.

a. Les adjectifs à scalarité intrinsèque

Ils sont nécessairement graduables. Leur gradualité est quantitative et participe à situer les propriétés des référents à divers degrés (« plus ou moins grand »). Dans ce sens, elles se présentent dans des structures comparatives et superlatives, qui constituent à ce titre leurs marqueurs linguistiques. Ainsi, ces adjectifs sont scalaires et graduables dans la mesure où il est possible de les associer à des adverbes de degrés (« très », « extrêmement »), à des comparatifs (« plus rapide que »), à des superlatifs (« le plus grand de... »).

Ainsi, on dira que les adverbes graduables et scalaires mettent en jeu des valeurs absolues. Ces dernières sont le fait du comparant qui a une fonction syncatégorématique (synthèse de propriétés les plus élevées). C'est dans ce sens que l'on peut dire qu'elles induisent un rapport de supériorité du référent visé, comparativement au objets référentiels auquel le comparé est opposé.

Enfin, il est admis de les envisager sous l'angle d'un système notionnel d'opposition, dans le cadre duquel l'opposition est unidimensionnel : rapport d'opposition simple. Ainsi, l'application ne peut porter dans ces conditions que sur des adjectifs graduables avec des antonymes. Leur scalarité est située ainsi sur une échelle dite binaire : « grand/petit » sur la base de la valeur « taille ».

b. Les adjectifs à scalarité extrinsèque

Ils sont non graduables. Dans ce cas ils sont dépourvus de marqueurs linguistiques de graduation. Par ailleurs, ils se situent à une échelle dite unaire au sens où n'ont pas s'antonymes stricts.

N'ayant pas à ce titre de valeurs absolues à l'instar des adjectifs graduables, ils tirent leur scalarité d'une norme sociale implicite qui détermine le repère à partir duquel il est possible d'établir et la graduabilité et la scalarité.

Ces adjectifs non graduables sans antonymes sont à envisager dans le cadre d'une opposition bipolaire (« chaud/froid ») dans la mesure où il n'est pas possible de s'appuyer sur des propriétés inscrites dans la langue.

Bibliographie sélective

BERTOCCHI Alessandra, Mirka MARALDI, « La scalarité: application à certains phénomènes de la langue latine », https://lettres.sorbonne-universite.fr/sites/default/files/media/2020-05/mirka_sandra_scalarite_relecture_2_.pdf

Ducrot O.,

Fauconnier

Grice P., Conversations,

HADERMANN Pascale, PIERRARD Michel, VAN RAEMDONCK Dan, « La scalarité dans tous ses aspects », *Langue française*, 2010/1 (n° 165), p. 3-15. DOI : 10.3917/lf.165.0003. URL : <https://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2010-1-page-3.htm>

Hadermann Pascale, Michel Pierrard, Dan Van Raemdonck & Valerie Wielemans , « La scalarité aux fondements de la distinction entre constructions équative et similative ? », Universiteit Gent, Vrije Universiteit Brussel, Université Libre de Bruxelles, FWO, <https://www.linguistiquefrancaise.org/articles/cmlf/pdf/2008/01/cmlf08110.pdf>

HADERMANN Pascale, PIERRARD Michel, VAN RAEMDONCK Dan, « La scalarité : autant de moyens d'expression, autant d'effets de sens », *Travaux de linguistique*, 2007/1 (n° 54), p. 7-15. DOI : 10.3917/tl.054.0007. URL : <https://www.cairn.info/revue-travaux-de-linguistique-2007-1-page-7.htm>

RIVARA René. Adjectifs et structures sémantiques scalaires. In: *L'Information Grammaticale*, N. 58, 1993. pp. 40-46. DOI : <https://doi.org/10.3406/igram.1993.3154>

www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1993_num_58_1_3154

2. Saillance et scalarité dans la spatialité discursive du topique

« Algérie »

Le topique « Algérie » se construit dans sa dimension spatiale, en référence à la notion de saillance, prise en charge, sur le plan sémantico-référentiel, à travers des structures discursivo-argumentatives fondées en tant que combinatoire conceptuelle et référentielle articulées à des représentations cognitivo-sociales.

Sous cet angle, la topique « Algérie » se présente comme donnée à être perçue (donnée de perception), en fixant l'attention (donnée attentionnelle), en vue de créer un effet « pop up » qui la rend spatialement saillante.

En cela, exploitant les processus cognitifs inférieurs (perception et attention), le potentiel de sémantisation du phénomène de la saillance pour marquer, à travers des outils linguistiques, la différence, pour exploiter un trait prototypique du référent *Algérie* , pour le répéter en l'activant et le réactivant.

L'un des biais discursif conduisant à l'effet de saillance (« pop up ») est représenté par la scalarité et les éléments de langage qu'elle sélectionne préférentiellement. Dont la représentation schématique est la suivante :

SAILLANCE

Scalarité

...

Scalarité S(Sémantique)

Scalarité P (Pragmatique)

Lexicale, absolue, logique

Lexèmes non scalaires, logique externe

Quantification

qualification

La scalarité sémantique s'appuie sur des unités lexicales scalaires en soi, dotées de valeurs absolues en vertu de la logique rationnelle, qui projette la topique « Algérie » dans un système comparatif de graduation, la plaçant dans une position de saillance sémantique. Les unités lexicales en question consistent en l'adjectif associé au superlatif, comme on peut le voir à travers la reconstruction des énoncés suivante :

L'Algérie, pays le plus grand en Afrique

ALGERIE-pays = GRAND (le plus)

L'Algérie, pays le plus sûr en Afrique

ALGERIE-pays = SUR (le plus)

L'Algérie, pays le plus fermé

ALGERIE-pays = FERME (le plus)

L'Algérie, pays le plus corrompu.

ALGERIE-pays = CORROMPU

L'Algérie, pays le plus doté en infrastructures

ALGERIE-pays = DOTE (le plus) en

...

L'Algérie, pays le plus attaqué (Cyber attaques)
par...

ALGERIE-pays = ATTAQUE (le plus)

Il est à noter que même dotées de valeurs absolues les unités de scalarité sémantique subissent un glissement vers des valeurs relatives les transformant en unités pragmatiques. La scalarité pragmatique s'appuie sur des lexèmes non scalaires *a priori* qui, par glissement, acquièrent la qualité scalaire par l'effet d'implicatures scalaires, en référence à une norme et un repère sociocognitif.

2.1. ALGERIE-pays = GRAND (le plus)

Les unités lexicales « Algérie », « Pays », « Grand », combinés et articulés par un rapport comparatif superlatif « Le plus », placent la topique « Algérie » au sommet d'une échelle de graduation fondé sur le rapport quantitatif et logique « la taille », repère de mesure objectif pouvant être attesté.

Ainsi, cette combinaison permet de subordonner comparativement les autres unités concurrentes se rapportant au même paradigme lexical à savoir les noms-référents de pays appartenant à un ensemble où il est admis logiquement que l'Algérie se place au sommet de l'échelle de taille (superficie).

Les ensembles possibles à convoquer en complément d'informations sont « en Afrique », « dans le Monde arabe », « au Maghreb », etc. Le segment « au monde » est exclu objectivement. Le segment « en Europe » l'est également, en raison de sa non appartenance au continent européen.

L'adjectif « grand » se présente comme une unité scalaire avec antonyme (Grand / Petit) qui, en étant déterminé par le superlatif « le plus », crée une représentation logique à deux pôles (« + grand », pôle extrême de la valeur GRAND_v ; « + petit », pôle extrême de la valeur PETIT_v).

Dans ce sens, l'adjectif « Grand » se définit lui aussi dans un ensemble appartenant sur le plan dénotatif à une échelle de grandeur physique (superficie) et donc à un ensemble d'adjectifs porteur de la même dénotation à savoir « vaste », « large » « immense ».

L'Algérie, le plus grand pays (en Afrique).

L'Algérie, le plus vaste pays (en Afrique).

L'Algérie, le plus immense pays (en Afrique).

L'Algérie, le plus large étendu pays (en Afrique).

Le traitement lexico-sémantique de la combinatoire des termes spatiaux sur une échelle scalaire conférée par l'adjectif scalaire et le superlatif, réclame prioritairement d'être dotés de valeurs absolues et graduables relativement au critère objectif «TAILLE ». Cela impose de privilégier en priorité la sélection d'une hypothèse interprétative relative à la spatialité : « Grand » au sens spatial, substituable par « vaste », « immense ».

En effet, cette combinaison, replacée dans le contexte de sa production, à savoir constituer un titre d'article sur une interface numérique, il est à noter que n'ayant accès qu'à cet énoncé avant d'ouvrir et accéder au contenu de l'article, l'adjectif « grand » est potentiellement ouvert à d'autres interprétations en glosant sur la valeur « grandeur ». Il n'en demeure pas moins que la valeur spatiale et quantitative maintient sa position privilégiée, comme première hypothèse ou hypothèse primaire.

Les autres valeurs pragmatiques (issues d'un traitement associant les conditions énonciatives de production de l'énoncé et sa finalité communicative), s'inscrivent dans le paradigme qualitatif. « Grand » peut renvoyer selon le développement informationnel de l'article, à « grandeur » associée à des valeurs symboliques (sociales, culturelles, culturelles).

L'Algérie, plus grand pays au monde, culturellement (sur le plan culturel).

L'Algérie culturelle, plus grand pays au monde, militairement.

Les valeurs symboliques abolent-elles les valeurs spatiales et scalaires sémantico-logiques ?

2.2. Grand (le plus) : valeurs pragmatiques comparatives

Il y a lieu de répondre à cette question, en guise d'hypothèse, que les projections du sens pragmatiques ont pour base sociocognitive la entrée objectivante de la qualification sémantique qui stipule l'Algérie comme doté d'une plus grande superficie sur une échelle déterminée des grandeurs.

Ce n'est qu'à partir de cette base que les considérations d'ordre sociopolitiques, socioculturelles viennent enrichir le sens pragmatique, par inférences marquées par l'extrapolation. Ce glissement est aussi donné par hypothèse comme marquage énonciatif de la supériorité spatiale symbolique transitoire à d'autres valeurs.

La **plus grande** mosquée d'Afrique en Algérie

L'Algérie **supplante** le Maroc comme porte d'entrée en Afrique

L'Algérie pays le plus sûr d'Afrique et 7^{ème} pays le plus sûr au monde

La **présence** de l'Algérie en Afrique est « très timide »

L'Algérie occupe une bonne **position** en Afrique et dans le monde arabe

Echange commerciaux entre l'Algérie et l'Afrique : un long **chemin** à **parcourir**

L'Algérie sur le **toit** de l'Afrique

L'Algérie « **the best** » en Afrique et dans le monde arabe

Si l'on s'en tient au biais comparatif établi par ces énoncés entre l'Algérie et l'Afrique (d'autres comparaisons sont établies avec d'autres régions dans le monde), on s'aperçoit que les valeurs objectivantes de la charge sémantique primaire établissant numériquement et géographiquement la supériorité de l'Algérie en termes de superficie et position centrale, vont, par dérivation argumentative et raisonnement sociocognitive, apparaître dans le discours des objets connectés à l'objet « Algérie » pour être affectés par sa valeur de « gradeur ».

Ainsi la « mosquée », sous-entendu « mosquée algérienne » au sens de sa position en Algérie (« est en Algérie ») est posée comme « la plus grande mosquée ». Dans la dynamique du sens que l'on reconstruit dans le discours, l'énonciateur ici, sous couvert d'information, se pose comme interlocuteur qui répond à une interrogation, et sa réponse consiste à dire, en paraphrasant inférentiellement son énoncé, que l'Algérie, plus grand pays d'Afrique, ne peut que posséder « la plus grande mosquée ».

Autre inférence : s'il ne peut y avoir de « plus grande mosquée », ce n'est qu'en Afrique : donc en filigrane, par comparaison, on infère qu'elle ne peut l'être comparativement à un étendue de la zone de considération (monde, monde arabe, monde musulman). Cette inférence est emprunte du coup d'insinuations socioculturelles : l'échelle scalaire « le plus grand pays » est affecté par le sous-entendu par le « plus grand pays musulman » qui en référence à l'objet « mosquée » qui introduit cette valeur, culturelle et culturelle » ne peut

s'actualiser dans un large spectre, et retombe inévitablement dans sa circonscription pertinente à savoir l'Afrique.

Ce raisonnement inférentiel, socio-cognitif, justifie largement les énoncés posant l'Algérie comme le « toit de l'Afrique », « the best en Afrique ». Une comparaison métaphorique qui provoque un autre type de dérivation de sens : de « grand » (le plus) on dérive « haut » (le plus) et « best » (« meilleur », terme qui contient inférentiellement « le plus »). L'un (toit) situe le sens au niveau d'une échelle quantitative et l'autre (meilleur) sur le plan qualitatif.

Sur le plan quantitatif, le métaphore « toit de l'Afrique » situe l'Algérie sur une échelle de grandeur allant du plus bas au plus haut, où l'Algérie occupe le sommet et subordonne tous les autres pays à des positions intermédiaires et inférieures. Mais, le choix du terme « toit » déplace les considérations de sens de valeurs positionnelles à des valeurs inférentielles induisant nécessairement des considérations sociopolitiques : être le toit de l'Afrique induit la couvrir, la recouvrir, en être le maître, en être le siège de domination et de pouvoir.

Cela se confirmera dans l'énoncé posant la même relation comparative doublement avec l'Afrique et le monde arabe. Cette fois l'Algérie, tout en conservant la position de toit pour l'Afrique, cette position est relativisée par rapport au monde arabe. Au terme « toit » est substitué le terme évaluatif positionnel « une bonne position ». En discours, c'est cette relativisation qui gouverne le sens des positions des entités spatiales : le locuteur est contraint à une énonciation approximative qui tout en valorisant la position de l'Algérie, il ne peut la fixer quantitativement comme valeur fixe : « bonne position » tout en disant que c'est une position assez élevée mais elle n'est ni exclusive ni dominante. Ce qui amène inférentiellement à revenir à l'énoncé posant l'Algérie comme « toit de l'Afrique » à être relativisé aussi dans la dynamique globale du discours : cette valeur bien qu'exclusive et dominante, elle ne peut qu'être affectée par un biais de point de vue : celui de l'énonciateur vantard.

Cette attitude de l'énonciateur face à son énoncé, qualifiée de vantardise ou tout au moins de laudatif, est confirmée par les énoncés qui comparent l'Algérie et le Maroc sur la valeur positionnelle de la métaphore « porte de l'Afrique ». Si la position de l'Algérie, sur la base de la valeur fonctionnelle « porte », est favorable à l'Algérie et défavorable à l'Afrique (Objet-fonction-Algérie, Objet-variable-Afrique), l'énoncé met en crise la position fonctionnelle de l'Algérie comparativement à l'autre prétendant au statut d'objet fonction le Maroc. Bien que la prédication avec le verbe « supplanter » donne l'avantage à l'Algérie, il porte en lui une valeur positionnelle relative : « supplanter » est ici attribuable aussi bien à l'Algérie qu'au Maroc. S'il y a avantage à l'Algérie, il n'est que conjoncturel et relatif. Cela veut dire que valeur positionnelle sur une échelle de grandeur connoté par l'échelle de domination ou d'appréciation quand à la valeur position, est ouverte divers objets de comparaison et que les positions sont variables et changeantes. Le discours ne fait qu'actualiser une relativité dans un cadre énonciatif favorable à l'un ou à l'autre en fonction du positionnement de l'énonciateur et du contexte d'énonciation.

Dans ce cadre, on peut même voir la position de l'Algérie passer de la moitié de l'échelle de valeurs hautes celle des valeurs basses dans les énoncés. L'affirmation de la « présence

timide » de l'Algérie en Afrique et celle de l'Algérie qui a « un long chemin à parcourir » entre elle et l'Afrique, marquent discursivement un renversement d'échelle spatiale par les valeurs positionnelle allant de position nulle (absence) à une position distancielle (éloignée). C'est dans le cadre de thématiseurs tels « échanges commerciaux », « politique stratégique », etc. qui introduisent ce relativisme voir ce renversement : dans leur cadre thématique et référentielle, la position de l'Algérie vis-à-vis de l'Afrique est dépréciée (elle de « la plus » à « la moins » et déclenche des inférences. « Avoir du chemin parcourir » « avoir une présence timide » infère des attitudes qui connotent la non implication de l'Algérie dans l'Afrique. Ce qui nous amène à relativiser la valeur superlative « le plus grand » en le connotant fortement de laudatif et de vantardise. C'est-à-dire un procédé rhétorique.

1.3 Classement des superlatifs et scalarité numérique

C'est échelles de grandeur instaurée par l'emploi du superlatif et partant de l'énoncé référence Algérie-Grand (le plus) spatialement parlant, ce dernier entre dans une dynamique comparative à divers échelle référentielles (monde, Afrique, Méditerranée, Maghreb, Monde arabe, etc. qui induisent une scalarité numérique correspondant au concept de classement.

Quelle place pour le système de santé algérienne dans le monde ?

L'Algérie est 7^{ème} pays **le plus sécurisé**

La Russie pique la **deuxième place** de fournisseurs de CNL vers l'Europe

Pays accessible sans visa : l'Algérie **3^{ème} au Maghreb**

L'Algérie **classée 5^{ème} des pays arabes les plus intelligents**

En effet, comme le montre l'énoncé interrogatif, le terme spatialisation « place » indique à la fois la notion de « rang » et de « hiérarchie » mais surtout spatialement d' « occupation » : occupation géographique par le thématiseur référentiel post-posé « dans le monde » et le thématiseur d'un champ sectoriel « le système de santé ». L'échelle de valeurs de rang et de hiérarchie appelle comme elle va apparaître dans les autres énoncés, la notion de classement fixées par des valeurs numériques.

Le rang, la hiérarchie et le classement ont pour base un contexte et un énonciateur qui a déjà posé la modalisation superlative (Algérie-grand-le plus) comme base de qualification du terme topique « Algérie ». C'est à partir de cette base que la topique Algérie en combinatoire avec d'autres topiques, comme ici « sécurité », « fournisseur », « visa », « intelligence » que l'énonciateur fait surgir sa question épistémique de savoir où se place l'Algérie dans directions suivant son intention de communication : ou dans la direction de maintenir positivement l'assimilation sur le pôle de « le plus grand » et donc « le plus sécurisé », « le plus grand fournisseur », « le plus intelligent » ; ou dans la direction inverse vers le pôle du « le moins » montrant un positionnement dissymétrique par rapport au superlatif de base (le plus grand).

Par inférence dans ce dernier cas il un mécanisme opposition ou concessif qui se déclenche : bien que le plus grand, il n'en demeure pas moins que c'est le moins grand par rapport à X ou Y ; ou, autre reformulation, c'est le plus grand mais concernant X, Y, c'est le plus petit.

L'énonciateur est ou laudateur ou détracteur. Il l'est par rapport à la « sécurité » et il est détracteur par rapports aux autres déterminants référentiels « fournisseur de BNL », « visa », « intelligence ». La prédication orientée par le verbe « se faire piquer par la Russie la place » induit par inférence que l'Algérie a perdu cette place, ce qui infère « négligence », « mauvaise stratégie », « céder sous la pression ».

Le thématiseur « Pays accessible sans visa au Maghreb » n'est pas là aussi de nature à valoriser l'Algérie. Dans le contexte mondial de l'obligation du visa pour entrer dans un pays ou non est dénotatif, dans la conscience collective, de la puissance du passeport des ressortissants de certains pays et la non exigence de leur faiblesse. Si donc l'Algérie est pays spatialement « accessible sans visa » est un signe spatial d'un pays plutôt faible : « perméable ». Par ailleurs, quant au déterminant spatial de référence comparative « Maghreb », l'inférence dévaluative de « perméabilité » située sur l'échelle est assez restreinte du Maghreb situe l'Algérie en bonne place (3^{ème}) donc la moins perméable, mais l'inférence transitant vers des spatialités plus élargies, la « perméabilité » renforce le jugement négatif. Cela relève de la stratégie de l'énonciateur : s'il se veut laudatif, le thématiseur à petite échelle lui sert à atténuer la portée de la négativité ; s'il se veut contradicteur et détracteur, il ouvre le champ des inférences vers des échelles plus grandes.

Contrairement à « sans visa » qui connote la valeur négative de la notion de « perméabilité », le terme discursif « intelligent », certes lexicalement positif et valorisant, il s'avère dans le cadre énonciatif où il est considéré d'une portée négatif quant à la position scalaire du terme Algérie sur l'échelle du moins au plus intelligent des pays. Le cadre référentiel, étant le monde arabe, l'énonciateur, ne voyant pas de bon œil ce 5^{ème} rang, qui, s'il l'on ramène l'item évaluatif intelligent dans des cadrages plus élargis, le rang va connaître une dégringolade. Les inférences à reconstruire sont au positionnement sociocognitif rattaché à la question de l'intelligence des populations : il est partagé que les meilleurs rangs ne sont pas attribuables au pays arabes et n'être que le 5^{ème} d'entre eux n'est pas satisfaisant et considéré comme fait regrettable.

3. Métaphore, spatialité : « Algérie, porte de... »

La présente contribution participe d'un projet de recherche dédié à l'analyse pragmatique de la dimension spatiale de l'emploi du terme « Algérie » dans les discours sociomédiatiques. Le traitement méthodologique de l'archive et du corpus de la matérialité langagière de cette problématique générale de la spatialité du terme « Algérie » (Y. Immoune, 2023) a fait ressortir une dimension identificatrice dans laquelle s'inscrit la formule emblématique et métaphorique « Algérie, porte de... ». En effet, la présence de cette formule métaphorique en tête d'un nombre conséquent d'articles de presse et d'autres documents médiatisés à

travers internet permet d'émettre l'hypothèse empirique suivante : la formule métaphorique « Algérie, porte de... » a un pouvoir structurant d'un discours de portée sociale quant à l'identification de la spatialité du terme « Algérie ». Etant métaphorique, la formulation invite à explorer, à travers les discours sociaux (M. Angenot, 1989, 2002) médiatisés, la métaphore de la « porte », accolée à un nom de pays, en l'occurrence l'Algérie, et elle permet de développer un discours qui structure en profondeur (motivations sociocognitives) l'identité spatiale de l'Algérie.

« Algérie, porte de... », comme énoncé de portée à la fois spatiale, sociale et métaphorique,

Précisément, elle porte, ici, sur la formule emblématique « Algérie, porte de... » qui sera examinée sous l'angle de la pragmatique inférentielle (J. Moeschler, 2014, 2015, 2018) pour faire ressortir les éléments discursifs de sa portée identificatrice de la spatialité de l'Algérie.

Je me contenterai alors de présenter, à l'appui d'affirmations théoriques retenues pour constituer un cadrage général cohérent autour du concept de « métaphore spatiale », telle qu'elle peut être traitée, à l'appui d'outils issus de la pragmatique inférentielle, d'obédience sociocognitive, s'accommodant de la réflexion sur le caractère ontologique ou phénoménologique du sens des mots en discours. L'analyse des énoncés permettra d'en montrer le lien entre ces différentes perspectives pour ne pas alourdir le propos en réservant une démonstration à part.

Il s'agit de traiter la métaphore « porte » appliquée à l'énoncé métaphorique « l'Algérie, porte de... (de l'Afrique en l'occurrence) qui structure tout un discours identificateur du terme spatial « Algérie », Nom Propre.

Ce traitement permet de voir dans quelle mesure la métaphore « porte » a un pouvoir d'inférence qui révèle des fuites de sens d'une métaphore conventionnelle avec des propriétés génériques.

Dans quelle mesure aussi ces fuites de sens sont contraintes par le terme métaphorisant « porte » en fonction de la manière dont il affecte le terme métaphorisé « Algérie » en position de topic, ou le terme secondairement métaphorisé, le complément, fonctionnant comme argument dans le cadre de la prédication inclusive d'appartenance « est » ?

En fonction de quels critères de sélection opère la métaphore parmi les connaissances d'arrière-plan qu'elle mobilise préférentiellement selon les variables à considérer ?

1.

Selon George Lakoff et Mark Johnson, la métaphore conventionnelle est constitutive du système cognitif en ce sens qu'au moyen du raisonnement, il est possible, à travers une métaphore, d'exprimer une « pensée abstraite et inhabituelle » à l'aide de « propriétés concrètes habituelles ».

Soit, la formulation « L'Algérie, porte de... », permet de poser que :

- « L'Algérie » : « pensée abstraite et inhabituelle » [Cible de la métaphore]
- « porte » : « pensée d'un objet concret et habituel » [Métaphore]
- Donc « Porte » est la métaphore de Algérie », en vertu de « est » inclusif d'appartenance (Algérie = porte).

C'est à partir des propriétés concrètes et habituelles de « porte », qui est la métaphore, que les propriétés abstraites et inhabituelles de « Algérie » sont exprimées et sont à interpréter. Le terme « Algérie », recouvrant ainsi un sens ouvert est contraint par les propriétés de « Porte », facilement saisissables et largement reconnaissables et admises par les interlocuteurs.

Kleiber, sur la base de l'hypothèse forte d'« une défectuosité de base du processus métaphorique », recommande sur le plan méthodologique de commencer par caractériser le littéral (structures sémantico-logiques liée à la vérité) pour comprendre le fonctionnement métaphorique.

En se référant à TLF, on peut retenir du sémantisme de « Porte » que le terme « Algérie », Nom propre d'un pays (objet spatial) est identifié par les caractéristiques spatiales d'une porte (Nom commun) : « ouverture », « plan vertical », « limitation d'un espace clos », « voie de communication avec l'extérieur », « voie de passage des hommes », « entrée de... ». Des caractéristiques que l'on peut ranger dans deux catégories : ontologique (ouverture, verticalité) et fonctionnelle ((dé) limiter), pragmatique utilitaire (permet de communiquer, de passer, d'entrer).

Replacée dans la formulation complète : « L'Algérie, porte de l'Afrique », on dira que l'Algérie :

- Est identifiée comme « ouverture » dans une « enceinte verticale » qui est l'Afrique ;
- Est une « limitation », « rempart » d'un espace clos qui correspond à l'Afrique dans un sens et à l'Europe dans l'autre sens ;
- Permet de communiquer avec l'Afrique (espace clos inaccessible) ou avec l'extérieur de l'Afrique (Europe, reste du Monde), selon que l'on veuille communiquer avec l'Afrique ou que l'Afrique veuille communiquer avec l'Europe ;
- Permet aux hommes de passer, les africains vers un ailleurs, les autres hommes vers l'Afrique.

Le terme métaphorique « porte » agit par métonymie à affecter le terme « Afrique » ou de « Europe » par inférence de caractéristiques : « mur » « espace clos », « isolé », « immobile ».

En considérant les valeurs sémantiques liées à « porte », telles qu'elles mettent en relation les pôles spatiaux Algérie-Afrique-Europe, on s'aperçoit comme le souligne Kleiber que comme toute métaphore, la métaphore « porte » se présente avec son « caractère négatif », littéralement « incorrecte » et « déviante », correspondant à « une défectuosité à la base du processus métaphorique ». Ainsi, le terme « porte », comme métaphore qui relie les termes spatiaux « Algérie » et « Afrique », permet de tirer par inférences les conclusions suivantes :

l'Algérie liée métaphoriquement à l'Afrique et au reste du monde par la métaphore de la porte est posée, non pas littéralement ou même de manière figurative aux propriétés génériques et conventionnelle, de l'ordre de l'identification ou de la fonctionnalité ou encore de l'utilité telles que caractérisées plus haut, mais par inférence : d'autres propriétés apparaissent au bout du processus inférentiel et qui s'inscrivent cette fois-ci dans l'ordre axiologique : les premières propriétés sont affectées par des valeurs positives ou négatives, déterminant leur acceptabilité. A priori, elles sont positives dans la mesure où elles tendent vers le sens de l'ouverture (libre circulation) ; négatives sous l'angle de la fermeture (fermeture, repli).

Vis-à-vis de l'Afrique et de son point de vue, que ce soit sous l'angle de l'ouverture ou de celui de la fermeture, la valeur axiologique est toujours positive : ouverture (mobilité, communication) ; fermeture (protection). Il est aisé d'inférer que du point de vue de l'Europe et le reste du monde seul l'angle ouverture est positif, la fermeture est dépréciée.

Sur le plan heuristique, on dira que « porte » fonctionne par métonymie avec le terme « Algérie », pour maintenir l'opérativité de la dimension spatiale (un sens topologique), et cette métonymie affecte les deux termes : le terme métaphorisé (Algérie) et le terme bénéficiaire et spécifié par la métaphore à savoir l'Afrique et l'Europe par inférence. Il y a à retenir enfin que les inférences que déclenche la métaphore « porte » se situe sur le plan axiologique et se surajoute aux plan ontologique, fonctionnel et pragmatique-utilitaire.

2.

Prolongeant et remaniant la pensée de Lakoff et Johnson, Fauconnier et Turner inscrivent la métaphore dans la théorie des espaces mentaux ou à la combinaison de plusieurs espaces mentaux, formés par interconnexion et peuvent être modifiés. La métaphore a de ce point de vue pour vertu « d'expliquer les façons de penser et de parler des locuteurs ». Il faut alors identifier ces locuteurs et ces domaines en rapport à notre formule : « L'Algérie, porte de l'Afrique ».

Qu'il s'agisse schématiquement des variables suivantes :

- Le locuteur, que ce soit l'Algérien, l'Africain, l'Européen,
- Le domaine : politique, diplomatique (officiel), économique ou sociomédiatique,
- Le type de discours : politique et diplomatique, économique, social (quotidien ou médiatique),

la métaphore « porte » s'ouvre sur des sens variables en vertu de l'ouverture du processus inférentiel dans toutes son étendue.

Soit, les possibilités suivantes :

- Parlant de son pays, l'Algérien, politiquement, économiquement et socialement, ne peut intentionnellement qu'aller vers les inférences exploitant des valeurs positives. Cependant, ces dernières sont déterminées dans le sens inverse de ce qui est avancé plus haut : ainsi « ouverture », « voie de communication » et « voie d'entrée des hommes » participent d'une dépréciation (axiologie négative), chez l'Algérien, en ce sens où il est

improbable qu'il puisse admettre que l'Algérie ne soit qu'une voie de circulation qui le met en situation de « non-lieu », conformément à la définition qu'en donne . A contrario, ce qui a été donné comme valeur négative et dépréciative (fermeture), est valorisée par l'Algérien dans le sens où l'Algérie, étant « porte », elle serait cette porte protectrice, vigilante, filtrante, rempart, donnant sur une spatialité ou un lieu bien gardé.

La seule possibilité que la valeur positive (d'ouverture) soit maintenue pour l'Algérien est de l'inscrire dans un discours critique et contestataire à l'encontre de la gouvernance politique ou économique du pays. Donc, en dehors de la voix politique et diplomatique officielle, les instances critiques peuvent pencher du côté de l'ouverture.

Sur le plan économique, deux positionnements se dégagent aussi. Toujours, par crainte d'en faire de l'Algérie un non-lieu, cette fois économique (commercial), l'Algérien ne peut admettre comme « positif » sa situation de lieu transitoire de biens économiques et commerciaux venant de l'Europe (et d'ailleurs) destinés vers le lieu-cible à savoir l'Afrique. Sur le plan social, la valeur d'ouverture est tout autant déprécié par l'Algérie, tant l'Algérie est représenté dans la situation d'un tampon migratoire au regard des mouvements d'émigration africain vers l'Europe.

- Parlant de l'Algérie et la considérant sous le signe de la métaphore « porte », l'Africain ou l'Européen auront davantage à privilégier plutôt « l'ouverture », comme valeur appréciative, particulièrement dans le domaine économique et sociale. L'ouverture favorise leur commerce, qu'ils soient en position de producteurs (Europe et autres puissances économiques) ou de consommateurs (Afrique). Elle favorise particulièrement la migration africaine que l'européen ici déprécierait.

1.

On retiendra que, relativement à l'activation des variables inhérentes au *locuteur*, aux *domaines* de connaissances, la métaphore « porte », prise dans un énoncé construit avec un complément (porte de...) est une métaphore complexe et projective qui affecte différemment les termes de l'énoncé. De manière directe le terme métaphorisé (Algérie) et de manière inférée le second terme complémentaire du terme métaphorique (Afrique).

Comme le rappelle Kleiber, l'énoncé métaphorique « n'est pas comparaison elliptique », en ce sens où le processus analogique est d'ordre pragmatique, c'est-à-dire non inscrit dans l'énoncé mais inféré en donnant lieu à de nouvelles métaphores connexes ou à de nouvelles interprétations :

« Le locuteur ne peut donc utiliser de tels SN à des fins métaphoriques que s'il présume que l'interlocuteur possède d'autres moyens de reconnaissance de la classe dont fait effectivement partie le référent. Ces moyens d'identification catégorielle peuvent avoir diverses origines, **le contexte étroit linguistique et extralinguistique, le contexte large, les connaissances générales, etc..** »

Patricia Schulz (2002) appelle à adopter un point de vue référentiel, dans son examen critique du traitement de la métaphore dans le cadre de la théorie de l'argumentation. Dans ce cadre, elle pose la métaphore comme le résultat d'une « non coïncidence ayant pour effet un dédoublement effectif ». De là, elle récuse l'hypothèse de la ressemblance pour celle considérant la métaphore comme relevant « d'un acte créateur ». Acte de création qui fait de

la métaphore, comme le dit Hugues Constantin de Chanay et Sylvianne Rémi-Giraud (2023), « un « espace » de représentation – entendons par là un médium qui prête sa matérialité à des découpages signifiants ». En cela, elle plus créatrice sur le mode homologique, où opère une « saillance visuelle » et une « prééminence axiologique » que sur le mode analogique, comme dans le cas de la métaphore de la « porte » dans « L'Algérie, porte de... ».

Dans ce sens, la métaphore « porte » exerce des contraintes sur les deux termes d'abord lors de la sélection des connaissances génériques (éléments d'identification, éléments de fonctionnalité et d'utilité), puis lors de la sélection des connaissances projetées à partir des dernières qui sont le résultat d'inférences. Les inférences sont déclenchées, au de-là des aspects d'identification, de fonctionnalité et d'utilité (génériques), sur un autre plan qui est celui de l'axiologie, sur la base de valeurs réparties suivant les variables mentionnées plus haut : du point de vue général du locuteur algérien et particulier du locuteurs algérien contestataire ou du point du locuteur africain ou européen ; selon les domaines de connaissance mobilisés entre le politique (diplomatique), l'économique (commerce international) et le social (émigration). Ce sont là des données inférées par contrainte exercée par la métaphore spatiale « porte » qui « topologise » le propos : Ouverture vs Fermeture, Libéralisme Vs protectionnisme ; Lieu vs Non-lieu. Il le « topologise » en fonction aussi d'une autre variable inférée qui est la direction du mouvement d'application de la métaphore entre les deux termes : voir la porte depuis l'Europe en direction de l'Afrique ou du point de vue de l'Afrique en direction de l'Europe.

